

N° 89-642-X au catalogue — N° 008

ISBN : 978-1-100-98560-2

Document analytique

Portrait des minorités de langue officielle au Canada : les francophones du Manitoba



par Jean-François Lepage, Camille Bouchard-Coulombe et Brigitte Chavez

Division de la statistique sociale et autochtone
Immeuble Jean Talon, 7^e étage, 170 promenade Pré Tunney
Ottawa, Ontario K1A 0T6



Statistique
Canada

Statistics
Canada

Canada

Comment obtenir d'autres renseignements

Pour toute demande de renseignements au sujet de ce produit ou sur l'ensemble des données et des services de Statistique Canada, visiter notre site Web à www.statcan.gc.ca. Vous pouvez également communiquer avec nous par courriel à infostats@statcan.gc.ca ou par téléphone entre 8 h 30 et 16 h 30 du lundi au vendredi aux numéros suivants :

Centre de contact national de Statistique Canada

Numéros sans frais (Canada et États-Unis) :

Service de renseignements	1-800-263-1136
Service national d'appareils de télécommunications pour les malentendants	1-800-363-7629
Télécopieur	1-877-287-4369

Appels locaux ou internationaux :

Service de renseignements	1-613-951-8116
Télécopieur	1-613-951-0581

Programme des services de dépôt

Service de renseignements	1-800-635-7943
Télécopieur	1-800-565-7757

Comment accéder à ce produit

Le produit n° 89-642-X au catalogue est disponible gratuitement sous format électronique. Pour obtenir un exemplaire, il suffit de visiter notre site Web à www.statcan.gc.ca et de choisir la rubrique « Publications » > « Publications Internet gratuites ».

Normes de service à la clientèle

Statistique Canada s'engage à fournir à ses clients des services rapides, fiables et courtois. À cet égard, notre organisme s'est doté de normes de service à la clientèle que les employés observent. Pour obtenir une copie de ces normes de service, veuillez communiquer avec Statistique Canada au numéro sans frais 1-800-263-1136. Les normes de service sont aussi publiées sur le site www.statcan.gc.ca sous « À propos de nous » > « Offrir des services aux Canadiens ».

Portrait des minorités de langue officielle au Canada : les francophones du Manitoba

Publication autorisée par le ministre responsable de Statistique Canada

© Ministre de l'Industrie, 2012

Tous droits réservés. Le contenu de la présente publication électronique peut être reproduit en tout ou en partie, et par quelque moyen que ce soit, sans autre permission de Statistique Canada, sous réserve que la reproduction soit effectuée uniquement à des fins d'étude privée, de recherche, de critique, de compte rendu ou en vue d'en préparer un résumé destiné aux journaux et/ou à des fins non commerciales. Statistique Canada doit être cité comme suit : Source (ou « Adapté de », s'il y a lieu) : Statistique Canada, année de publication, nom du produit, numéro au catalogue, volume et numéro, période de référence et page(s). Autrement, il est interdit de reproduire le contenu de la présente publication, ou de l'emmagasiner dans un système d'extraction, ou de le transmettre sous quelque forme ou par quelque moyen que ce soit, reproduction électronique, mécanique, photographique, pour quelque fin que ce soit, sans l'autorisation écrite préalable des Services d'octroi de licences, Division de la gestion de l'information, Statistique Canada, Ottawa, Ontario, Canada K1A 0T6.

Janvier 2012

N° 89-642-X n° 008 au catalogue

ISSN : 1923-3094

ISBN : 978-1-100-98560-2

Périodicité : hors série

Ottawa

This publication is also available in English upon request (catalogue no. 89-642-X no 008).

Note de reconnaissance

Le succès du système statistique du Canada repose sur un partenariat bien établi entre Statistique Canada et la population, les entreprises, les administrations canadiennes et les autres organismes. Sans cette collaboration et cette bonne volonté, il serait impossible de produire des statistiques précises et actuelles.

Information pour l'utilisateur

Signes conventionnels

Les signes conventionnels suivants sont employés uniformément dans les publications de Statistique Canada :

- . indisponible pour toute période de référence
- .. indisponible pour une période de référence précise
- ... n'ayant pas lieu de figurer
- 0 zéro absolu ou valeur arrondie à zéro
- 0^S valeur arrondie à 0 (zéro) là où il y a une distinction importante entre le zéro absolu et la valeur arrondie
- P provisoire
- r révisé
- x confidentiel en vertu des dispositions de la *Loi sur la statistique*
- E à utiliser avec prudence
- F trop peu fiable pour être publié

Remerciements

Cette étude a été rendue possible grâce à la collaboration et au soutien financier du Secrétariat des langues officielles de Patrimoine canadien, de Ressources humaines et développement des compétences Canada et du ministère de la Justice Canada. Les auteurs tiennent à remercier tout particulièrement Julie Bertrand de la section des statistiques linguistiques de Statistique Canada pour son soutien technique, son professionnalisme et sa participation active à ce projet. De même, des remerciements sont également adressés à Suzanne Belair, Mathieu Charron, René Houle, Michèle Lanoue, Claire Larocque, Elise Mennie, Evan Nip, Lucie Parisien, Daniel Pereira et Denis Theriault de la Division des statistiques sociales et autochtones pour leur collaboration indispensable à la finalisation de ce projet. Finalement, les auteurs tiennent à remercier Jean-Pierre Corbeil, pour ses suggestions et ses commentaires judicieux lors de la révision de versions antérieures de ce document.

Table des matières

Introduction	7
Section 1 Définitions de la population de langue française du Manitoba	8
Sources de données	10
Section 2 Évolution de la population selon la langue maternelle et la première langue officielle parlée ...	11
2.1 Évolution de la population selon la langue maternelle	11
2.2 Évolution de la population selon la première langue officielle parlée	13
2.3 Répartition géographique de la population dont le français est la première langue officielle parlée.....	15
2.4 Proportion relative au sein des municipalités de résidence et indice de concentration géographique	16
Section 3 Les facteurs d'évolution de la population de langue maternelle française	18
3.1 Fécondité.....	18
3.2 Transmission de la langue maternelle et effet de l'exogamie	19
3.3 La structure par âge	22
3.4 Les transferts linguistiques ou la mobilité linguistique intragénérationnelle	25
3.5 Usage du français dans la sphère publique.....	30
3.6 Connaissance du français	32
3.7 Migration (mouvements migratoires interprovinciaux et internationaux)	36
3.7.1 Lieu de naissance	36
3.7.2 Immigration internationale.....	37
3.7.3 Migration interprovinciale	39
Section 4 Quelques secteurs clés pour la vitalité des communautés de langue officielle en situation minoritaire	42
4.1 La santé.....	42
4.2 La justice	44
4.3 L'éducation	46
4.3.1 Chez les enfants	46
4.3.2 Chez les adultes	47
4.4 Médias, arts et culture	52
4.5 Vie communautaire	53
4.6 Caractéristiques de l'emploi et du revenu.....	54
4.6.1 Utilisation de la langue française au travail selon le secteur d'industrie	57
4.6.2 Écarts différentiels de revenu	59
Section 5 Vitalité subjective	62

Conclusion	63
Cartes géographiques	66
Annexe A	68
Annexe B	73
Annexe C	74
Annexe D	75
Références	76

Introduction

Réalisé grâce au soutien financier du Secrétariat des langues officielles de Patrimoine canadien, de Ressources Humaines et Développement des Compétences Canada (RHDC) ainsi que du ministère de la Justice Canada, ce portrait de la population de langue française du Manitoba est le huitième d'une série de portraits démologiques des minorités de langue officielle au Canada rédigés par la Section des statistiques linguistiques de Statistique Canada.

Cette étude brosse un portrait statistique général de la minorité de langue officielle du Manitoba en s'appuyant sur des données de recensements de la population ainsi que sur celles de l'Enquête sur la vitalité des minorités de langue officielle au Canada menée en 2006. Le but d'un tel portrait est de présenter un ensemble de caractéristiques, de comportements et de perceptions de la population de langue officielle minoritaire en mettant en évidence les possibilités d'analyse que recèlent les données.

Le présent document ne se veut ni un simple assemblage de tableaux ni une étude approfondie de la dynamique démologique de la population de langue française au Manitoba. Il présente une information diversifiée sur un ensemble de thèmes et de problématiques qui revêtent un intérêt pour les minorités de langue officielle et pour quiconque s'intéresse à la situation passée, actuelle et future des populations de langue officielle en situation minoritaire au Canada.

La première section de ce portrait démologique porte sur le choix des critères de définition de la population de langue française au Manitoba qui seront utilisés aux fins de ce document ainsi que sur une brève description des sources de données utilisées.

La seconde section présente différentes informations qui rendent compte de l'évolution de la population de langue française ainsi que sur la répartition et la concentration de cette population sur le territoire manitobain. Cette information est accompagnée d'une série de cartes géographiques présentée en annexe et d'un tableau détaillé sur l'effectif, le poids relatif et la répartition de la population de langue française au Manitoba.

La troisième partie de ce portrait porte sur les principaux facteurs qui influent sur l'évolution de la population de langue française dans cette province ou qui en résultent, soit la fécondité, la transmission de la langue maternelle et l'effet de l'exogamie, la structure par âge, la mobilité linguistique intragénérationnelle, la migration interprovinciale et internationale. De plus, on y présente de l'information sur l'usage du français dans la sphère publique et sur l'évolution de la capacité de soutenir une conversation selon le groupe de langue maternelle.

La quatrième partie porte sur quelques secteurs clés pour la vitalité des communautés de langue officielle en situation minoritaire tels qu'identifiés dans la *Feuille de route pour la dualité linguistique canadienne 2008-2013 : agir pour l'avenir*¹, soit la santé, la justice, l'éducation et les médias, les arts et la culture. Nous y présentons également des statistiques sur la participation communautaire, les caractéristiques de l'emploi et du revenu ainsi que sur l'utilisation du français au travail.

Finalement, la dernière partie de ce portrait présente des statistiques sur l'appartenance identitaire des francophones et leurs perceptions à l'égard de la présence du français dans leur communauté, de l'offre de services en français de la part du gouvernement fédéral, du respect des droits linguistiques ainsi qu'à l'égard du fait que des gens travaillent au développement de la communauté francophone.

1. Pour faire référence à cette stratégie du gouvernement fédéral en matière de langue officielle, l'expression « Feuille de route » sera utilisée tout au long de ce rapport.

Section 1 Définitions de la population de langue française du Manitoba

Ce portrait statistique de la minorité de langue officielle du Manitoba présente de l'information tirée des variables du recensement canadien, lequel, jusqu'en 2006, comprend pas moins de six questions ou sous-questions qui fournissent de l'information sur les langues officielles, soit la connaissance des langues officielles, la langue parlée le plus souvent à la maison, les autres langues parlées régulièrement à la maison, la langue maternelle, la langue utilisée le plus souvent au travail et les autres langues utilisées régulièrement au travail.

Comment définit-on le groupe de langue officielle minoritaire au Manitoba? Comment définit-on un francophone? En fait, il n'existe pas de définition canonique. Pour des raisons historiques, Statistique Canada a généralement utilisé le critère de la langue maternelle, soit la première langue apprise à la maison dans l'enfance et encore comprise au moment du recensement. Les statistiques fondées sur la langue maternelle ont l'avantage d'être approximativement comparables depuis plus d'un demi-siècle.

D'autres critères sont également utilisés et rendent possible des définitions qui sont tantôt plus inclusives tantôt plus restreintes des personnes de langue française. Ainsi, on peut se demander si la définition de la population francophone au Manitoba correspond aux quelque 45 500 personnes qui ont déclaré le français comme langue maternelle lors du Recensement de 2006², aux 43 000 personnes ayant cette langue comme première langue officielle parlée³, ou encore aux 39 500 personnes⁴ parlant le français soit le plus souvent (21 500) soit régulièrement (18 000) à la maison. Ou encore doit-on considérer une définition large qui inclurait l'ensemble des quelque 105 000 locuteurs du français, voire plus si l'on ajoute les jeunes enfants qui ne parlent pas le français, mais dont au moins l'un des parents en est un locuteur maternel? Ce ne sont là que quelques exemples de variables pouvant être utilisées pour définir les groupes linguistiques⁵.

En outre, dans le choix d'une stratégie d'estimation d'un groupe linguistique, il importe de prendre en compte au moins deux options principales. D'une part, si l'objectif consiste à énumérer la population en considérant tous les groupes linguistiques sur un même pied d'égalité, c'est-à-dire en les traitant d'une manière symétrique et en formant des catégories mutuellement exclusives pour les estimer (par ex. français, anglais, autres), cela implique une répartition convenable des réponses multiples. Dans un tel cas, la population de langue maternelle française du Manitoba s'établirait à 45 515 personnes. D'autre part, si l'objectif est de centrer l'attention sur un seul groupe linguistique (par ex. les francophones), cela permet d'élargir les critères d'appartenance sans se préoccuper des chevauchements implicites entre les groupes linguistiques. Dans ce cas-ci, le nombre de personnes de langue maternelle française au Manitoba atteindrait plus de 47 110.

Dans le présent portrait statistique sur les francophones du Manitoba, on fera surtout usage de deux critères, soit ceux de langue maternelle et de première langue officielle parlée. Ce dernier critère est maintenant de plus en plus utilisé comme critère de définition des groupes linguistiques dans les travaux portant sur les minorités de langue officielle. En effet, les mutations qu'a connues au fil des ans la composition de la population canadienne tendent à entraîner une redéfinition ou un élargissement de la notion de groupe ou de communauté francophone dans la mesure où un nombre significatif de personnes dont la langue maternelle n'est ni le français ni l'anglais font tout de même une utilisation prédominante ou courante du français dans leur quotidien.

La création de la notion de « première langue officielle parlée » découle d'un certain nombre de considérations. D'une part, la poussée importante de l'immigration au Canada depuis le milieu des années 1980 a eu pour effet d'augmenter l'importance de la population ayant une tierce langue maternelle (20 % en 2006), soit les personnes souvent désignées par le terme d'« allophones ».

2. Le nombre est d'environ 47 100 si l'on inclut toutes les réponses uniques ou multiples où il est fait mention du français.

3. Inclut les réponses uniques et la moitié des réponses français et anglais.

4. Cet effectif inclut toutes les réponses uniques ou multiples où il est fait mention du français.

5. Pour ne mentionner que cet exemple, notons qu'en juin 2009, le gouvernement ontarien adoptait une nouvelle définition inclusive de la population francophone (DIF) (auparavant définie selon le critère de la langue maternelle). Cette définition est assez similaire à celle fondée sur la première langue officielle parlée à la différence qu'elle inclut également les personnes de langue maternelle française qui comprennent le français, mais ne peuvent plus soutenir une conversation dans cette langue.

Dans la mesure où un allophone ne peut devenir francophone par la langue maternelle, mais qu'il peut le devenir en adoptant le français le plus souvent à la maison ou dans la sphère publique, on en vient donc à s'interroger sur la façon de désigner la première langue officielle des individus ou, plus spécifiquement, sur le mode de répartition des allophones entre le français et l'anglais en fonction de la connaissance déclarée de l'une et/ou l'autre des langues officielles.

C'est ce type d'interrogation qui a conduit à définir différentes variantes de la notion de première langue officielle parlée (Statistique Canada, 1989). Cette notion fait notamment écho à l'esprit de la nouvelle mouture de la *Loi sur les langues officielles* (1988) qui précise, à l'article 32 (2), que le gouvernement peut tenir compte « *de la population de la minorité francophone ou anglophone de la région desservie, de la spécificité de cette minorité et de la proportion que celle-ci représente par rapport à la population totale de cette région* ».

La notion de première langue officielle parlée a été choisie par le gouvernement fédéral en décembre 1991 dans le Règlement sur les langues officielles – *Communications avec le public et prestation de services*. À l'article 2 du Règlement, on y décrit la méthode utilisée pour déterminer « la première langue officielle parlée », soit la première des deux variantes présentées par Statistique Canada (1989), méthode qui tient compte successivement des réponses aux questions sur la connaissance des langues officielles, la langue maternelle et la langue parlée le plus souvent à la maison. La variable « première langue officielle parlée » n'est donc pas une question de recensement, mais est plutôt dérivée de trois questions du module linguistique du recensement.

La notion de première langue officielle parlée (PLOP) permet de répartir la population canadienne entre les deux principaux groupes linguistiques du pays. Ainsi, au Canada, un peu plus de 97 % de la population a soit le français soit l'anglais comme première langue officielle parlée. La partie résiduelle est composée d'une part des personnes qui n'ont ni le français ni l'anglais comme langue maternelle ou langue d'usage principale à la maison, et qui ne peuvent soutenir une conversation dans l'une ou l'autre des deux langues officielles (1,6 %), d'autre part des personnes qui connaissent à la fois le français et l'anglais mais pour lesquelles il n'est pas possible d'attribuer une seule des deux langues officielles à partir des trois variables du recensement utilisées à cette fin (1,1 %).

À la différence de la population de langue maternelle française, la population francophone selon le critère de PLOP exclut la plupart des personnes dont le français est la langue maternelle, mais qui ne pouvaient soutenir une conversation en français au moment du recensement. En outre, elle comprend les personnes de tierce langue maternelle qui parlent le français le plus souvent à la maison, de même que celles qui, bien qu'ayant une tierce langue comme principale langue d'usage au foyer, peuvent également soutenir une conversation en français, mais non en anglais. Elle comprend également la moitié de l'effectif des personnes pouvant soutenir une conversation en français et en anglais et qui parlent une tierce langue ou les deux langues officielles le plus souvent à la maison.

Le présent rapport brossera un portrait statistique des francophones du Manitoba en utilisant principalement le critère de PLOP, mais également, lorsque pertinent, l'information portant sur la langue maternelle⁶. Tout comme le propose le Secrétariat du Conseil du trésor, la population francophone du Manitoba désignera ici les personnes n'ayant que le français comme première langue officielle parlée et la moitié des personnes ayant à la fois le français et l'anglais comme PLOP, c'est-à-dire les personnes pour qui il n'est pas possible d'attribuer seulement le français ou seulement l'anglais en se fondant sur les réponses aux trois variables précitées.

6. Dans ce rapport, on utilisera sans distinction les termes « francophones », « de langue française », « d'expression française » ou « Franco-Manitobain ». Sauf dans le cas où l'on parlera spécifiquement des francophones selon le critère de la langue maternelle, le présent document utilise celui de première langue officielle parlée pour désigner la population francophone ou de langue française. En ce sens, la population cible de ce document diffère légèrement de celle du rapport sur les premiers résultats de l'Enquête sur la vitalité des minorités de langue officielle diffusé en décembre 2007 (Corbeil, Grenier et Lafrenière, 2007).

Sources de données

Ce portrait de la population de langue française au Manitoba présente de l'information tirée des recensements canadiens de 1951 à 2006 et de l'Enquête sur la vitalité des minorités de langue officielle (EVMLO)⁷ menée en 2006 par Statistique Canada.

Recensement : Les données du recensement présentées dans ce rapport sont tirées du questionnaire complet du recensement complété par 20 % des ménages et comprenant 61 questions, dont 7 questions linguistiques.

L'Enquête sur la vitalité des minorités de langue officielle (EVMLO) : Il s'agit d'une enquête transversale par échantillon. Les répondants de l'EVMLO ont été sélectionnés à partir de l'échantillon de personnes ayant rempli le questionnaire complet au Recensement de 2006.

L'enquête porte sur les minorités de langue officielle du Canada, soit les personnes de langue française à l'extérieur du Québec et celles de langue anglaise au Québec. Les données permettent d'approfondir la compréhension de la situation actuelle des individus appartenant à ces groupes sur des sujets aussi variés que l'enseignement dans la langue de la minorité ou l'accès à différents services dans la langue de la minorité (notamment le secteur de la santé), sur les pratiques linguistiques dans les activités quotidiennes à la maison et à l'extérieur de la maison ainsi que sur des questions d'appartenance identitaire.

7. Pour toute information concernant l'Enquête sur la vitalité des minorités de langue officielle, nous invitons le lecteur à consulter le site de Statistique Canada à l'adresse suivante :

http://www.statcan.gc.ca/cgi-bin/imdb/p2SV_f.pl?Function=getSurvey&SDDS=5099&lang=fr&db=imdb&dbq=f&adm=8&dis=2

Section 2 Évolution de la population selon la langue maternelle et la première langue officielle parlée

2.1 Évolution de la population selon la langue maternelle

La population de langue maternelle française du Manitoba comprenait 45 515 personnes⁸ en 2006 comparativement à 54 200 personnes en 1951, soit une baisse de 16 % (voir le tableau 2.1). En comparaison, la population de langue maternelle anglaise s'est accrue de 81 % pour atteindre 845 595 personnes en 2006. La population de tierce langue maternelle, qui compose 21 % de la population de la province en 2006, a diminué de 5 %, totalisant 242 400 personnes en 2006 comparativement à 254 450 en 1951, et ce malgré la forte immigration internationale dans l'ensemble du Canada au cours des dernières décennies.

Tableau 2.1
Population selon la langue maternelle, Manitoba, 1951 à 2006

Année	Langue maternelle						
	Total	Français		Anglais		Autres langues	
	nombre	nombre	%	nombre	%	nombre	%
1951	776 540	54 200	7,0	467 890	60,3	254 450	32,8
1961	921 685	60 900	6,6	584 525	63,4	276 260	30,0
1971	988 245	60 485	6,1	662 130	67,0	265 630	26,8
1981	1 013 700	51 620	5,1	731 500	72,2	230 575	22,7
1991	1 079 390	50 775	4,7	793 325	73,5	235 285	21,8
1996	1 100 295	49 100	4,5	822 260	74,7	228 940	20,8
2001	1 103 695	45 935	4,2	831 815	75,4	225 950	20,5
2006	1 133 515	45 515	4,0	845 595	74,6	242 400	21,4

Nota :

À l'exception des recensements de 1951 à 1971, les réponses multiples ont été réparties également entre les trois grands groupes linguistiques. Dû à l'arrondissement aléatoire des nombres, certains totaux peuvent ne pas correspondre à la somme des nombres présentés dans le corps du tableau.

Sources : Statistique Canada, les recensements de la population de 1951 à 2006.

Le tableau 2.2 permet de rendre compte du taux annuel moyen d'accroissement de la population de chacun des groupes de langue maternelle depuis 1951. On y observe que la population de langue maternelle anglaise a connu un taux d'accroissement supérieur à celui des autres groupes linguistiques, sauf au cours du dernier lustre. Entre 2001 et 2006, l'effectif de la population de tierce langue maternelle a augmenté en moyenne de près de 1,5 % annuellement, comparativement à un taux annuel moyen de croissance de 0,33 % pour le groupe de langue maternelle anglaise. La population de langue maternelle française a connu une période de croissance durant la période d'après-guerre (1951-1961), mais est en décroissance depuis. Cette décroissance a été plus importante dans les années 1970 et 1990. En revanche, l'effectif de la population de langue maternelle est resté relativement stable dans les années 1960 et 1980, de même qu'entre 2001 et 2006.

8. Ce nombre inclut plus de 8 000 personnes qui ont déclaré une identité métisse, ce qui représente 18 % de la population francophone du Manitoba.

Ainsi, la proportion que représente la population de langue maternelle française au sein de l'ensemble de la population manitobaine, qui était de 7 % en 1951, a diminué de façon constante pour atteindre 4 % en 2006 (voir le tableau 2.1). À l'inverse, la proportion de personnes de langue maternelle anglaise est passée de 60 % en 1951 à 75 % en 2001, avant de connaître une légère diminution entre 2001 et 2006. Cette situation se démarque de ce qu'on observe dans l'ensemble du Canada, où, en raison de la forte progression de l'immigration internationale, on observe que la proportion que représentent les populations de langue officielle décroît au profit du groupe de tierce langue maternelle. Quoi qu'il en soit, tous groupes linguistiques confondus, les taux annuels moyens d'accroissement de la population, positifs ou négatifs, sont demeurés plutôt faibles, n'ayant pas dépassé 2 % depuis 1961 (voir le tableau 2.2).

Tableau 2.2

Taux annuel moyen de variation de la population selon la langue maternelle, Manitoba, 1951 à 2006

Période	Langue maternelle		
	Français	Anglais	Autres langues
	pourcentage		
1951 à 1961	1,24	2,49	0,86
1961 à 1971	-0,07	1,33	-0,38
1971 à 1981	-1,47	1,05	-1,32
1981 à 1991	-0,16	0,85	0,20
1991 à 1996	-0,66	0,73	-0,54
1996 à 2001	-1,29	0,23	-0,26
2001 à 2006	-0,18	0,33	1,46

Sources : Statistique Canada, les recensements de la population de 1951 à 2006.

La population de langue maternelle française à l'extérieur du Québec réside principalement dans deux provinces qui y sont limitrophes. À elles seules, les provinces de l'Ontario et du Nouveau-Brunswick comptaient en effet 76 % de l'ensemble des francophones résidant à l'extérieur du Québec en 2006. Cette même année, les francophones du Manitoba représentaient 4,7 % de l'ensemble de la population de langue maternelle française à l'extérieur du Québec, soit une baisse comparativement à 1951 lorsque cette proportion se situait à 7,5 % (voir le tableau 2.3).

Tableau 2.3
Effectif et proportion de Franco-Manitobains au sein de l'ensemble des francophones à l'extérieur du Québec, 1951 à 2006

Année	Langue maternelle française		Proportion de francophones du Manitoba pourcentage
	Manitoba	Canada moins le Québec	
	nombre		
1951	54 195	721 820	7,5
1961	60 900	853 465	7,1
1971	60 485	926 295	6,5
1981	51 620	923 605	5,6
1991	50 775	976 415	5,2
1996	49 100	970 205	5,1
2001	45 935	980 275	4,7
2006	45 520	975 390	4,7

Nota :

Le terme francophone se réfère à la langue maternelle. À l'exception des recensements de 1951 à 1971, les réponses multiples ont été réparties également entre les trois grands groupes linguistiques.

Sources : Statistique Canada, les recensements de la population de 1951 à 2006.

2.2 Évolution de la population selon la première langue officielle parlée

Tel que décrit à la section 1, le critère de première langue officielle parlée (PLOP) constitue une définition plus inclusive de la population francophone parce qu'il permet d'inclure les personnes de tierce langue maternelle dans la population francophone ou anglophone. La plupart des personnes de tierce langue maternelle sont généralement incluses dans le groupe de première langue officielle parlée majoritaire. Tout comme pour le groupe de langue anglaise, la population dont le français est la première langue officielle parlée est habituellement plus nombreuse que la population de langue maternelle française dans une province comme l'Ontario, par exemple, où la proportion de personnes de tierce langue maternelle est élevée. Dans d'autres cas, comme au Nouveau-Brunswick, l'utilisation du critère de la première langue officielle parlée est pratiquement équivalente à celui de la langue maternelle parce que les personnes de tierce langue maternelle n'y constituent qu'une faible proportion de la population. Au Manitoba, le recours au critère de première langue officielle parlée affecte légèrement à la baisse l'effectif de la population francophone, malgré une forte présence d'allophones. De fait, la part relative de la minorité francophone (selon la première langue officielle parlée) au sein de l'ensemble de la population du Manitoba est de 3,8 % (43 120 personnes) (voir le tableau 2.4) et celle de la population ayant le français comme langue maternelle est de 4,0 % (45 515 personnes) (après redistribution égale des réponses multiples). Pour ce qui est de la population anglophone, sa part relative est de 74,6 % selon le critère de langue maternelle et de 95,2 % selon celui de PLOP, ce qui témoigne d'une forte orientation des allophones vers l'anglais.

Tableau 2.4
Population selon la première langue officielle parlée, Manitoba, 1971 à 2006

Année	Première langue officielle parlée											
	Total		Français		Anglais		Français et anglais		Ni français ni anglais		Minorité francophone ¹	
	nombre		nombre	%	nombre	%	nombre	%	nombre	%	nombre	%
1971	988 245		61 105	6,2	904 410	91,5	2 150	0,2	20 585	2,1	62 175	6,3
1981	1 013 705		47 455	4,7	948 315	93,5	3 250	0,3	14 675	1,4	49 085	4,8
1991	1 079 395		46 665	4,3	1 017 500	94,3	2 265	0,2	12 965	1,2	47 800	4,4
1996	1 100 290		45 570	4,1	1 041 230	94,6	2 010	0,2	11 490	1,0	46 570	4,2
2001	1 103 710		42 410	3,8	1 050 310	95,2	1 940	0,2	9 050	0,8	43 380	3,9
2006	1 133 515		42 125	3,7	1 079 240	95,2	1 985	0,2	10 165	0,9	43 120	3,8

1. Total de la première langue officielle parlée (PLOP) français et de la moitié de la PLOP français et anglais.

Nota :

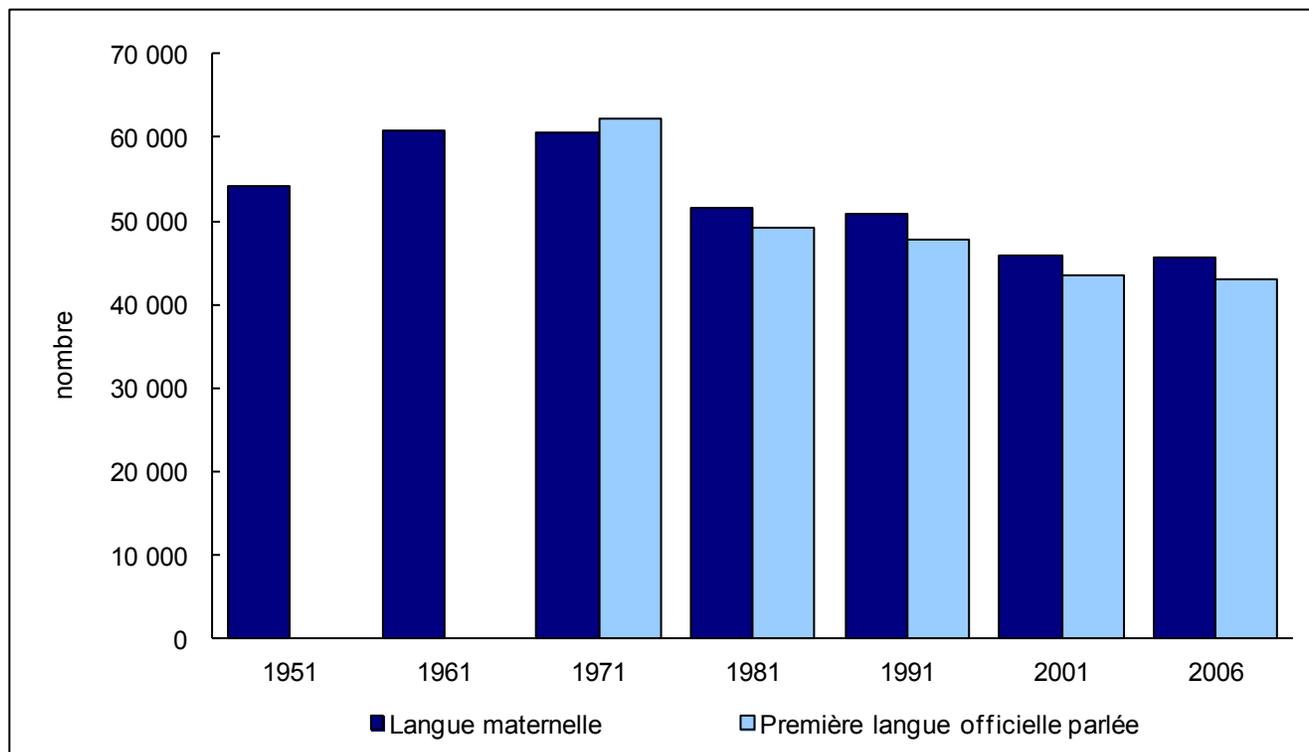
Dû à l'arrondissement aléatoire des nombres, certains totaux peuvent ne pas correspondre à la somme des nombres présentés dans le corps du tableau.

Sources : Statistique Canada, les recensements de la population de 1971 à 2006.

À la lumière des résultats présentés au graphique 2.1, on constate que depuis 1981, l'effectif de la population de langue maternelle française est légèrement supérieur à celui de la minorité francophone (selon la première langue officielle parlée). Rappelons que lorsque la population de langue maternelle française est égale à la population dont le français est la première langue officielle parlée, cela signifie que l'intégration linguistique des personnes de tierce langue maternelle ne se fait pas au profit de la langue minoritaire. Lorsque la population de langue maternelle française est supérieure à celle de première langue officielle parlée, cela signifie qu'en plus de ne pas intégrer les personnes de tierce langue maternelle, certaines personnes de langue maternelle française connaissent l'anglais, mais ne connaissent plus le français suffisamment pour soutenir une conversation. Pour cette raison, ils sont inclus dans le groupe de première langue officielle parlée anglaise.

Entre 1971 et 2006, on observe que la différence entre l'effectif de la population de langue maternelle française et celui de la population dont le français est la première langue officielle parlée varie peu. Le plus faible écart observé entre ces deux populations est de 1 700 personnes en 1971 alors que le plus important est de 3 000 personnes en 1991. La population de PLOP français a surpassé celle de langue maternelle française à une seule reprise, soit en 1971. De plus, on observe que la population de PLOP français a fléchi de 21 % entre 1971 et 1981 alors que celle de langue maternelle française n'a diminué que de 15 %. Au cours des autres périodes, on constate une légère diminution tant de la population de PLOP français que de langue maternelle française.

Graphique 2.1
Effectif de la population ayant le français comme langue maternelle et comme première langue officielle parlée, Manitoba, 1951 à 2006



Nota :

Parce que la question sur la principale langue d'usage à la maison a été posée pour la première fois au Recensement de 1971, on ne peut dériver la variable première langue officielle parlée qu'à partir de 1971.

À l'exception des recensements de 1951 à 1971, les réponses multiples ont été réparties également.

Sources : Statistique Canada, les recensements de la population de 1951 à 2006.

2.3 Répartition géographique de la population dont le français est la première langue officielle parlée

La proportion de la minorité francophone au sein de l'ensemble de la population manitobaine est de 3,8 %. Près de 60 % de la population franco-manitobaine réside dans la subdivision de recensement (SDR) de Winnipeg, qui comprend les quartiers de St-Boniface, St-Norbert et St-Vital. On observe aussi une proportion non négligeable de francophones en milieu plus rural, soit dans la division de recensement (DR) No. 2, qui comprend notamment les agglomérations de Ritchot, Taché, Ste. Anne, La Broquerie et De Salaberry, et qui regroupe 17 % des francophones de la province.

2.4 Proportion relative au sein des municipalités de résidence et indice de concentration géographique

Dans le cadre du présent portrait statistique, nous ne nous contenterons pas seulement de présenter de l'information agrégée pour l'ensemble des francophones du Manitoba. Parce que les francophones ne sont pas répartis également entre les diverses unités géographiques et parce que la proportion qu'ils y représentent varie d'une division de recensement (DR) ou d'une subdivision de recensement (SDR) à l'autre au sein des régions, la présentation de statistiques qui tiennent compte de leur part relative au sein de leur municipalité de résidence permet de nuancer certaines analyses. En d'autres termes, la proportion que représentent les francophones au sein de leur municipalité peut influencer davantage sur leurs perceptions et leurs pratiques linguistiques que leur proportion au sein d'une plus grande région.

L'examen de la distribution des francophones selon le poids relatif que leur groupe représente au sein des municipalités où ils résident (voir le tableau 2.5) révèle que la majorité des francophones du Manitoba résident au sein de municipalités où ils représentent moins de 10 % de la population. De plus, 16 % des francophones du Manitoba vivent dans une municipalité où leur poids relatif se situe entre 10 % et 29 %, et 7 % d'entre eux résident dans une municipalité où ils représentent entre 30 % et 49 % de la population. Dans l'ensemble de la province, 3 % des francophones vivent dans des municipalités où ils sont majoritaires.

Tableau 2.5
Effectif et proportion de francophones selon leur poids relatif au sein de leur municipalité de résidence, Manitoba, 2006

Poids relatif dans la municipalité	Francophone	
	nombre	pourcentage
0 à 9 %	31 970	74,0
10 à 29 %	6 935	16,1
30 à 49 %	2 890	6,7
50 à 69 %	935	2,2
70 % et plus	455	1,1
Total	43 185	100,0

Nota :

Le terme francophone se réfère à la première langue officielle parlée.

Le nombre total de personnes dont la première langue officielle parlée est le français est légèrement différent du nombre obtenu dans d'autres tableaux présentés dans ce portrait. Cet écart résulte de l'arrondissement aléatoire et du mode de répartition aléatoire de la catégorie « français-anglais ».

Source : Statistique Canada, Recensement de la population de 2006.

Le tableau A-1 qui figure à l'annexe A ainsi que les cartes géographiques qui le précèdent présentent le poids relatif de la population francophone au sein de chacune des divisions de recensement et de certaines subdivisions qui en font partie en 2006.

L'information portant sur la proportion que représentent les francophones au sein de leur municipalité de résidence est très utile dans l'analyse des perceptions et des comportements langagiers des francophones. Cependant, les tailles des municipalités sont variées et, dans le cas des agglomérations urbaines, par exemple, cette information ne permet pas de savoir si les francophones sont répartis un peu partout à travers l'ensemble du territoire de la municipalité ou s'ils sont concentrés dans certains secteurs spécifiques.

Comme nous l'avons déjà mentionné, les francophones résident dans des régions spécifiques, à l'intérieur desquelles leur proportion au sein des municipalités est variable. Il est aussi utile de distinguer les municipalités au sein desquelles les francophones sont concentrés sur une partie du territoire de celles où ils ne forment aucune concentration particulière. Pour ce faire, nous présentons ici la répartition des francophones sur le territoire à l'aide d'un indice de concentration⁹, qui fournit un nouvel éclairage sur le rapport minoritaire/majoritaire. Le tableau 2.6 permet de constater l'utilité d'un tel concept.

Une telle information revêt une grande utilité dans la mesure où la concentration d'un groupe linguistique sur un territoire donné, tout comme le poids relatif de ce groupe, aura une influence sur les pratiques linguistiques potentielles de ses membres.

Tableau 2.6
Répartition des francophones selon la région de résidence et l'indice de concentration au sein de leur municipalité, Manitoba, 2006

Concentration au sein de la municipalité	pourcentage
Faible	13,5
Moyenne	75,7
Forte	10,8
Total	100,0

Nota :

Le terme francophone se réfère au total de la première langue officielle parlée (PLOP) français et la moitié de la PLOP français et anglais.

Source : Statistique Canada, Recensement de la population de 2006.

L'information qu'on peut tirer d'un tel indice de concentration est utile lorsqu'on la compare à celle présentée au tableau 2.5. Ainsi, par exemple, alors que trois francophones sur quatre vivent dans une municipalité où ils représentent moins de 10 % de la population, l'indice de concentration permet d'observer que ce sont seulement 14 % des francophones qui sont faiblement concentrés sur le territoire de la municipalité où ils résident. À l'inverse, les trois quarts des Franco-Manitobains sont moyennement concentrés sur le territoire de la municipalité où ils résident, et 11 % d'entre eux y sont fortement concentrés.

9. Se référer à l'annexe D pour une description de l'indice de concentration et du concept de l'aire de diffusion.

Section 3 Les facteurs d'évolution de la population de langue maternelle française

L'évolution des groupes linguistiques dans une province ou une région donnée dépend de l'effet combiné des facteurs de l'accroissement naturel que sont la fécondité et la mortalité d'une part et ceux de la migration interne et internationale d'autre part. S'y ajoute la composante de la continuité linguistique intergénérationnelle, c'est-à-dire la transmission de la langue maternelle de la mère aux enfants¹⁰. Un autre facteur sera présenté dans cette section, soit celui de la continuité linguistique intragénérationnelle ou, son pendant, le transfert ou la substitution linguistique. Ce dernier, bien que n'influant pas directement sur l'évolution d'un groupe linguistique à court terme peut néanmoins avoir une influence importante à long terme dans la mesure où la langue d'usage prédominante au foyer est généralement celle qui est transmise aux enfants.

Dans la présente section, une bonne partie de l'information présentée portera sur le groupe de langue maternelle française au Manitoba. Toutefois, dans certains cas, ceux de la migration interprovinciale et de l'immigration internationale notamment, l'analyse portera également sur la population dont le français est la première langue officielle parlée.

3.1 Fécondité

Durant la première moitié du XX^e siècle, au Canada, les différences de fécondité entre les groupes linguistiques ont permis d'expliquer en partie la croissance ou le maintien de la population de certains groupes par rapport à d'autres. Au Manitoba, du milieu des années 1950 au milieu des années 1960, les femmes francophones affichaient une fécondité supérieure à celle des femmes anglophones ou allophones. Cette forte fécondité des francophones permettait ainsi de compenser en partie les effets de l'immigration internationale dans la mesure où cette dernière favorisait la croissance de la population de langue maternelle anglaise.

Les données tirées des recensements indiquent que l'indice synthétique de fécondité des femmes francophones a diminué de façon importante, si bien que sur une période de seulement 30 ans (1956-1961 à 1981-1986), le nombre moyen d'enfants par femme est passé de 5,01 à 1,87 (voir le tableau 3.1). La baisse de fécondité a également touché les femmes de langue maternelle anglaise, bien qu'elle fût moins radicale, passant de 3,77 à 1,69 au cours de la même période. Au cours des lustres suivants, l'indice synthétique de fécondité des francophones était inférieur à ceux des deux autres groupes et il a atteint son plus bas niveau durant le lustre 1996-2001, soit 1,66 enfant par femme.

Les démographes établissent que, dans les conditions actuelles de faible mortalité, le seuil de remplacement des générations correspond à un indice de 2,1, c'est-à-dire de 2 100 enfants pour 1 000 femmes. On notera au tableau 3.1 que le niveau de fécondité des francophones est passé sous ce seuil de remplacement dès le lustre 1981 à 1986. Chez les femmes anglophones, ce phénomène s'est produit un peu plus tôt, soit au cours du lustre 1976 à 1981. Chez les femmes de tierce langue maternelle, l'indice de fécondité est en décroissance depuis le lustre 1956-1961, sans toutefois passer sous le seuil de remplacement des générations. Entre 2001 et 2006, il était de 2,16 enfants par femme.

Depuis le lustre 1966 à 1971, l'indice de fécondité des femmes de tierce langue maternelle est supérieur à celui de leurs concitoyennes francophones. À cet égard, il convient cependant d'être prudent lorsqu'on examine l'incidence d'un indice de fécondité plus élevé chez les femmes de tierce langue maternelle. Ce phénomène ne se traduit pas nécessairement par un accroissement de la population de ce groupe par rapport aux autres. Comme nous le verrons plus loin, la transmission d'une autre langue maternelle aux enfants, généralement la langue majoritaire du milieu de vie, est un phénomène non négligeable.

10. La transmission d'une langue se fait aussi bien entendu des pères aux enfants, mais c'est habituellement celle de la mère qui prédomine.

Tableau 3.1
Indice synthétique de fécondité selon la langue maternelle, Manitoba, 1956 à 2006

Période quinquennale	Enfants par femme			
	Toutes langues	Français	Anglais	Autres langues
		nombre		
1956 à 1961	3,91	5,01	3,77	3,94
1961 à 1966	3,68	4,55	3,48	3,87
1966 à 1971	2,74	3,05	2,50	3,21
1971 à 1976	2,27	2,55	2,14	2,57
1976 à 1981	1,91	2,05	1,74	2,50
1981 à 1986	1,82	1,87	1,69	2,42
1986 à 1991	1,89	1,76	1,80	2,29
1991 à 1996	1,97	1,88	1,91	2,26
1996 à 2001	1,88	1,66	1,81	2,22
2001 à 2006	1,84	1,73	1,77	2,16

Nota : La méthode de calcul de l'indice de fécondité est tirée de Lachapelle (1988).

Sources : Statistique Canada, les recensements de la population de 1956 à 2006.

3.2 Transmission de la langue maternelle et effet de l'exogamie

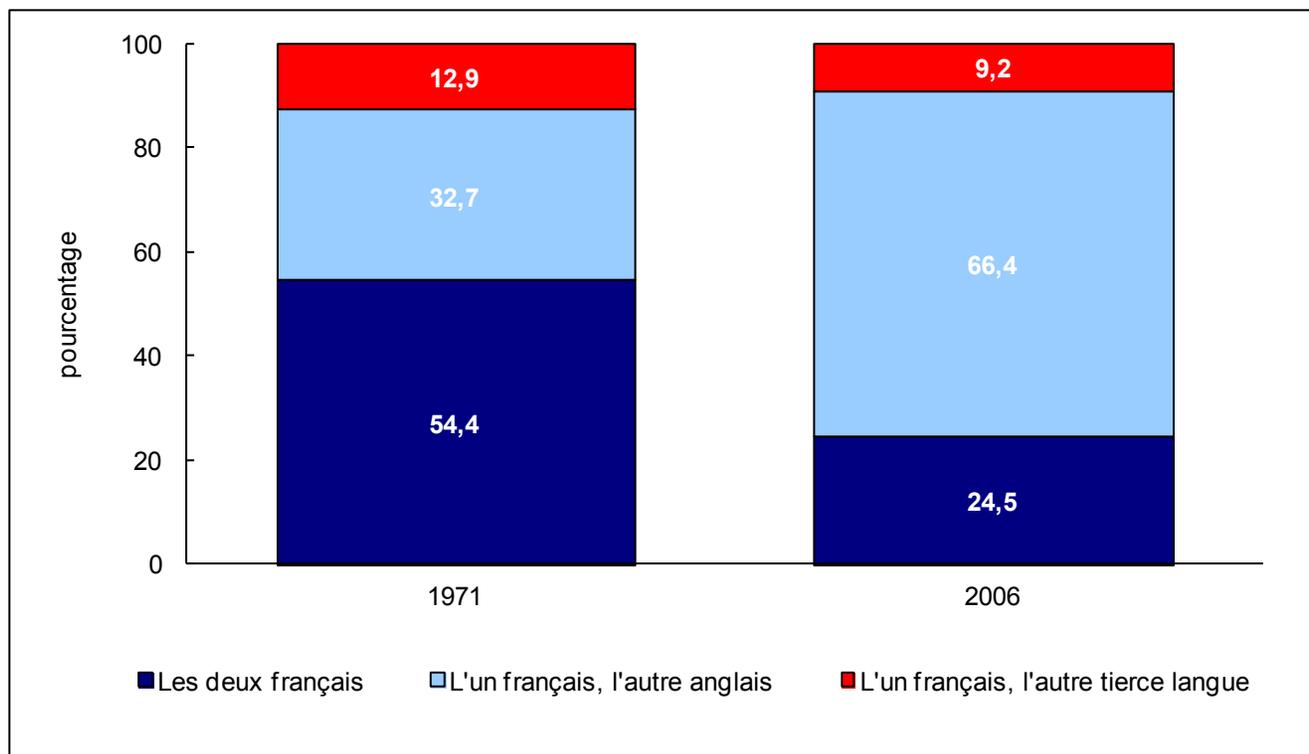
Bien que l'indice synthétique de fécondité fournisse un renseignement utile sur le nombre de naissances au sein des différents groupes de langue maternelle, celui-ci ne fournit aucune information sur la langue maternelle transmise aux enfants. On sait en effet que la tendance à transmettre une langue à ses enfants varie en fonction d'un certain nombre de facteurs, dont l'un des plus importants est la concentration géographique de la population constituant un groupe linguistique donné. Ce facteur de concentration géographique influe également sur la propension à vivre au sein d'un couple exogame, c'est-à-dire un couple dont les conjoints¹¹ n'ont pas la même langue maternelle. En outre, plus faible est la concentration géographique ou le poids relatif d'un groupe linguistique au sein d'un milieu donné, plus faible sera la propension des parents à transmettre la langue minoritaire. Au Manitoba, la proportion d'enfants issus de couples constitués d'au moins un partenaire de langue maternelle française qui se sont vus transmettre le français comme langue maternelle au moment du Recensement de 2006 se situait à 39 %.

Entre 1971 et 2006, la proportion de couples exogames français-anglais parmi l'ensemble des couples composés d'au moins un conjoint de langue maternelle française s'est fortement accrue, passant de 35 % à 60 %. Par le fait même, la proportion de couples endogames dont les deux conjoints ont le français comme langue maternelle et celle des couples exogames français-tierce langue ont chuté, passant de 51 % à 31 % et de 14 % à 9 % respectivement, entre 1971 et 2006.

Au cours de cette même période, la proportion d'enfants issus d'une famille exogame français-anglais parmi l'ensemble des familles dont au moins un parent est de langue maternelle française a doublé au Manitoba, passant de 33 % à 66 % (voir le graphique 3.1). À l'opposé, la part des enfants vivant au sein d'une famille endogame dont les deux parents ont le français comme langue maternelle a substantiellement diminué, passant de 54 % en 1971 à 24 % en 2006. La proportion de familles exogames français-tierce langue a légèrement diminué durant cette période, passant de 13 % à 9 %.

11. Le terme « conjoint » inclut les personnes légalement mariées ainsi que celles vivant en union de fait.

Graphique 3.1
Proportion d'enfants de moins de 18 ans vivant au sein d'une famille dont au moins un parent est de langue maternelle française, selon la langue maternelle des parents, Manitoba, 1971 et 2006



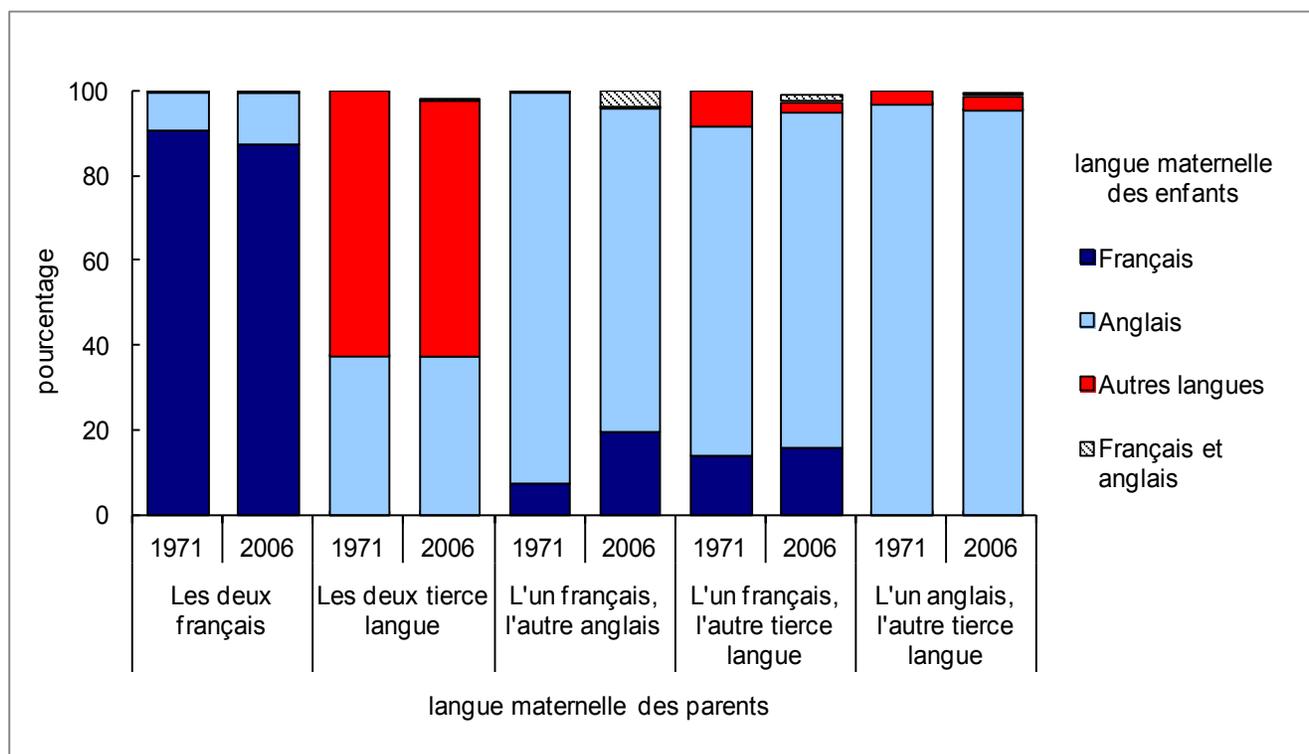
Nota :

Pour 2006, les réponses multiples ont été également réparties entre les groupes linguistiques. La base de données du Recensement de 1971 ne comprend pas de réponses multiples.

Sources : Statistique Canada, les recensements de la population de 1971 et 2006.

En raison de l'augmentation de la proportion de couples exogames français-anglais entre 1971 et 2006, on pourrait s'attendre à observer une baisse du taux de transmission de la langue minoritaire (en l'occurrence le français) aux enfants. Or, alors que les enfants de moins de 18 ans issus de couples exogames français-anglais s'étaient vus transmettre le français comme langue maternelle dans une proportion de 7 % en 1971, cette proportion atteignait 19 % en 2006 (voir le graphique 3.2). On observe également une légère augmentation de la transmission du français aux enfants issus de couples exogames français-tierce langue, de 14 % à 15 % au cours de la même période.

Le graphique 3.2 illustre également que chez les couples endogames francophones, la transmission du français aux enfants de moins de 18 ans est passée de 90 % en 1971 à 87 % en 2006.

Graphique 3.2
Langue maternelle des enfants de moins de 18 ans selon la langue maternelle des parents, Manitoba, 1971 et 2006

Nota :

Pour 2006, seules les réponses uniques ont été utilisées pour les parents, alors que dans le cas des enfants seule la catégorie français et anglais a été considérée parmi les réponses multiples. La base de données du Recensement de 1971 ne comprend pas de réponses multiples.

Sources : Statistique Canada, les recensements de la population de 1971 et 2006.

On observe entre 1971 et 2006 une augmentation du taux de transmission du français aux enfants issus de couples exogames français-anglais. Cette hausse est plus marquée parmi les familles dont la mère est de langue maternelle française que parmi celles dont le père a cette langue maternelle. Ainsi, les données de recensement révèlent que le taux de transmission du français des mères de langue maternelle française à leurs enfants a fortement augmenté, de 7 % en 1971 à 31 % en 2006, alors que celui des pères de langue maternelle française est passé de 7 % à 15 % respectivement.

Le tableau 3.2 rend compte du fait qu'entre 1971 et 2006, au sein des couples exogames avec un conjoint de langue maternelle française, la proportion de conjointes de langue maternelle autre que française qui peuvent soutenir une conversation en français et en anglais s'est accrue. Ainsi, l'augmentation de la transmission du français aux enfants vivant dans des familles exogames français-anglais va de pair avec une augmentation du bilinguisme français-anglais des conjointes non francophones. Les conjointes de langue maternelle anglaise affichaient un taux de bilinguisme français-anglais de 15 % en 2006 comparativement à 12 % en 1971. Les conjointes de tierce langue maternelle affichaient en 2006 le taux le plus élevé de bilinguisme français-anglais (17 %) parmi tous les conjoints non francophones formant un couple exogame, en hausse par rapport à 1971 (15 %).

À l'inverse, on observe une décroissance du bilinguisme français-anglais chez les conjoints de langue maternelle autre que française. Il est passé de 14 % en 1971 à 11 % en 2006 chez les conjoints de langue maternelle anglaise et de 16,5 % à 13,6 % chez les conjoints de tierce langue maternelle.

Tableau 3.2**Proportion de conjoints de langue maternelle autre que français qui peuvent soutenir une conversation en français et en anglais selon la combinaison linguistique du couple, Manitoba, 1971 et 2006**

Combinaison linguistique du couple	1971	2006
	pourcentage	
Conjoint anglais et conjointe français	13,9	11,0
Conjoint français et conjointe anglais	12,1	15,2
Conjoint autre langue et conjointe français	16,5	13,6
Conjoint français et conjointe autre langue	14,8	17,4

Nota : Seules les réponses uniques ont été utilisées.

Sources : Statistique Canada, les recensements de la population de 1971 et 2006.

Par ailleurs, mentionnons qu'en 1971, 6,7 % des conjointes de langue maternelle française qui vivaient avec un conjoint de langue anglaise parlaient français le plus souvent à la maison, comparativement à 4,3 % des conjoints de langue maternelle française vivant avec une conjointe de langue anglaise. Trente-cinq ans plus tard, en 2006, ces proportions étaient de 11,5 % et de 6,7 % respectivement.

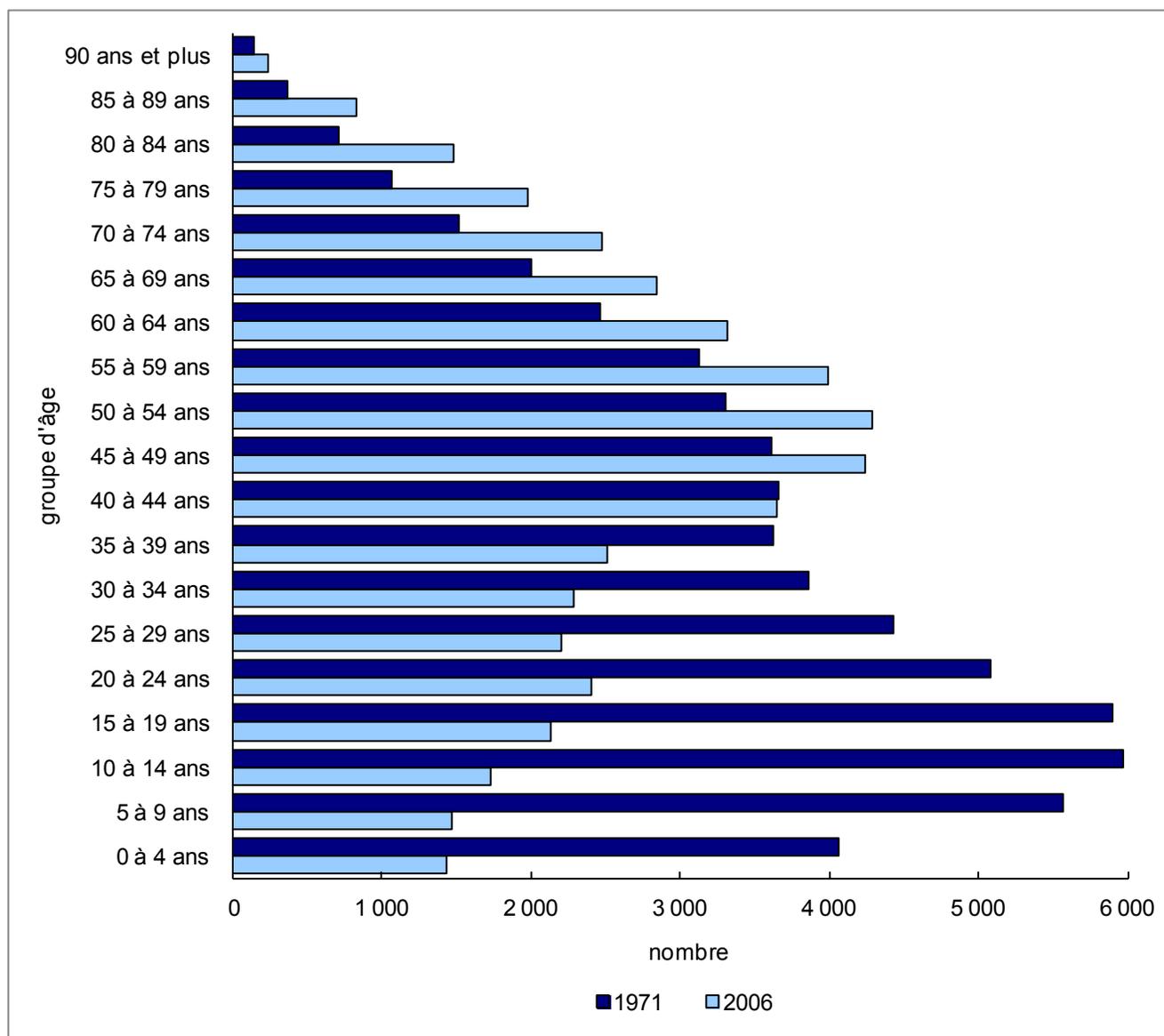
3.3 La structure par âge

L'examen de l'évolution de la structure par âge de la population francophone du Manitoba est instructif dans la mesure où il permet de mettre au jour une partie de l'histoire démographique de cette population tout en fournissant une indication de son évolution future. Entre 1971 et 2006, cette évolution est essentiellement le résultat de la diminution de l'indice synthétique de fécondité des femmes francophones, d'un solde migratoire interprovincial négatif de la population de langue maternelle française et de l'apport de l'immigration internationale. À tous ces phénomènes vient s'ajouter une transmission faible ou modérée du français comme langue maternelle aux enfants. Rappelons en effet qu'au moment du Recensement de 2006, un peu moins de 4 enfants de moins de 18 ans sur 10 issus de couples composés d'au moins un conjoint de langue maternelle française s'étaient vu transmettre le français comme langue maternelle.

Le graphique 3.3 permet de cerner l'évolution de la structure par âge de la population de langue maternelle française au Manitoba. Nous avons déjà mentionné qu'entre 1971 et 2006, la population de ce groupe linguistique a connu une baisse de 25 % de son effectif, passant ainsi de 60 485 à 45 515 personnes. Ce ne sont pas toutes les cohortes toutefois qui ont subi une baisse de leurs effectifs. En fait, les effectifs des cohortes âgées de moins de 40 ans ont connu des pertes notamment en raison d'une baisse de la fécondité des femmes francophones, en partie due à un indice de fécondité inférieur au seuil de remplacement des générations. La population de langue maternelle française a aussi été affectée par un solde négatif de la migration interprovinciale. Par ailleurs, on observe une hausse substantielle du nombre de personnes âgées de 45 ans ou plus, ce qui témoigne de la forte fécondité passée des Franco-Manitobaines. L'augmentation de l'effectif des personnes âgées s'explique également par le vieillissement de la population et de l'allongement de l'espérance de vie.

En 2006, le nombre d'enfants âgés de moins de 5 ans (1 435) était plus faible que le nombre d'adultes âgés de 30 à 34 ans (2 290), l'âge moyen de fécondité, pour un rapport de 0,63. Par comparaison, en 1971 ce rapport était de 1,05 (soit 4 065 / 3 860). En outre, notons que sur le graphique 3.3, l'effectif de la génération des *baby-boomers* (nés entre 1946 et 1966), qui correspondait aux cohortes d'âges des 5 à 9 ans à 20 à 24 ans (22 515) en 1971, est beaucoup plus important que celui des cohortes âgées de 40 à 44 ans à 55 à 59 ans (16 165) 35 ans plus tard. Ces faits s'expliquent en partie par la migration de francophones vers les autres provinces et les territoires.

Graphique 3.3
Structure par âge de la population de langue maternelle française,
Manitoba, 1971 et 2006



Nota : Les réponses multiples ont été réparties également.

Sources : Statistique Canada, les recensements de la population de 1971 et 2006.

Toutes choses étant égales par ailleurs, le faible effectif des plus jeunes générations en 2006, couplé au fait qu'au cours des prochaines décennies plusieurs cohortes franchiront le cap des 65 ans, résultera en une structure par âge témoignant d'un vieillissement important de la population de langue maternelle française. Du reste, déjà en 2006, la proportion de la population francophone âgée de 65 ans ou plus est 2 fois plus élevée que celle âgée de moins de 15 ans.

Le vieillissement de la population de langue maternelle française étant principalement le fait d'un faible indice de fécondité et d'un allongement progressif de l'espérance de vie, on peut présumer qu'il résulte également d'une non-transmission de la langue maternelle française aux enfants. Tel que mentionné plus haut, le taux de transmission intergénérationnelle du français dans les familles composées de couples exogames français-anglais est faible, bien qu'il ait augmenté entre 1971 et 2006 : 7 % des enfants âgés de moins de 18 ans vivant au sein de ces familles s'étaient vus transmettre le français comme langue maternelle en 1971 comparativement à 19 % en 2006 (voir le graphique 3.2). C'est plutôt la transmission de l'anglais (76 %) aux enfants issus de ces couples exogames qui prévalait en 2006.

Prise dans son ensemble, la continuité linguistique intergénérationnelle n'a pas favorisé la population francophone au cours de cette période. Celle-ci se mesure en établissant le rapport du nombre d'enfants de langue maternelle française âgés de moins de 5 ans à celui du nombre d'enfants dont la mère est de langue maternelle française¹². Au Manitoba, cet indice se situait à 0,67 en 2006, semblable à 1971 alors qu'il était de 0,66. Notons qu'« un groupe linguistique ressort gagnant du processus de transmission de la langue maternelle lorsque l'indice est supérieur à 1. [...] À l'inverse, le bilan des déplacements est défavorable à une langue maternelle lorsque son indice est inférieur à 1 » (Lachapelle et Lepage, 2011 : 91). Dans le cas du Manitoba, la transmission intergénérationnelle est défavorable à la population de langue maternelle française dans la mesure où cet indice de continuité intergénérationnelle est inférieur à 1¹³.

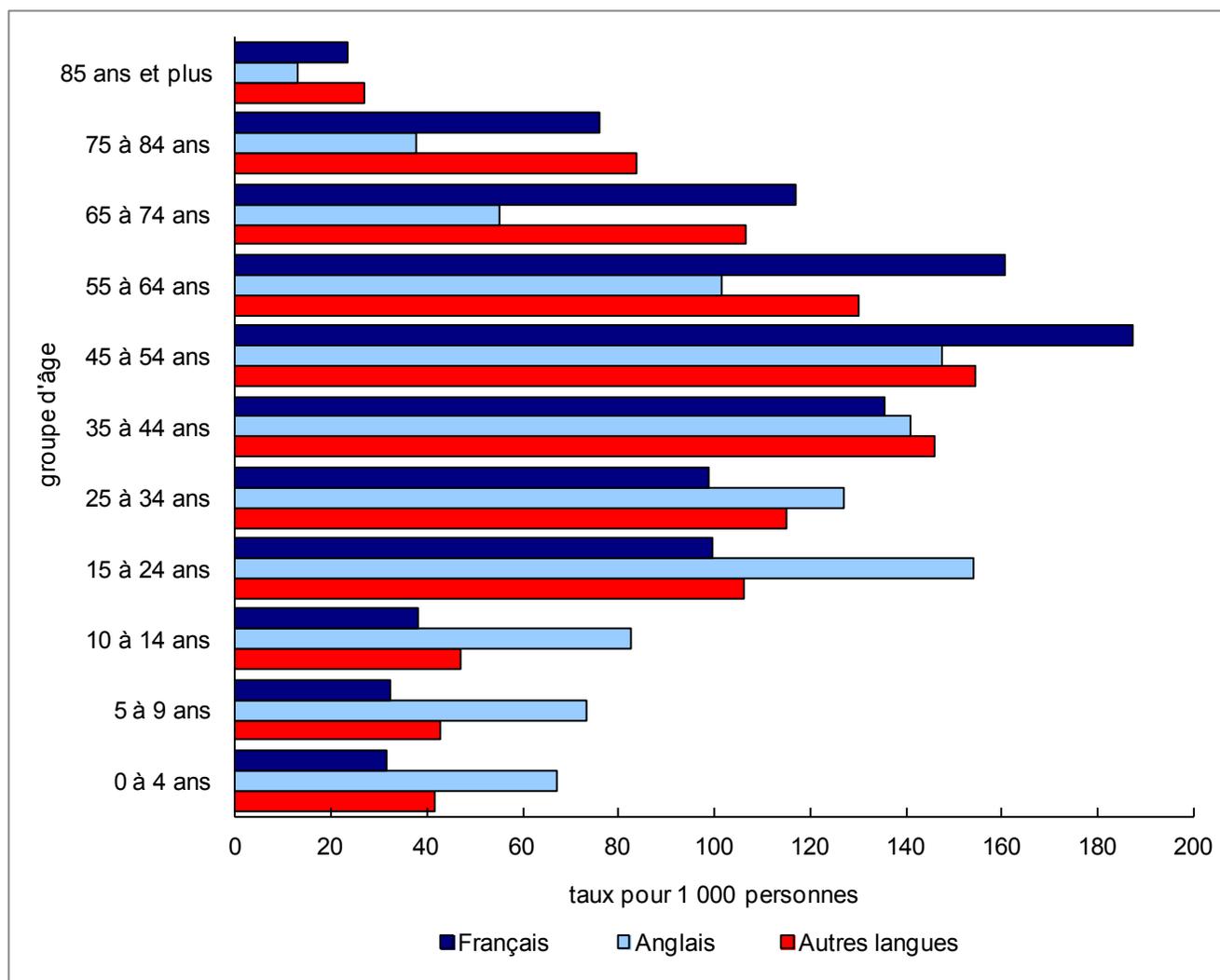
La forte baisse des naissances qu'a connue le groupe de langue maternelle française depuis 35 ans n'est pas unique à ce groupe linguistique. Le graphique 3.4 rend compte de la structure par âge des principaux groupes de langue maternelle en 2006. Bien que la part relative des cohortes de moins de 25 ans du groupe de langue maternelle anglaise soit plus importante que l'est celle des deux autres groupes, on constate que les conséquences d'un indice de fécondité inférieur au seuil de remplacement des générations sont également apparentes chez les moins de 15 ans de ce groupe linguistique. Contrairement au groupe de langue maternelle française et tierce, le groupe anglophone bénéficie de l'apport de la mobilité linguistique intergénérationnelle des deux autres groupes.

Mentionnons en outre que la surreprésentation des groupes de langue maternelle française et tierces parmi les cohortes âgées de 45 ans et plus fait état d'un vieillissement de la population qui est plus marqué chez ces groupes linguistiques que chez les anglophones.

12. Pour ce faire, les démographes considèrent généralement les enfants vivant dans une famille biparentale ou monoparentale dirigée par une femme, lesquels représentent plus de 97 % de l'ensemble des enfants de ce groupe d'âge.

13. Pour un examen approfondi de cette approche, se référer à Lachapelle et Lepage (2011).

Graphique 3.4
Structure par âge des populations de langue maternelle française, anglaise et autres,
Manitoba, 2006 (taux pour 1 000)



Nota : Les réponses multiples ont été réparties également entre les groupes linguistiques.

Source : Statistique Canada, Recensement de la population de 2006.

3.4 Les transferts linguistiques ou la mobilité linguistique intragénérationnelle

Les transferts linguistiques, aussi appelés substitutions linguistiques, désignent le phénomène suivant lequel la principale langue d'usage au foyer est différente de la langue maternelle des individus. Ce phénomène de mobilité linguistique n'a pas d'incidence directe sur l'évolution des groupes linguistiques définis selon la langue maternelle. Toutefois, dans la mesure où la langue qui domine au foyer est habituellement celle qui est transmise aux enfants, elle influe donc à long terme sur le devenir des groupes linguistiques. En outre, lorsque le critère utilisé pour la définition des groupes linguistiques est celui de la première langue officielle parlée, la langue parlée le plus souvent à la maison a une influence directe sur l'effectif du groupe francophone. Par exemple, selon ce critère, les personnes ayant une connaissance des deux langues officielles et qui ont soit le français et l'anglais, soit une tierce langue comme langue maternelle font partie du groupe de langue française s'ils parlent le français le plus souvent au foyer¹⁴.

14. Rappelons que les personnes de tierce langue maternelle qui ne connaissent que le français se voient attribuer le français en tant que première langue officielle parlée, peu importe qu'elles parlent ou non cette langue le plus souvent à la maison.

Au fil des recensements, on constate que le taux de transferts linguistiques chez les personnes de langue maternelle française au Manitoba augmente de façon régulière (voir le tableau 3.3). Ainsi, en 1971, environ 37 % des Manitobains dont le français était la langue maternelle déclaraient parler une autre langue, essentiellement l'anglais, le plus souvent à la maison. Trente-cinq ans plus tard, 56 % des personnes de langue maternelle française déclaraient parler une autre langue que le français le plus souvent au foyer. Presque nuls chez les personnes de langue maternelle anglaise, les transferts linguistiques ont tout de même diminué, se situant à 1,0 % en 1971 et à 0,4 % en 2006. Chez les personnes de tierce langue maternelle, la proportion de transferts linguistiques est restée relativement stable au cours des 35 dernières années, passant de 52,4 % en 1971 à 51,7 % en 2006.

Tableau 3.3
Taux de transferts linguistiques selon la langue maternelle, Manitoba, 1971 à 2006

Année	Langue maternelle		
	Français	Anglais	Autres langues
pourcentage			
1971	37,2	1,0	52,4
1981	40,7	0,5	50,5
1991	50,3	0,3	52,9
2001	54,8	0,4	54,9
2006	55,6	0,4	51,7

Nota :

À l'exception de 1971, seules les réponses uniques ont été considérées pour la langue maternelle alors que pour la principale langue d'usage au foyer toutes les réponses étaient considérées.

Sources : Statistique Canada, les recensements de la population de 1971 à 2006.

Un indice de continuité linguistique peut également être utilisé comme corollaire du taux de transfert linguistique. Cet indice représente le rapport de l'effectif des personnes d'une langue d'usage donnée (au foyer) à l'effectif des personnes de langue maternelle correspondante. Lorsque cet indice est supérieur à 1, cela signifie que ce groupe ressort gagnant des échanges avec les autres groupes linguistiques alors qu'un indice inférieur à 1 signifie une situation défavorable au groupe en question.

À la lumière des statistiques présentées au tableau 3.4, on constate que le groupe de langue maternelle anglaise a vu son indice de continuité linguistique passer de 1,23 à 1,18 entre 1971 et 2006 alors que celui du groupe francophone est passé de 0,65 à 0,45. Pour la même période, l'indice de continuité linguistique du groupe de tierce langue maternelle a très peu changé, passant de 0,50 à 0,48¹⁵.

15. Il peut sembler étonnant que la baisse de l'indice de continuité linguistique chez les francophones et les allophones ne s'accompagne pas d'une hausse de l'indice chez les anglophones. Il s'agit en fait d'un effet de composition. Ce phénomène singulier, connu notamment sous le nom de paradoxe de Simpson, s'explique dans ce cas-ci par la hausse de l'importance relative du groupe anglophone par rapport aux autres groupes linguistiques.

Tableau 3.4
Population selon la langue maternelle, la langue parlée le plus souvent à la maison et indice de continuité linguistique, Manitoba, 1971 et 2006

Caractéristiques linguistiques	1971			2006		
	Français	Autres langues		Français	Autres langues	
		Anglais	Autres langues		Anglais	Autres langues
nombre						
Langue parlée le plus souvent à la maison	39 595	816 560	132 090	20 515	997 600	115 400
Langue maternelle	60 490	662 130	265 630	45 520	845 595	242 400
Indice de continuité linguistique (%)	0,65	1,23	0,50	0,45	1,18	0,48

Nota :

Pour 2006, les réponses multiples ont été également réparties entre les groupes linguistiques. La base de données du Recensement de 1971 ne comprend pas de réponses multiples.

Sources : Statistique Canada, les recensements de la population de 1971 et 2006.

L'indice de continuité de 0,45 du groupe de langue maternelle française prend par ailleurs en compte le fait qu'au Manitoba, 470 personnes ont une tierce langue maternelle et parlent le français le plus souvent à la maison (tableau 3.5). De même, il tient compte du fait que plus de 765 personnes de langue maternelle anglaise ont le français comme principale langue d'usage au foyer.

Tableau 3.5
Population selon la langue maternelle et la langue parlée le plus souvent à la maison, Manitoba, 2006

Langue maternelle		Langue parlée le plus souvent à la maison			
		Français	Anglais	Autres langues	Total
Français	nombre	18 935	24 960	65	43 960
	pourcentage	43,1	56,8	0,2	100,0
Anglais	nombre	765	834 030	3 625	838 415
	pourcentage	0,1	99,5	0,4	100,0
Autres langues	nombre	470	127 140	108 710	236 315
	pourcentage	0,2	53,8	46,0	100,0
Total	nombre	20 165	986 125	112 400	1 118 690

Nota :

Avec égale répartition des réponses multiples à la question sur la langue parlée le plus souvent à la maison et réponses uniques à la question sur la langue maternelle. Dû à l'arrondissement aléatoire des nombres, certains totaux peuvent ne pas correspondre à la somme des nombres présentés dans le corps du tableau.

Source : Statistique Canada, Recensement de la population de 2006.

En raison du fait que la principale langue d'usage d'un individu à la maison diffère de sa langue maternelle, la notion de transfert linguistique a souvent été perçue comme un phénomène désignant l'abandon de la langue maternelle. Or, depuis 2001, le recensement canadien comporte une question sur les langues autres que la langue principale qui sont parlées de façon régulière au foyer. Bien qu'il puisse être difficile de juger de la façon dont les répondants interprètent cette nouvelle question, des tests qualitatifs effectués auprès de répondants ainsi que les résultats de l'Enquête sur la vitalité des minorités de langue officielle ont montré que ceux-ci y associaient habituellement une utilisation quotidienne de cette langue.

Les résultats du recensement sur cette question permettent de distinguer le phénomène du transfert linguistique partiel de celui du transfert linguistique complet. Par le fait même, le corollaire de cette distinction amène à nuancer la notion de continuité linguistique dans la mesure où l'utilisation régulière de sa langue maternelle au foyer ne peut être automatiquement interprétée comme une discontinuité d'usage linguistique.

En 2006, plus de 19 500 Manitobains parlaient le français comme seule langue principale à la maison alors que plus de 2 000 personnes déclaraient parler cette langue le plus souvent en combinaison avec l'anglais ou une tierce langue (voir le tableau 3.6). Ainsi, ce sont 1,9 % des Manitobains qui ont déclaré avoir le français comme principale langue d'usage. Les données tirées du Recensement de 2006 révèlent également que 17 930 personnes ont déclaré parler régulièrement le français à la maison, bien qu'il ne soit pas leur principale langue d'usage (voir le tableau 3.7). En somme, le français est parlé le plus souvent ou régulièrement au foyer par 3,5 % de la population de la province, soit environ 39 500 personnes.

Tableau 3.6
Population selon la langue maternelle, la langue parlée le plus souvent à la maison
et les autres langues parlées régulièrement à la maison, Manitoba, 2006

Type de réponse	Langue maternelle		Langue parlée le plus souvent à la maison		Autre(s) langue(s) parlée(s) régulièrement à la maison	
	nombre	%	nombre	%	nombre	%
Réponses uniques	1 118 690	98,7	1 116 605	98,5	131 390	11,6
Français	43 960	3,9	19 515	1,7	16 955	1,5
Anglais	838 415	74,0	989 215	87,3	57 900	5,1
Autre	236 315	20,8	107 875	9,5	56 530	5,0
Réponses multiples	14 825	1,3	16 910	1,5	1 610	0,1
Français et anglais	2 630	0,2	1 820	0,2	30	0,0
Anglais et autre	11 675	1,0	14 875	1,3	635	0,1
Français et autre	435	0,0	110	0,0	935	0,1
Anglais et français et autre	85	0,0	105	0,0	15	0,0
Total	1 133 515	100,0	1 133 510	100,0

Nota :

Dû à l'arrondissement aléatoire des nombres, certains totaux peuvent ne pas correspondre à la somme des nombres présentés dans le corps du tableau.

Source : Statistique Canada, Recensement de la population de 2006.

Tableau 3.7
Effectif et proportion de la population ayant le français en tant que langue maternelle, première langue officielle parlée, langue parlée le plus souvent à la maison et langue parlée régulièrement à la maison, Manitoba, 2006

Langue française	nombre	pourcentage
Langue maternelle	47 110	4,2
Première langue officielle parlée	44 115	3,9
Langue parlée au moins régulièrement à la maison	39 485	3,5
Langue parlée le plus souvent à la maison	21 555	1,9
Langue parlée régulièrement à la maison	17 930	1,6

Nota : Réponses uniques et multiples combinées.

Source : Statistique Canada, Recensement de la population de 2006.

L'information sur l'utilisation régulière du français comme langue secondaire au foyer permet de distinguer les transferts linguistiques complets des transferts linguistiques partiels. Ainsi, en se fondant sur les réponses uniques à la question sur la première langue apprise et encore comprise au moment du Recensement de 2006 (communément appelée langue maternelle), on constate que, pour l'ensemble du Manitoba, 34 % des personnes dont le français est la langue maternelle n'utilisent pas cette langue au moins régulièrement à la maison (transfert complet) alors que 22 % en font un usage régulier (transfert partiel). Par conséquent, le français est la langue d'usage principale au foyer pour 44 % de l'ensemble des francophones (voir le tableau 3.8).

Tableau 3.8
Taux de transferts linguistiques complets et partiels des francophones selon le groupe d'âge, Manitoba, 2006

Groupe d'âge	Transferts linguistiques		
	Complets	Partiels	Total
	pourcentage		
0 à 14 ans	6,9	16,6	23,5
15 à 24 ans	19,2	25,6	44,8
25 à 34 ans	33,6	27,5	61,1
35 à 54 ans	42,0	25,3	67,3
55 à 64 ans	42,2	20,8	63,0
65 ans et plus	34,4	15,1	49,5
Total	33,9	21,7	55,6

Nota :

Le terme francophone se réfère à la langue maternelle. Seules les réponses uniques ont été considérées pour la langue maternelle alors que pour la principale langue d'usage au foyer toutes les réponses étaient considérées.

Source : Statistique Canada, Recensement de la population de 2006.

On sait que les taux de transferts linguistiques complets et partiels varient selon le groupe d'âge (voir le tableau 3.8). Au Manitoba, les statistiques du Recensement de 2006 révèlent que les personnes âgées de 35 à 64 ans sont les plus susceptibles d'avoir fait un transfert linguistique complet. Les francophones âgés de 35 à 54 ans sont plus enclins à utiliser une autre langue que le français à la maison (67 %) que ceux des autres groupes d'âge alors que ceux de moins de 15 ans sont moins susceptibles de le faire (23 %). Pour ce qui est des taux de transferts linguistiques partiels, les francophones âgés de 25 à 34 ans s'avèrent être ceux affichant les taux les plus élevés (27 %). On observe par ailleurs que chez ces francophones âgés de 15 à 54 ans, la proportion de personnes dont le français est la langue d'usage principale au foyer varie de 33 % à 55 % selon le groupe d'âge.

L'exogamie est souvent associée aux transferts linguistiques des francophones à l'extérieur du Québec. En effet, 83 % des francophones du Manitoba qui vivent en situation d'exogamie avec un conjoint de langue maternelle anglaise parlent l'anglais le plus souvent à la maison. Les données de l'EVMLO permettent cependant de mieux documenter le lien entre l'exogamie et le transfert linguistique des francophones. Ainsi, chez plus de la moitié des francophones, on constate que le transfert linguistique a eu lieu bien avant le moment de former une union avec un conjoint anglophone : environ 84 % des francophones qui vivent en situation d'exogamie ont commencé à parler l'anglais le plus souvent à la maison avant l'âge de 21 ans et 52 % avant l'âge de 15 ans. Chez les francophones âgés de 25 à 44 ans, soit ceux susceptibles d'avoir de jeunes enfants, ces proportions s'élevaient à 98 % et à 59 % respectivement. Ainsi, ce n'est pas seulement l'exogamie qui influe sur le fait qu'un francophone parle l'anglais le plus souvent à la maison. De fait, ces résultats donnent à penser qu'habiter en milieu fortement minoritaire accroît l'usage de la langue majoritaire dans les activités quotidiennes et influe à moyen terme sur la langue principale des francophones et, ultimement, sur la propension à choisir un conjoint de langue anglaise. Quoi qu'il en soit, le lien entre exogamie et langue d'usage au foyer est certainement bi-directionnel.

Les données tirées de l'EVMLO jettent un éclairage sur l'association qu'on tend à établir entre transfert linguistique et anglicisation. L'enquête comprend en effet une question sur la langue principale des répondants, c'est-à-dire celle dans laquelle ils sont le plus à l'aise pour parler. Les données révèlent que 52 % de la population dont le français est la première langue officielle parlée a soit le français (32 %) soit les deux langues officielles (20 %) comme langue(s) principale(s).

Dans l'ensemble du Manitoba, une proportion plus importante de francophones déclarent parler davantage l'anglais que le français à la maison (transferts linguistiques complets et partiels) que celle des francophones qui déclarent être plus à l'aise en anglais qu'en français. Ainsi, 56 % des Franco-Manitobains déclarent parler davantage l'anglais à la maison alors que 48 % ont déclaré être plus à l'aise en anglais qu'en français.

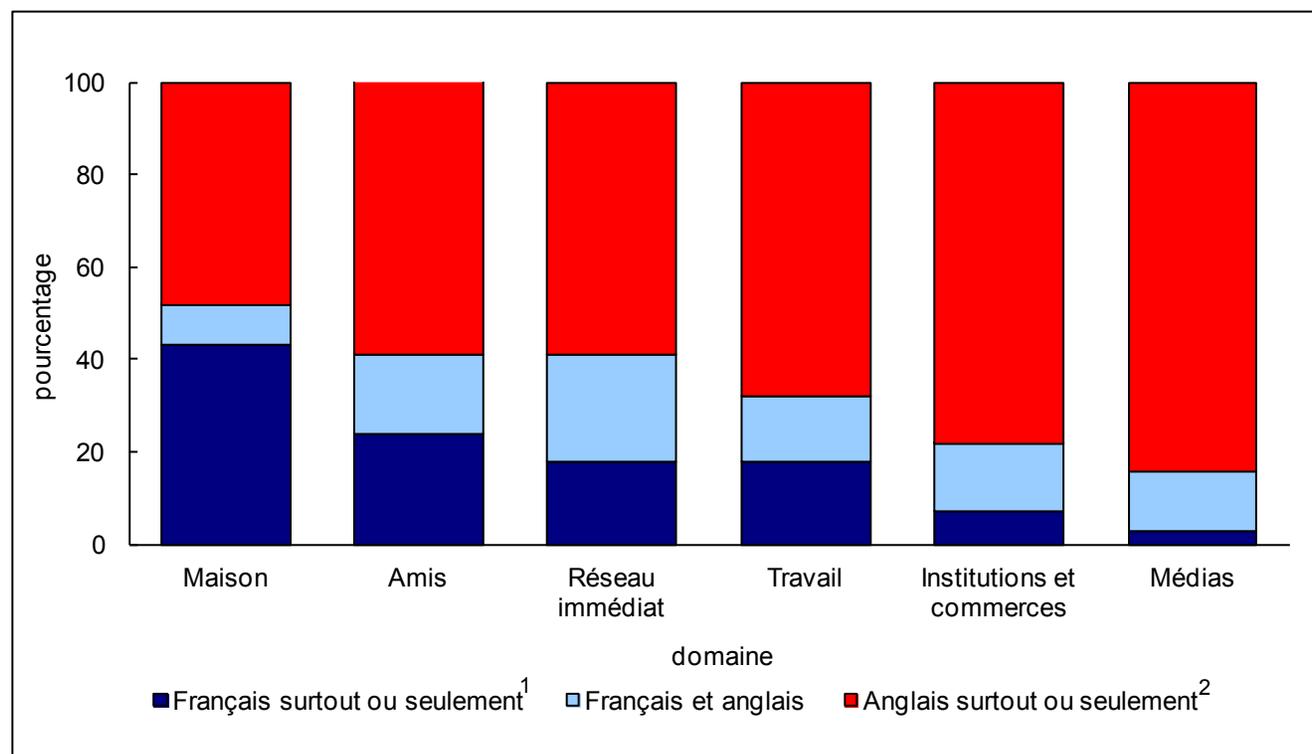
3.5 Usage du français dans la sphère publique

Les statistiques tirées du recensement de la population permettent de faire état de l'utilisation des langues dans la sphère privée (au foyer) et, comme nous le verrons à la section portant sur la population active, sur l'utilisation des langues en milieu de travail. Mais que savons-nous de l'utilisation de l'anglais et du français par les Franco-Manitobains dans des domaines d'interaction autres que celui du foyer?

L'Enquête sur la vitalité des minorités de langue officielle comporte de nombreuses questions sur l'utilisation des langues dans divers domaines de la sphère publique tels les commerces, les institutions du système de santé (que nous aborderons plus en détail à la section suivante), les activités de bénévolat, de soutien social, les activités communautaires ou sportives, etc. Certaines questions de l'enquête portent également sur des domaines qui se situent à la frontière des sphères privée et publique tels, par exemple, la langue parlée avec les amis à l'extérieur du foyer ou la langue dans laquelle on « consomme » divers médias.

L'examen des pratiques linguistiques dans divers domaines des sphères publique et privée révèle que, au Manitoba, la population dont la première langue officielle parlée est le français fait surtout usage de l'anglais dans la sphère publique (voir le graphique 3.5). C'est dans la consommation des médias et dans les échanges qui ont lieu dans les institutions et les commerces que l'usage de l'anglais est le plus répandu. Ainsi, dans ces deux domaines, la population de PLOP français y utilise l'anglais de façon prédominante (surtout ou seulement) dans une proportion de 84 % et 78 % respectivement. Dans la sphère privée, l'utilisation prédominante (surtout ou seulement) du français au foyer par près d'une personne sur deux est à peu près équivalente à celle de l'anglais¹⁶.

16. La différence n'est pas statistiquement significative.

Graphique 3.5
Proportion de francophones selon l'utilisation des langues dans divers domaines de la sphère publique et privée, Manitoba, 2006


1. Se réfère à la somme des catégories "seulement le français" et "beaucoup plus le français que l'anglais" du questionnaire de l'enquête.

2. Se réfère à la somme des catégories "seulement l'anglais" et "beaucoup plus l'anglais que le français" du questionnaire de l'enquête.

Nota :

Le terme francophone se réfère à la première langue officielle parlée. Veuillez consulter l'annexe B pour obtenir les indicateurs de qualité (coefficient de variation (CV)) associés aux estimations ayant mené à la production de ce graphique. Une note sur la construction des indices d'utilisation des langues au quotidien figure à l'annexe C.

Source : Statistique Canada, Enquête sur la vitalité des minorités de langues officielles, 2006.

Outre les choix linguistiques à la maison, dans la consommation des médias et dans les institutions et les commerces, le degré d'utilisation prédominante (surtout ou seulement) de l'anglais au sein des réseaux immédiats (59 %) et avec les amis (60 %) est le même. Au travail, les données de l'Enquête sur la vitalité des minorités de langue officielle révèlent que près de 68 % des personnes dont le français est l'unique première langue officielle parlée font surtout ou seulement usage de l'anglais. Notons finalement que l'indice général d'utilisation des langues dans la sphère publique révèle que 72 % de la population dont le français est la seule première langue officielle parlée utilise surtout ou seulement l'anglais dans l'ensemble des domaines de la sphère publique (médias, institutions et commerces, travail, réseau immédiat et amis à l'extérieur du foyer)¹⁷. Ainsi, dans la sphère publique, 31 % des francophones utilisent exclusivement l'anglais alors que 40 % utilisent surtout l'anglais (avec une autre langue).

17. Se référer à l'annexe C pour une description de l'indice général d'utilisation des langues dans la sphère publique.

3.6 Connaissance du français

Pour les personnes ayant comme langue principale le français, les opportunités d'utiliser cette langue peuvent s'accroître si elles sont en contact avec des personnes qui peuvent soutenir une conversation en français, même si cette langue n'est pas leur première langue officielle parlée.

La proportion de personnes qui ont déclaré pouvoir soutenir une conversation en français (9,3 %) au sein de l'ensemble de la population du Manitoba en 2006 est plus importante que celle de la population qui a déclaré le français seul ou avec une autre langue comme langue maternelle (4,2 %) ou encore que celle dont le français est la première langue officielle parlée (3,8 %). La part relative de Manitobains ayant la capacité de soutenir une conversation en français est fortement polarisée selon le groupe linguistique. Bien que 89 % des personnes de langue maternelle française aient déclaré une connaissance des deux langues officielles, cette proportion n'était que de 7 % chez les personnes de langue maternelle anglaise et de 3 % chez les personnes de tierce langue maternelle (voir le tableau 3.9). Chez ces dernières, 4 % ont déclaré ne pouvoir soutenir une conversation ni en français ni en anglais.

Tableau 3.9
Connaissance des langues officielles selon la langue maternelle, Manitoba,
2001 et 2006

Langue maternelle	Connaissance des langues officielles									
	2001					2006				
	Français	Anglais	Français et anglais	Ni français ni anglais	Total	Français	Anglais	Français et anglais	Ni français ni anglais	Total
pourcentage										
Français	2,4	6,7	90,9	0,0	100,0	3,7	6,8	89,4	0,0	100,0
Anglais	0,0	93,4	6,5	0,0	100,0	0,0	93,4	6,6	0,0	100,0
Autres langues	0,1	93,0	2,9	4,0	100,0	0,1	92,8	2,9	4,2	100,0
Total	0,1	89,7	9,3	0,8	100,0	0,2	89,8	9,1	0,9	100,0

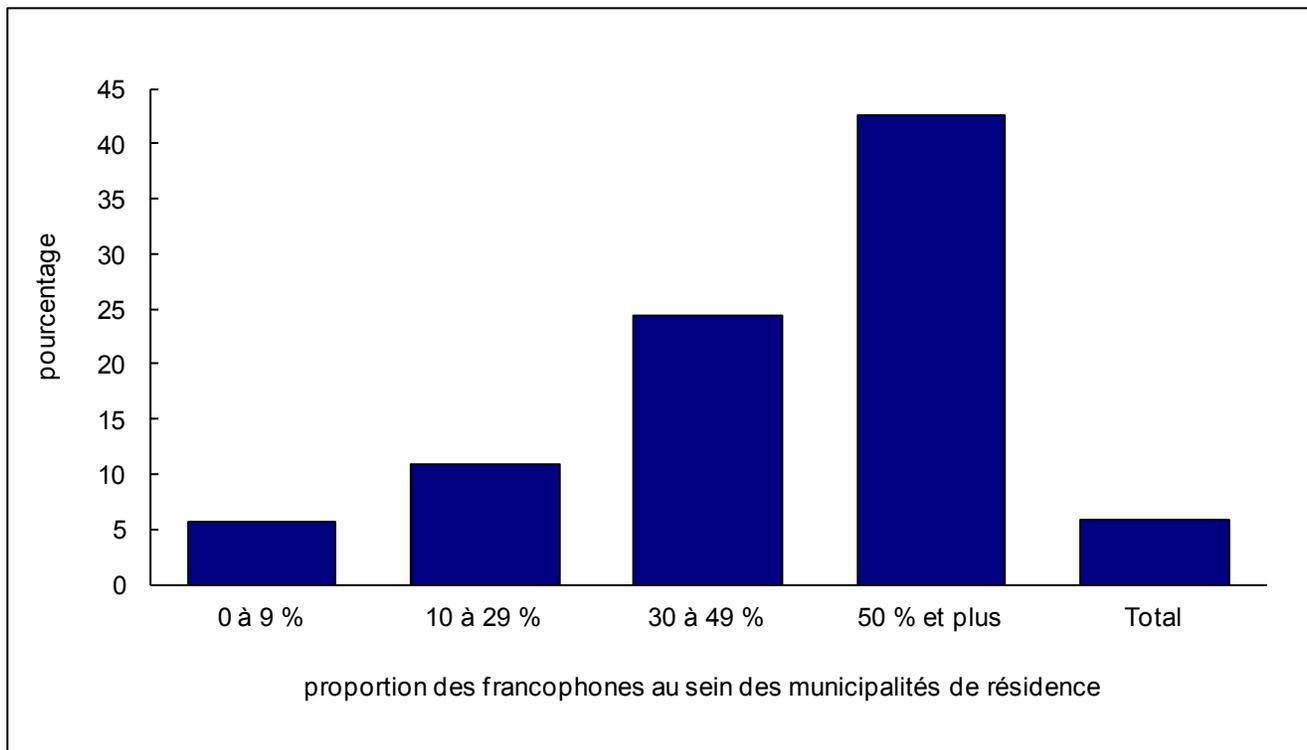
Nota : Les réponses multiples concernant la langue maternelle ont été réparties également entre les groupes linguistiques.

Sources : Statistique Canada, les recensements de la population de 2001 et 2006.

Dans les municipalités où les francophones représentent moins de 10 % de la population, le taux de bilinguisme français-anglais chez les non-francophones est de 6 % (voir le graphique 3.6). Dans celles où ils représentent de 10 % à 29 % de la population de leur municipalité, le niveau de connaissance du français chez les non-francophones se situe à 11 %. Ainsi, plus forte est la part relative des francophones au sein de leur municipalité, plus élevée sera le niveau de connaissance du français chez les non-francophones. Fait digne de mention, lorsque les francophones représentent 50 % ou plus de la population dans leur milieu de résidence, le niveau de connaissance du français par les non-francophones atteint 43 %.

Graphique 3.6

Taux de bilinguisme français et anglais chez les personnes dont l'anglais est la première langue officielle parlée selon la proportion que représentent les francophones au sein de la municipalité de résidence, Manitoba, 2006



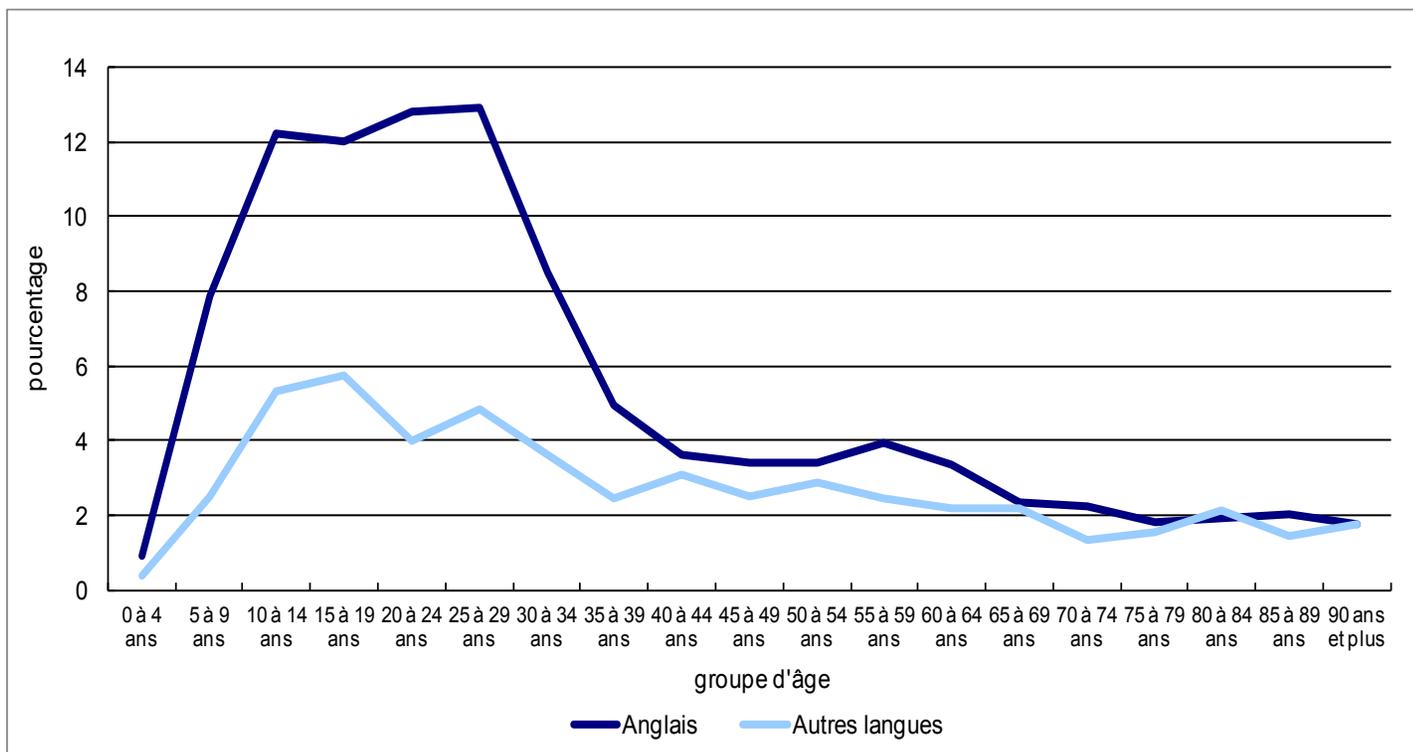
Source : Statistique Canada, Recensement de la population de 2006.

Les statistiques du graphique 3.7 révèlent que le bilinguisme français-anglais chez les non-francophones est plus répandu chez les personnes de langue maternelle anglaise que chez celles de tierce langue maternelle, et ce dans pratiquement tous les groupes d'âge observés. On note que les personnes de langue maternelle anglaise âgées de moins de 40 ans présentent un taux de bilinguisme beaucoup plus élevé que les personnes de tierce langue maternelle des groupes d'âge correspondants. En revanche, les écarts observés entre les deux groupes sont très faibles, voire inexistant dans certains cas, au-delà de 40 ans.

On constate que, à quelques variantes près, les taux de bilinguisme des personnes de langue maternelle anglaise et de celles de tierce langue maternelle évoluent de façon assez similaire d'un groupe d'âge à l'autre. En effet, chez les jeunes anglophones et allophones, les taux de bilinguisme français-anglais s'accroissent d'un groupe d'âge à l'autre pour atteindre un sommet entre 15 et 29 ans, âge qui correspond à la fin des études et aux premières années sur le marché du travail. S'ensuit une baisse graduelle des taux de bilinguisme qui décroissent (et demeurent) sous la barre des 4 % chez les anglophones de 40 ans ou plus et les allophones de 30 ans ou plus. Souvent, la population immigrée n'a pas eu l'opportunité de fréquenter de programme d'immersion en français, ce qui explique en partie les écarts observés au niveau du bilinguisme entre les anglophones et les allophones âgés de 20 à 39 ans.

Graphique 3.7

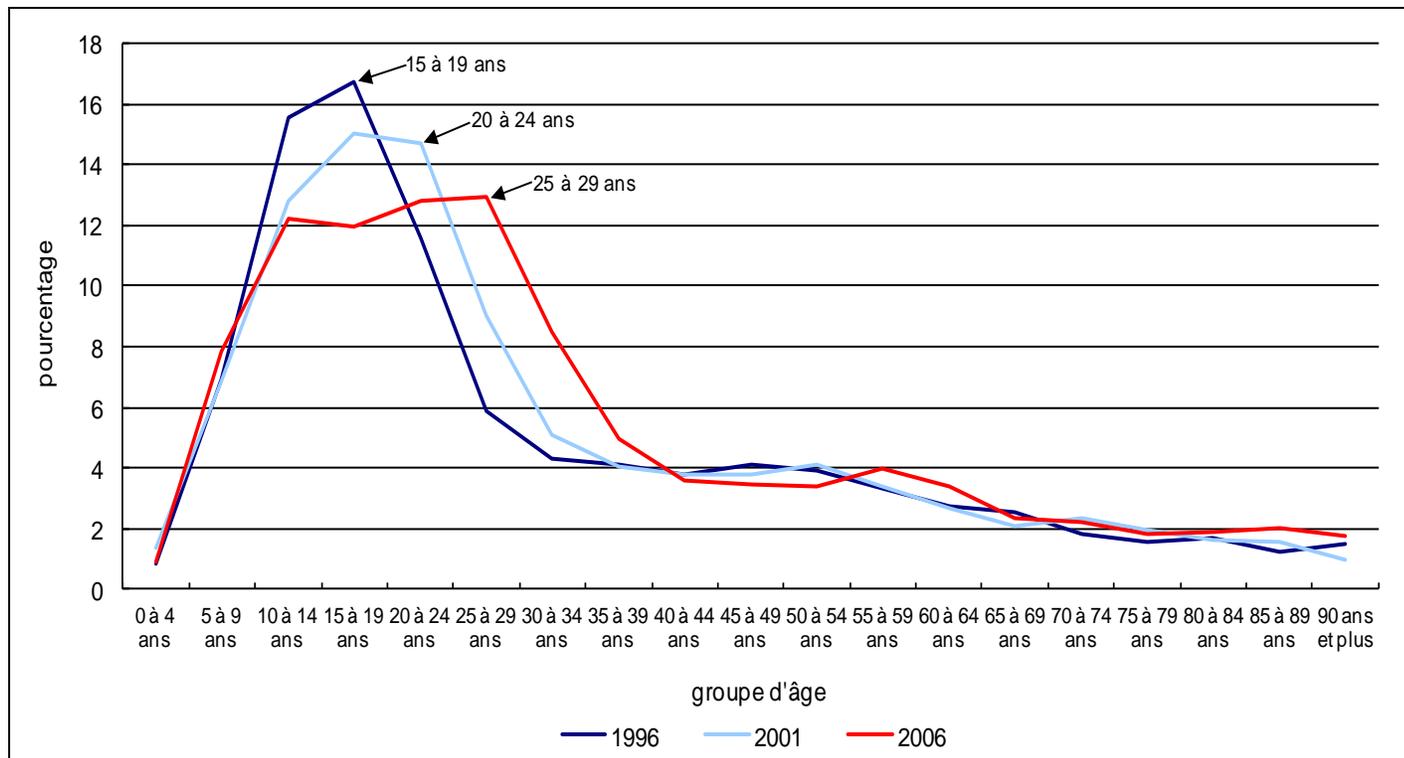
Proportion de personnes de langue maternelle anglaise et tierce pouvant soutenir une conversation en français et en anglais selon le groupe d'âge, Manitoba, 2006



Source : Statistique Canada, Recensement de la population de 2006.

En outre, la capacité des jeunes anglophones à maintenir leur connaissance du français comme langue seconde diminue avec le temps. Comme en témoigne le graphique 3.8, lorsqu'on considère les jeunes de 15 à 19 ans en 1996, on constate que leur taux de bilinguisme déclaré lors de ce recensement (16,7 %) atteint 14,7 % en 2001, alors que cette cohorte est âgée de 20 à 24 ans, et 12,9 % en 2006 alors que cette même cohorte est âgée de 25 à 29 ans. On observe une tendance analogue chez les jeunes qui étaient âgés de 15 à 19 ans en 2001 et qui ont entre 20 et 24 ans cinq ans plus tard. Notons que le sommet du taux de bilinguisme français-anglais atteint chez les non-francophones à l'âge de 15 à 19 ans correspond à la période à laquelle les jeunes quittent l'école.

Graphique 3.8
Proportion de personnes de langue maternelle anglaise pouvant soutenir une conversation en français et en anglais selon le groupe d'âge, Manitoba, 1996, 2001 et 2006



Sources : Statistique Canada, les recensements de la population de 1996, 2001 et 2006.

Il est difficile de cerner les causes exactes de cette baisse de la capacité de soutenir une conversation en français chez les jeunes Franco-Manitobains de langue maternelle anglaise âgés de 15 à 19 ans. Comme en rend compte le tableau 3.10, les effectifs de fréquentation des programmes d'immersion ont pour leur part sensiblement augmenté entre 2000 et 2006, passant de 17 195 à 17 871 enfants. Par ailleurs, les statistiques portant sur les programmes réguliers de langue française sont restés stables au cours de la période observée. De plus amples recherches seraient nécessaires pour approfondir la compréhension de ce phénomène.

Tableau 3.10

Effectif des enfants inscrits en immersion française et dans des programmes réguliers de langue française aux niveaux primaire et secondaire dans les écoles publiques du Manitoba, 2000-2001 à 2006-2007

Année	Programmes d'immersion française		Programmes réguliers de langue française	
	nombre	variation en %	nombre	variation en %
2000-2001	17 195	-1,0	5 367	-0,3
2001-2002	17 159	-0,2	5 309	-1,1
2002-2003	17 174	0,1	5 274	-0,7
2003-2004	17 249	0,4	5 242	-0,6
2004-2005	17 429	1,0	5 207	-0,7
2005-2006	17 604	1,0	5 250	0,8
2006-2007	17 871	1,5	5 338	1,7

Source : Brockington (2009).

3.7 Migration (mouvements migratoires interprovinciaux et internationaux)

La mobilité des francophones à l'intérieur du Canada ainsi que l'apport de l'immigration internationale sont des facteurs qui influent sur l'évolution de la population de langue française du Manitoba.

3.7.1 Lieu de naissance

Le tableau 3.11 rend compte du lieu de naissance des francophones du Manitoba. On y observe que, en 2006, plus de 80 % des personnes de langue maternelle française étaient nées au Manitoba. Cette proportion est pratiquement la même chez les personnes dont le français est la première langue officielle parlée. Peu importe le critère adopté, la proportion de francophones du Manitoba nés dans une autre province ou un territoire du Canada se situe à 16 %, parmi lesquels 2 personnes sur 5 sont nées au Québec et près d'une personne sur 5 est née en Saskatchewan. Quant aux personnes nées à l'étranger, des immigrants pour la plupart¹⁸, ils composaient 3,4 % de la population de langue maternelle française et 5,4 % de celle dont le français est la première langue officielle parlée.

18. Les personnes nées à l'étranger comprennent les immigrants, les résidents non permanents et les Canadiens de naissance nés à l'étranger.

Tableau 3.11**Lieu de naissance des francophones selon la langue maternelle et la première langue officielle parlée, Manitoba, 2006**

Lieu de naissance	Français langue maternelle		Français première langue officielle parlée	
	nombre	%	nombre	%
Né au Manitoba	36 625	80,5	33 975	79,0
Né dans une autre province canadienne ou territoire	7 330	16,1	6 725	15,6
Né au Québec	3 030	6,7	2 930	6,8
Né en Saskatchewan	1 555	3,4	1 390	3,2
Né à l'extérieur du Canada	1 565	3,4	2 330	5,4
Total	45 520	100,0	43 035	100,0

Nota :

Les réponses multiples ont été réparties également. Dû à l'arrondissement aléatoire des nombres, certains totaux peuvent ne pas correspondre à la somme des nombres présentés dans le corps du tableau.

Source : Statistique Canada, Recensement de la population de 2006.

3.7.2 Immigration internationale

Au cours des trente-cinq dernières années, le poids relatif de la population d'immigrants au Canada qui résident au Manitoba a diminué, passant de 4,6 % en 1971 à 2,4 % en 2006 (voir le tableau 3.12). Au cours de cette même période, la proportion de la population immigrée de langue française de cette province parmi l'ensemble des immigrants de langue française à l'extérieur du Québec a décliné plus fortement, passant de 6,7 % à 2,2 %.

L'immigration francophone au Manitoba n'est pas un phénomène récent. Toutefois, malgré la forte croissance de l'immigration internationale qu'a connue le Canada depuis le milieu des années 1980, la population immigrante de langue française de la province a diminué de 17 % entre 1981 et 2006. La population immigrante dont le français était la première langue officielle parlée représente une très faible proportion de l'ensemble de la population immigrante de la province. En 2006, cette part relative était en effet de 1,4 %. Alors qu'elle était de 6 % en 1971, la part de la population immigrée de langue française au sein de la population francophone a quelque peu diminué pour atteindre 5 % en 2006, soit beaucoup moins que celle de la population immigrante de langue anglaise au sein de la population anglophone (13 %) (voir le tableau 3.12).

Tableau 3.12
Effectif et proportion d'immigrants de langue française et de langue anglaise,
Manitoba, 1971 à 2006

Immigrants	1971	1981	1991	2001	2006
	nombre				
Effectif des immigrants de langue française	3 590	2 575	1 845	1 845	2 140
	proportion (en %)				
Immigrants de langue française au sein de la population immigrée	2,4	1,8	1,3	1,4	1,4
Immigrants de langue française du Manitoba parmi l'ensemble des immigrants de langue française à l'extérieur du Québec	6,7	4,6	3,1	2,1	2,2
Immigrants de langue française au sein de la population francophone	5,8	5,2	3,8	4,2	5,0
Immigrants de langue anglaise au sein de la population anglophone	15,4	14,1	12,7	12,0	13,2
Immigrants du Manitoba dans l'ensemble des immigrants du Canada	4,6	3,8	3,2	2,5	2,4

Nota : Les populations sont définies selon le critère de première langue officielle parlée.

Sources : Statistique Canada, les recensements de la population de 1971 à 2006.

La population immigrante francophone au Manitoba est originaire de divers pays. Cependant, une forte proportion de ces immigrants proviennent d'un petit nombre de pays. Le tableau 3.13 présente les douze principaux pays d'origine des immigrants francophones; ensemble ces pays représentent la source de 65 % de l'immigration de langue française dans la province. On constate également que près de la moitié des immigrants francophones (48 %) proviennent de cinq pays, soit la France, la République démocratique du Congo, les États-Unis d'Amérique, la Belgique et le Maroc.

Tableau 3.13
Principaux pays d'origine des immigrants de langue française, Manitoba, 2006

Pays	Immigrants de langue française	
	nombre	%
France	550	23,6
Congo, République démocratique du	200	8,5
États-Unis d'Amérique	155	6,5
Belgique	115	4,8
Maroc	100	4,3
Maurice	70	3,2
Sénégal	70	2,8
Rwanda	60	2,7
Suisse	50	2,3
Allemagne	45	2,0
Portugal	45	2,0
Inde	45	1,9

Nota : La population est définie selon le critère de première langue officielle parlée.

Source : Statistique Canada, Recensement de la population de 2006.

3.7.3 Migration interprovinciale

Entre 1986 et 2006, le solde migratoire net entre le Manitoba et les autres provinces et territoires a été négatif, variant de -2 230 à -620. La période 1981 à 1986 diffère des suivantes : on observe un solde migratoire positif de 755 personnes dans la population de première langue officielle parlée français (voir le tableau 3.14). Entre 1981 et 2006, pour chaque lustre observé, les départs de francophones vers les autres provinces ou territoires ont oscillé entre 2 535 et 4 730 personnes. Pour ce qui est de la migration vers le Manitoba, c'est lors de la période de 1981 à 1986 que celle-ci a été la plus importante : 3 290 francophones sont venus s'installer dans la province. La migration francophone vers le Manitoba a diminué constamment par la suite pour atteindre 1 970 arrivées entre 2001 et 2006.

Tableau 3.14
Migration interprovinciale entre le Manitoba et les autres provinces et territoires selon la première langue officielle parlée, 1981 à 2006

Période	Première langue officielle parlée		
	Total	Français	Anglais
nombre			
Du Manitoba vers les autres provinces et territoires			
1981 à 1986	58 230	2 535	55 375
1986 à 1991	79 310	4 730	73 975
1991 à 1996	62 590	3 160	58 975
1996 à 2001	61 185	2 745	58 115
2001 à 2006	57 330	2 590	54 460
Des autres provinces et territoires vers le Manitoba			
1981 à 1986	56 680	3 290	53 290
1986 à 1991	44 050	2 490	41 480
1991 à 1996	43 215	2 425	40 650
1996 à 2001	42 595	2 085	40 410
2001 à 2006	36 585	1 970	34 535
Migration nette (arrivées moins les départs)			
1981 à 1986	-1 540	755	-2 080
1986 à 1991	-35 260	-2 230	-32 490
1991 à 1996	-19 370	-730	-18 320
1996 à 2001	-18 580	-660	-17 700
2001 à 2006	-20 740	-620	-19 920

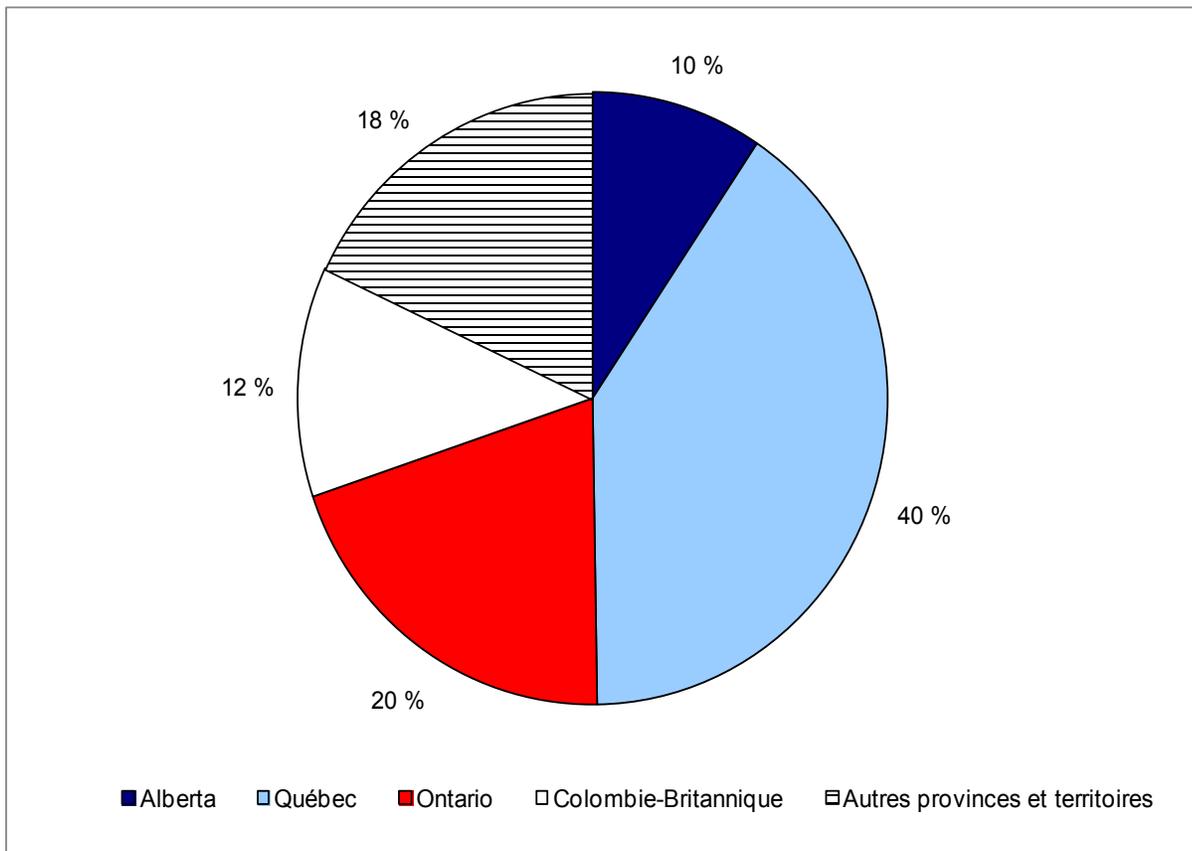
Nota :

Dû à l'arrondissement aléatoire des nombres, certains totaux peuvent ne pas correspondre à la somme des nombres présentés dans le corps du tableau.

Sources : Statistique Canada, les recensements de la population de 1981 à 2006.

Les graphiques 3.9 et 3.10 rendent compte des mouvements migratoires entre le Manitoba et les autres provinces et territoires entre 2001 et 2006. On y constate que parmi les quelque 1 970 francophones qui sont venus s'établir au Manitoba en provenance des autres provinces et territoires, 40 % résidaient au Québec en 2001. Le reste des francophones provenaient principalement de l'Ontario (20 %), de la Colombie-Britannique (12 %) et de l'Alberta (10 %). Parmi les quelque 2 580 francophones qui vivaient au Manitoba en 2001 et qui ont par la suite migré vers d'autres provinces, 35 % se sont établit au Québec, alors que 26 % ont choisi l'Ontario et 15 % ont choisi l'Alberta.

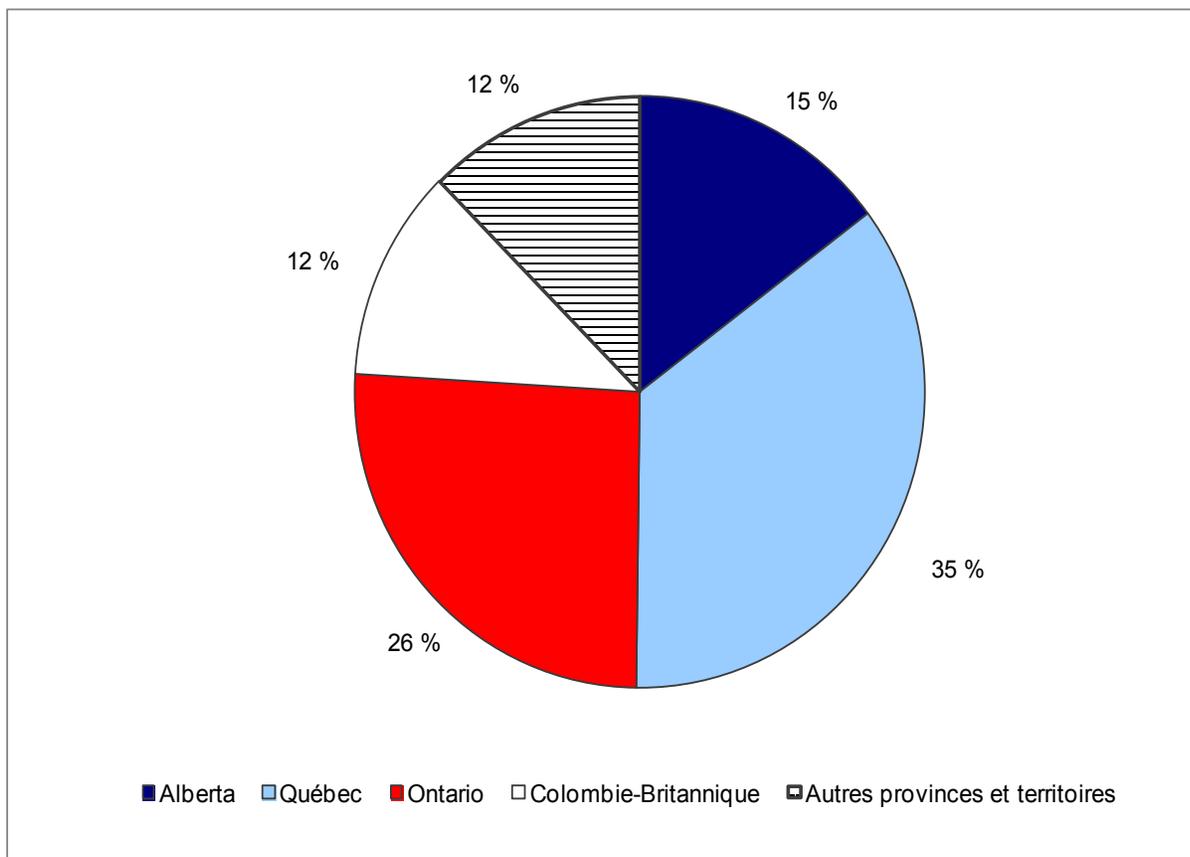
Graphique 3.9
Province ou territoire d'origine des francophones qui se sont établis au Manitoba
entre 2001 et 2006



Nota : Le terme francophone se réfère à la première langue officielle parlée.
Source : Statistique Canada, Recensement de la population de 2006.

Graphique 3.10

Destination des francophones qui ont quitté le Manitoba pour s'établir dans une autre province ou territoire entre 2001 et 2006



Nota : Le terme francophone se réfère à la première langue officielle parlée.

Source : Statistique Canada, Recensement de la population de 2006.

Section 4 Quelques secteurs clés pour la vitalité des communautés de langue officielle en situation minoritaire

La *Feuille de route pour la dualité linguistique canadienne 2008-2013* investit dans des secteurs prioritaires, dont les cinq suivants : la santé, la justice, les arts et la culture, le développement économique et l'immigration. Le dernier des ces secteurs a été abordé sommairement dans une section précédente et a fait l'objet d'un rapport analytique diffusé par Statistique Canada (Houle et Corbeil, 2010). Nous présentons dans cette section des statistiques portant sur les quatre autres secteurs prioritaires identifiés dans la *Feuille de route*. De plus, la *Feuille de route* comprend un appui financier à l'enseignement dans la langue de la minorité. Ce secteur d'activité a été identifié comme étant d'une grande importance pour l'avenir des minorités de langue officielle au Canada (Lord, 2008); une section y sera donc consacrée.

À partir des données de l'Enquête sur la vitalité des minorités de langue officielle et du recensement, nous présentons de l'information générale sur la présence du français et la situation des francophones dans chacun de ces secteurs.

4.1 La santé

Une langue commune entre les patients et les professionnels de la santé constitue un des éléments essentiels à l'accès aux services de soins de santé et à l'efficacité de ceux-ci. Les barrières linguistiques peuvent en effet faire en sorte que certains membres des communautés francophones en situation minoritaire soient moins bien desservis par les services de soins de santé. Dans cette optique, il importe d'examiner l'état de la situation pour les communautés francophones du Manitoba en ce qui concerne certaines dimensions de l'accès aux services de soins de santé.

Lors du Recensement de 2006, 15 % des médecins travaillant au Manitoba, soit 205 sur un total de 1 370, ont déclaré pouvoir soutenir une conversation en français, alors que 3 % déclaraient l'utiliser au moins régulièrement¹⁹ dans le cadre de leur travail²⁰. Chez les infirmières, au nombre de 12 025, ces proportions sont de 8 % et 4 % respectivement.

La proportion de médecins et d'infirmières capables de soutenir une conversation en français est beaucoup plus élevée que la part relative de la population franco-manitobaine. Néanmoins, les résultats de l'EVMLO révèlent que la majorité des francophones du Manitoba indiquent utiliser l'anglais lors des consultations avec les différents professionnels de la santé à propos desquels des renseignements ont été recueillis dans le cadre de cette enquête, soit les médecins de famille, les infirmières, les professionnels de la ligne téléphonique d'information (Info-Santé) et les professionnels des autres endroits fréquentés pour obtenir des soins. Le tableau 4.1 rend compte des langues utilisées avec les professionnels de la santé.

L'Enquête sur la vitalité des minorités de langue officielle révèle que 43 % des Franco-Manitobains déclarent qu'il est important ou très important pour eux d'obtenir des services de santé en français.

19. C'est-à-dire soit le plus souvent soit régulièrement.

20. Voir à ce propos le tableau 2.1 du document *Professionnels de la santé et minorités de langue officielle au Canada : 2001 et 2006* (Blaser, 2009 : p.23).

Tableau 4.1
Proportion de francophones selon les langues utilisées avec les différents professionnels de la santé, Manitoba, 2006

Professionnels de la santé	Langues utilisées		
	Français	Français et anglais	Anglais
		pourcentage	
Médecin de famille	17	3 ^E	77
Infirmière	17 ^E	12 ^E	70
Ligne d'information téléphonique sur la santé	28 ^E	x	63
Autre endroit ou spécialiste	14 ^E	F	80

Nota : Le terme francophone se réfère à la première langue officielle parlée.

Source : Statistique Canada, Enquête sur la vitalité des minorités de langues officielles, 2006.

On constate au tableau 4.1 la prévalence de l'anglais dans les interactions avec les infirmières (70 %), avec le médecin de famille (77 %), de même qu'avec les professionnels et spécialistes des autres endroits fréquentés pour obtenir des soins (80 %). L'utilisation de l'anglais avec les professionnels de la ligne d'information téléphonique sur la santé (63 %) est toutefois un peu moins répandue. La méconnaissance du français par les professionnels de la santé, tel que perçue par les répondants, est la principale raison mentionnée par les francophones pour expliquer l'absence de services dans cette langue lors de leurs consultations²¹. Une telle raison influe donc grandement sur la principale langue utilisée lors des échanges.

Dans l'ensemble, les résultats de l'EVMLO et du recensement permettent d'observer que la concentration des francophones au sein de la municipalité de résidence, la disponibilité de professionnels ayant une connaissance du français ainsi que la langue principale des demandeurs de services sont trois facteurs importants qui modulent le degré d'utilisation de l'une ou l'autre des langues avec les professionnels de la santé.

La présence de professionnels de langue française et de professionnels capables de soutenir une conversation dans la langue minoritaire est susceptible d'augmenter l'accessibilité aux services de soins de santé dans cette langue. Elle peut en effet également favoriser une plus forte présence et une utilisation plus répandue de la langue dans ce secteur clé de la sphère publique. Toutefois, l'écart observé entre la proportion de ces professionnels capables de soutenir une conversation en français et la population de francophones utilisant le français pour obtenir des services de santé donne à penser que l'offre active de services dans la langue minoritaire est possiblement un enjeu qui mériterait un examen plus attentif.

Il importe également d'examiner si les francophones qui déclarent avoir le français comme langue principale ont été plus susceptibles d'utiliser le français lors de leurs interactions avec les professionnels de la santé que ceux dont l'anglais est la langue principale. Il va en effet de soi que l'absence d'utilisation de la langue officielle minoritaire par les francophones dont le français est la langue principale, c'est-à-dire celle dans laquelle ils sont le plus à l'aise, ne dépend pas des mêmes facteurs que dans le cas des francophones qui ont effectué une substitution linguistique de telle sorte que l'anglais soit désormais la langue dans laquelle ils se sentent le plus à l'aise.

21. Les consultations auprès des professionnels de la ligne d'information téléphonique sur la santé (Info-santé) font exception. Dans ce cas, les données (non montrées) concernant les raisons évoquées par les francophones pour expliquer l'absence de service en français ne sont pas statistiquement significatives.

Les résultats de l'Enquête sur la vitalité des minorités de langue officielle rendent compte du fait que quelque soit leur langue principale, la majorité des francophones (82 %) utilisent l'anglais lorsqu'ils consultent les différents professionnels de la santé. Par contre, les francophones ayant le français comme langue principale sont proportionnellement moins nombreux à utiliser l'anglais (62 %) que ceux ayant l'anglais comme langue principale (95 %) lors de leurs interactions avec les différents professionnels de la santé. Avec leur médecin de famille, 54 % des francophones ayant le français comme langue principale utilisent l'anglais, comparativement à 92 % de ceux qui ont l'anglais comme langue principale.

Cependant, l'information tirée de l'EVMLO démontre clairement que, chez les francophones, obtenir des services de santé dans la langue de son choix ne signifie pas nécessairement obtenir des services en français. Ainsi, dans la mesure où 48 % des francophones du Manitoba ont l'anglais comme langue principale, on ne s'étonnera pas que la « langue de leur choix » pour l'obtention de services de santé ne soit pas le français.

4.2 La justice

L'examen des résultats de l'Enquête sur la vitalité des minorités de langue officielle portant sur le domaine de la justice jette également un éclairage sur l'étendue de la présence du français au sein des institutions qui assurent l'utilisation de cette langue dans la sphère publique par les francophones du Manitoba. En ce sens, la mesure de l'accès aux intervenants qui sont en mesure de converser en français permet de documenter un phénomène, perçu par les francophones vivant à l'extérieur du Québec, comme étant très important pour le statut de cette langue et l'avenir des communautés de langue française en situation minoritaire. À cet égard le gouvernement canadien s'est engagé dans la *Feuille de route* à ce que les Canadiens aient un meilleur accès à des services de justice dans la langue officielle minoritaire. En ce qui concerne le droit criminel, tel que stipulé par le Code criminel du Canada, les Manitobains, comme tous les résidents du Canada, ont le droit à un procès et à une enquête préliminaire en français. Pour ce qui est du droit civil, les francophones ont le droit de s'exprimer dans la langue officielle de leur choix devant tous les tribunaux provinciaux. De plus, en vertu de la Constitution, les gouvernements canadien et manitobain se doivent d'adopter, d'imprimer et de publier leurs lois et règlements en français et en anglais.

Au Manitoba, les résultats de l'EVMLO révèlent que l'accès à ces services en français ne semble pas très valorisé par une majorité de francophones dans la mesure où 50 % sont d'avis que, s'ils avaient à utiliser les services d'un avocat, il serait peu ou pas important que celui-ci puisse parler français.

Notons que les interactions avec les instances et les représentants du système judiciaire, notamment les avocats et la police, ne sont pas très répandues dans la population. En effet, sur les quelque 35 270 adultes francophones du Manitoba, 30 % ont déclaré avoir utilisé les services d'un avocat au cours des deux années précédant l'enquête tandis que 12 % ont eu un contact avec la police municipale, 2 % avec la police provinciale et 8 % avec la Gendarmerie Royale du Canada (GRC).

Parce que la barrière linguistique peut entraver l'égalité d'accès à la justice, le gouvernement canadien s'est donné comme priorité de former des professionnels qui peuvent assurer un service dans la langue officielle minoritaire. Selon le Recensement de 2006, le Manitoba comptait 315 avocats capables de soutenir une conversation en français, ce qui représente 16 % des avocats de la province (voir le tableau 4.2). En ce qui a trait aux policiers, ils sont également 16 % à avoir déclaré pouvoir soutenir une conversation en français (voir le tableau 4.3).

En plus de ces statistiques sur la disponibilité ou le bassin potentiel de professionnels du système judiciaire qui peuvent utiliser le français lorsqu'ils interagissent avec les francophones du Manitoba, les tableaux 4.2 et 4.3 rendent compte de la connaissance du français par ces professionnels et leur utilisation de cette langue dans le cadre de leur travail. Selon le Recensement de 2006, 6 % des policiers du Manitoba ont déclaré utiliser le français au moins régulièrement au travail (voir le tableau 4.3), comparativement à 3 % des avocats (voir le tableau 4.2). Ces taux sont bien inférieurs à ceux de la capacité de soutenir une conversation en français par ces professionnels de la province²².

22. Tout comme dans le cas des professionnels de la santé, l'utilisation du français par les avocats et les policiers dépend de plusieurs facteurs, dont la proportion de francophones dans un milieu donné. L'analyse de ces facteurs dépasse toutefois le cadre du présent portrait statistique.

Notons que les données du Recensement de 2006 révèlent que le nombre de policiers qui utilisent le français dans le cadre de leur travail au Manitoba est semblable au nombre de policiers francophones. Ainsi, alors que 165 policiers parmi l'ensemble des policiers de la province ont déclaré utiliser le français au moins régulièrement dans le cadre de leur travail, 175 policiers ont cette langue comme première langue officielle parlée (PLOP) (voir le tableau 4.3). Il en va de même des avocats qui communiquent au moins régulièrement en français dans le cadre de leur travail, au nombre de 65, ce qui est pratiquement équivalent au nombre d'avocats francophones. Il est donc possible qu'un certain nombre de non-francophones aient déclaré le français comme langue de travail, ce qui s'ajoute au bassin déjà existant de professionnels francophones susceptibles ou capables de fournir des services en français.

Tableau 4.2
Connaissance et utilisation de la langue minoritaire par les avocats, Manitoba, 2006

Connaissance et utilisation de la langue française	Avocats	
	nombre	pourcentage
Première langue officielle parlée	50	2
Langue utilisée au moins régulièrement au travail	65	3
Connaissance du français	315	16
Population totale	2 015	100

Nota :

L'utilisation du français par les avocats au Manitoba se fait essentiellement comme langue secondaire. L'utilisation du français comme langue principale est pratiquement inexistante.

Source : Statistique Canada, Recensement de la population de 2006.

Tableau 4.3
Connaissance et utilisation de la langue minoritaire par les policiers (sauf cadres supérieurs), Manitoba, 2006

Connaissance et utilisation de la langue française	Policiers	
	nombre	pourcentage
Première langue officielle parlée	175	6
Langue utilisée régulièrement au travail	160	5
Connaissance du français	455	16
Population totale	2 935	100

Nota :

L'utilisation du français par les policiers au Manitoba se fait essentiellement comme langue secondaire. L'utilisation du français comme langue principale est pratiquement inexistante.

Source : Statistique Canada, Recensement de la population de 2006.

Les résultats de l'Enquête sur la vitalité des minorités de langue officielle indiquent que les interactions qu'ont les Franco-Manitobains avec la police municipale et la Gendarmerie Royale du Canada²³ se font généralement en anglais. Ainsi, 79 % des francophones ont utilisé surtout ou seulement l'anglais lors de leurs interactions avec la police municipale et 55 % ont fait de même lorsqu'ils ont eu des interactions avec la Gendarmerie Royale du Canada. Lors de l'utilisation des services d'un avocat, 61 % des francophones ont utilisé seulement l'anglais.

23. En raison du très petit nombre des membres de la minorité de langue officielle qui ont eu des contacts avec des membres de la police provinciale, les données obtenues dans le cadre de l'Enquête sur la vitalité des minorités de langue officielle ne permettent pas de tirer des conclusions à leur égard.

4.3 L'éducation

4.3.1 Chez les enfants

L'accès à l'école de langue française et la gestion des systèmes d'enseignement de la minorité francophone ont été depuis longtemps l'un des principaux chevaux de bataille des francophones à l'extérieur du Québec. Dans de nombreuses provinces, la scolarisation des francophones dans leur propre langue aura été fortement limitée du fait que la plupart des écoles françaises ne recevaient aucune aide financière de l'État, et ce, jusqu'au début des années 1970 (Corbeil, 2003).

Un statut particulier est réservé à l'école française en milieu minoritaire en raison de son rôle de vecteur de socialisation à la culture française, de transmission de la langue aux enfants et du maintien des acquis dans cette langue. L'école est un milieu francophone public qui, de pair avec les familles, peut contribuer au développement et à l'essor d'une vie communautaire francophone.

Au Manitoba, dans la foulée des travaux de la Commission royale d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme (1963), la Loi scolaire est amendée en 1967. Désormais l'instruction en français est autorisée au Manitoba, mais elle sera toutefois limitée à un maximum de 50 % de la journée scolaire. Trois ans plus tard, le projet de loi n°113 reconnaît le français et l'anglais en tant que langues d'enseignement. « Le français devient langue d'instruction jusqu'à concurrence de 100 p.100 de la journée scolaire, de la maternelle à la 3^e année, et jusqu'à concurrence de 75 p.100 de la journée scolaire, de la 4^e à la 12^e année » (Martel, 1991 : 121). En 1982, l'article 23 de la Charte canadienne des droits et libertés de la personne accorde aux parents de la minorité de langue officielle le droit de faire instruire leurs enfants dans leur langue. Huit ans plus tard, en 1990, l'arrêt de la cour suprême dans le cas *Mahé c. Alberta* confirme le droit à l'instruction et à la gestion des établissements d'enseignement par la minorité de langue officielle. C'est ainsi qu'en 1994, on assiste à la création du premier conseil scolaire de la minorité francophone au Manitoba : la Division scolaire franco-manitobaine (DSFM) n°49. Déjà en 2008, la DSFM administrait 23 écoles qui accueillaient plus de 4 400 élèves, de la maternelle à la 12^e année. De plus, dans plusieurs régions du Manitoba, il existe également des prématernelles francophones. Par ailleurs, depuis près de 200 ans le Collège universitaire de Saint-Boniface offre des programmes francophones d'études postsecondaires.

On comprend dès lors l'importance de pouvoir mesurer l'ampleur de la fréquentation des écoles de langue française par les enfants admissibles à les fréquenter ainsi que les facteurs qui influencent les décisions concernant la langue de scolarisation des enfants. Les données de l'Enquête sur la vitalité des minorités de langue officielle nous procurent notamment cet aperçu particulier de la situation scolaire des enfants de parents francophones au Manitoba en permettant d'estimer le nombre d'enfants admissibles à l'enseignement en français qui fréquentent une école de langue française ou qui sont inscrits dans un programme d'immersion. De plus, ces données permettent d'examiner le lien entre la fréquentation d'une école de langue française et l'utilisation des langues, notamment, à la maison et avec les amis.

Au Manitoba, 10 000 enfants de parents francophones étaient inscrits à l'école prématernelle, maternelle, primaire ou secondaire au moment de cette enquête. Parmi ces enfants, 52 % fréquentaient une école française. Lorsqu'on inclut les élèves inscrits dans un programme d'immersion dans une école anglaise, nous pouvons estimer qu'environ 68 % des enfants de parents francophones au Manitoba recevaient un enseignement en français.

Mentionnons que les résultats obtenus donnent à penser qu'il puisse y avoir un lien entre d'une part la langue dans laquelle les enfants sont scolarisés et d'autre part la proportion de couples exogames, l'opération d'un transfert linguistique vers l'anglais chez plusieurs francophones âgés de moins de 21 ans ou le fait qu'une proportion importante de francophones se sentent plus à l'aise en anglais qu'en français. À titre d'exemple, des 8 850 enfants dont au moins un des deux parents est francophone, la majorité (60 %) étaient issus de familles exogames français-anglais. Parmi ceux-ci, 42 % fréquentaient une école française et 34 % le programme régulier d'une école de langue anglaise.

L'Enquête sur la vitalité des minorités de langue officielle met également en lumière le fait que la fréquentation de l'école de langue française et l'inscription dans un programme d'immersion française dans une école anglaise semble être un choix plus populaire chez les parents des plus jeunes enfants. Les résultats donnent en effet à penser qu'il y aurait un abandon de l'école française au profit de l'école anglaise durant la transition entre l'école primaire et l'école secondaire. Les résultats de l'EVMLQ révèlent ainsi que 57 % des enfants de parents francophones étaient inscrits dans une école de langue française au niveau primaire. Cette proportion est plus élevée que celles des enfants inscrits à ce même type d'écoles au niveau secondaire (41 %).

Outre les caractéristiques de nature environnementale mentionnées plus haut, d'autres facteurs viennent influencer le choix de la langue de l'école fréquentée par l'enfant. En particulier, la trajectoire linguistique des parents dans leur cheminement scolaire semble avoir une influence importante sur le choix de la langue d'enseignement ou du système scolaire de leurs enfants. Ainsi, parmi les 6 350 enfants dont au moins un des parents a fait ses études primaires et secondaires en français, environ 84 % fréquentaient une école de langue française ou un programme d'immersion en français et environ 61 % parlaient le français à la maison. Mentionnons par ailleurs que 86 % des enfants de couples endogames dont les deux parents ont le français comme langue maternelle fréquentent une école de langue française comparativement à 42 % des enfants de couples exogames français-anglais.

Les données de l'EMVLO permettent d'établir une forte corrélation entre la fréquentation scolaire en français et certains comportements langagiers chez les enfants. Ainsi, 54 % des enfants qui fréquentent une école de langue française ont le français comme principale langue d'usage à la maison (72 % si on inclut ceux qui parlent le français et l'anglais à égalité), alors que 94 % des enfants en immersion parlent principalement l'anglais à la maison. De même, les enfants qui fréquentent l'école française sont proportionnellement beaucoup plus nombreux à utiliser le français²⁴ avec leurs amis (75 %), alors que les enfants en immersion utilisent très majoritairement l'anglais (92 %) dans ce contexte. Les différences sont moins importantes en ce qui a trait à la capacité de soutenir une conversation en français : 98 % des enfants inscrit à l'école française sont capables de soutenir une conversation en français comparativement à 90 % des enfants en immersion.

4.3.2 Chez les adultes

4.3.2.1 Plus haut niveau de scolarité atteint

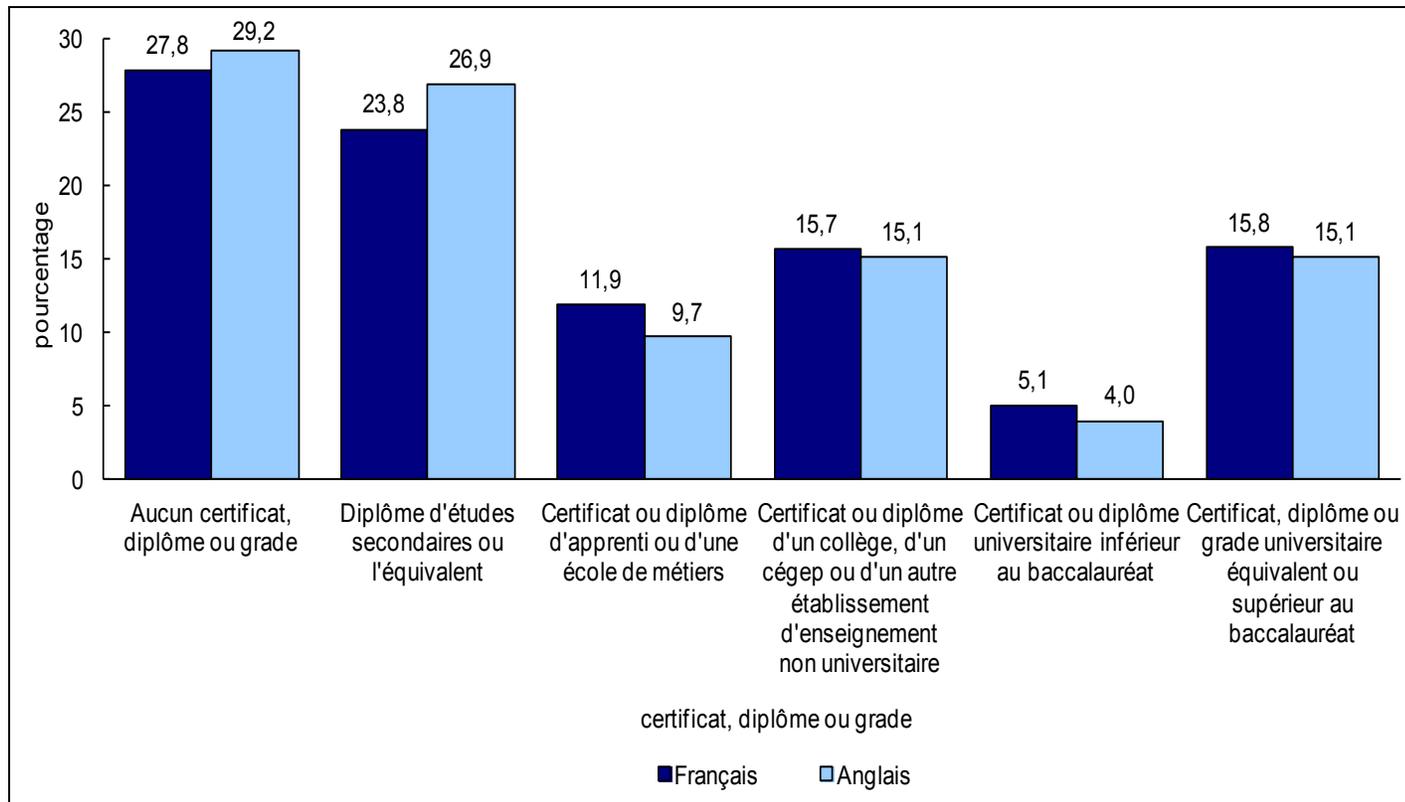
Le plus haut niveau de scolarité atteint par les francophones du Manitoba en 2006 est un indicateur important des progrès réalisés depuis le Recensement de 1971, recensement mené peu après la fin des travaux de la Commission Laurendeau-Dunton. Se fondant sur les statistiques du Recensement de 1961, les travaux de cette Commission ont fait état des écarts très importants observés entre francophones et anglophones au Canada, tant en matière de scolarisation qu'en matière de situation sur le marché de l'emploi et dans diverses sphères de l'activité économique. En raison notamment de la scolarisation obligatoire jusqu'à l'âge de 16 ans et de l'importance grandissante accordée à l'éducation par les gouvernements, les employeurs et par la population dans son ensemble, les écarts entre francophones et anglophones au Canada ont fortement diminué au fil du temps.

Afin d'illustrer le phénomène, examinons d'abord les résultats présentés au graphique 4.1 qui portent sur la situation observée en 2006. On y constate que 25 % des anglophones ne détenaient aucun certificat, diplôme ou grade, comparativement à 27 % des francophones. De plus, ces derniers sont tout aussi nombreux à détenir un diplôme universitaire équivalent ou supérieur au baccalauréat (17 %) que les anglophones (17 %). Dans toutes les catégories, les statistiques révèlent que les écarts entre ces deux groupes linguistiques sont maintenant très faibles, signe qu'un rattrapage considérable a eu lieu.

24. Seul ou avec l'anglais.

Graphique 4.1

Plus haut certificat, diplôme ou grade obtenu selon la première langue officielle parlée, personnes âgées de 25 ans ou plus, Manitoba, 2006



Source : Statistique Canada, Recensement de la population de 2006.

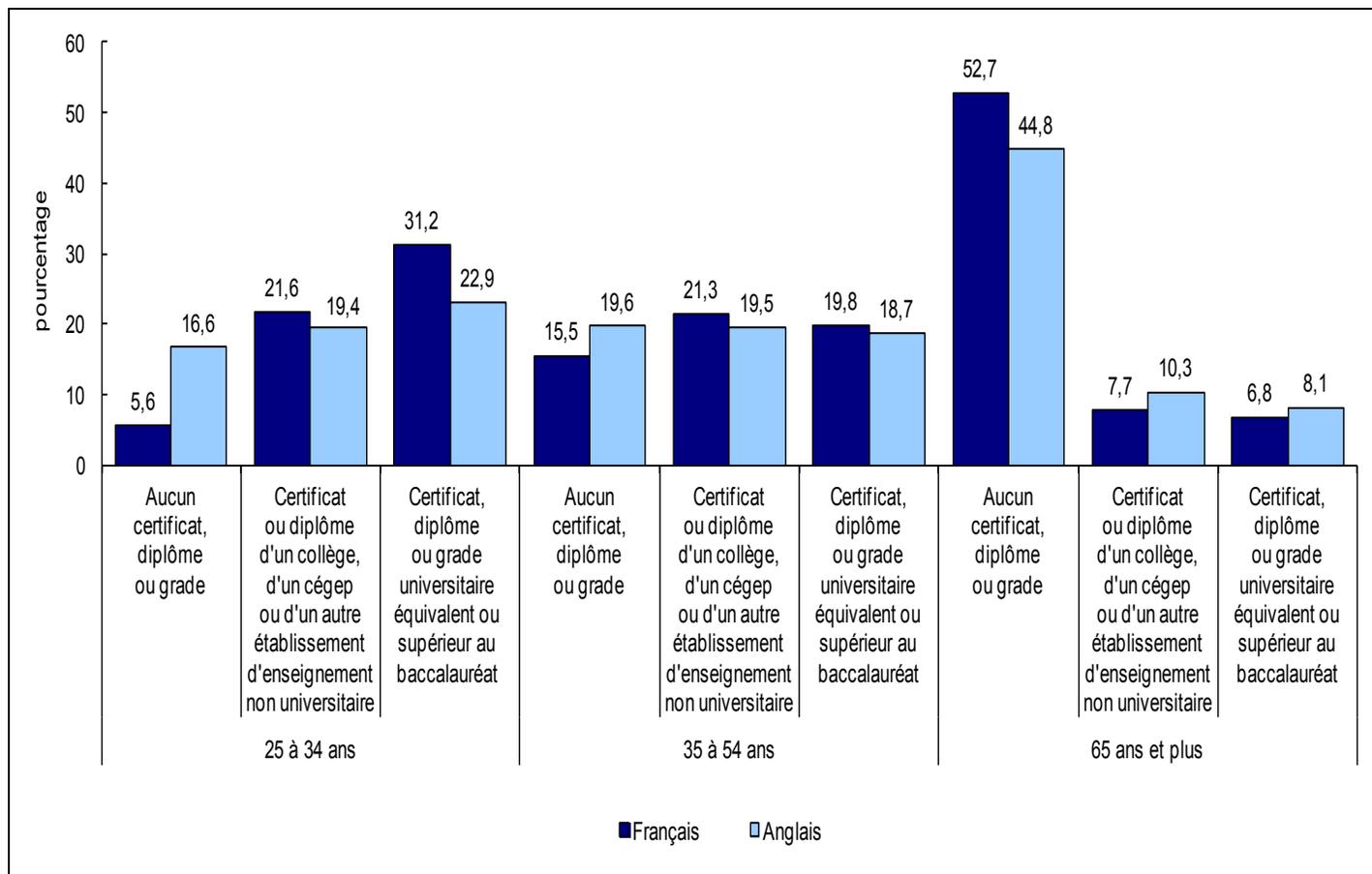
Les constats qui émanent de la lecture de ce dernier graphique portent sur l'ensemble de la population âgée de 25 ans et plus et, par conséquent, tiennent compte à la fois de la situation actuelle et passée des groupes linguistiques en matière de scolarisation.

Le graphique 4.2 illustre bien ce propos dans la mesure où l'on tient compte de certaines sous-populations définies par leur groupe d'âge. En portant notre attention sur le groupe des 65 ans et plus, on constate que les anglophones ont une propension inférieure à celle des francophones à ne détenir aucun certificat, diplôme ou grade. Par le fait même, on observe que les anglophones sont proportionnellement un peu plus nombreux que les francophones à détenir un diplôme collégial ou un diplôme universitaire.

Signe de l'évolution des tendances en matière de scolarisation, la situation observée chez les personnes de 25 à 34 ans et celles de 35 à 54 ans dépeint une situation inversée : les francophones sont plus susceptibles de détenir un diplôme collégial ou un diplôme universitaire. Parmi ces groupes d'âge, les anglophones sont proportionnellement plus nombreux que les francophones à ne détenir aucun certificat, diplôme ou grade. La différence est particulièrement marquée chez les personnes de 25 à 34 ans, où la proportion d'anglophones qui ne détiennent aucun certificat, diplôme ou grade (16,6 %) est trois fois plus élevée que celle des francophones (5,6 %). De plus, 31 % des francophones de ce même groupe d'âge détiennent un diplôme égal ou supérieur au baccalauréat, comparativement à 23 % des anglophones.

Graphique 4.2

Plus haut certificat, diplôme ou grade obtenu selon la première langue officielle parlée et le groupe d'âge, Manitoba, 2006

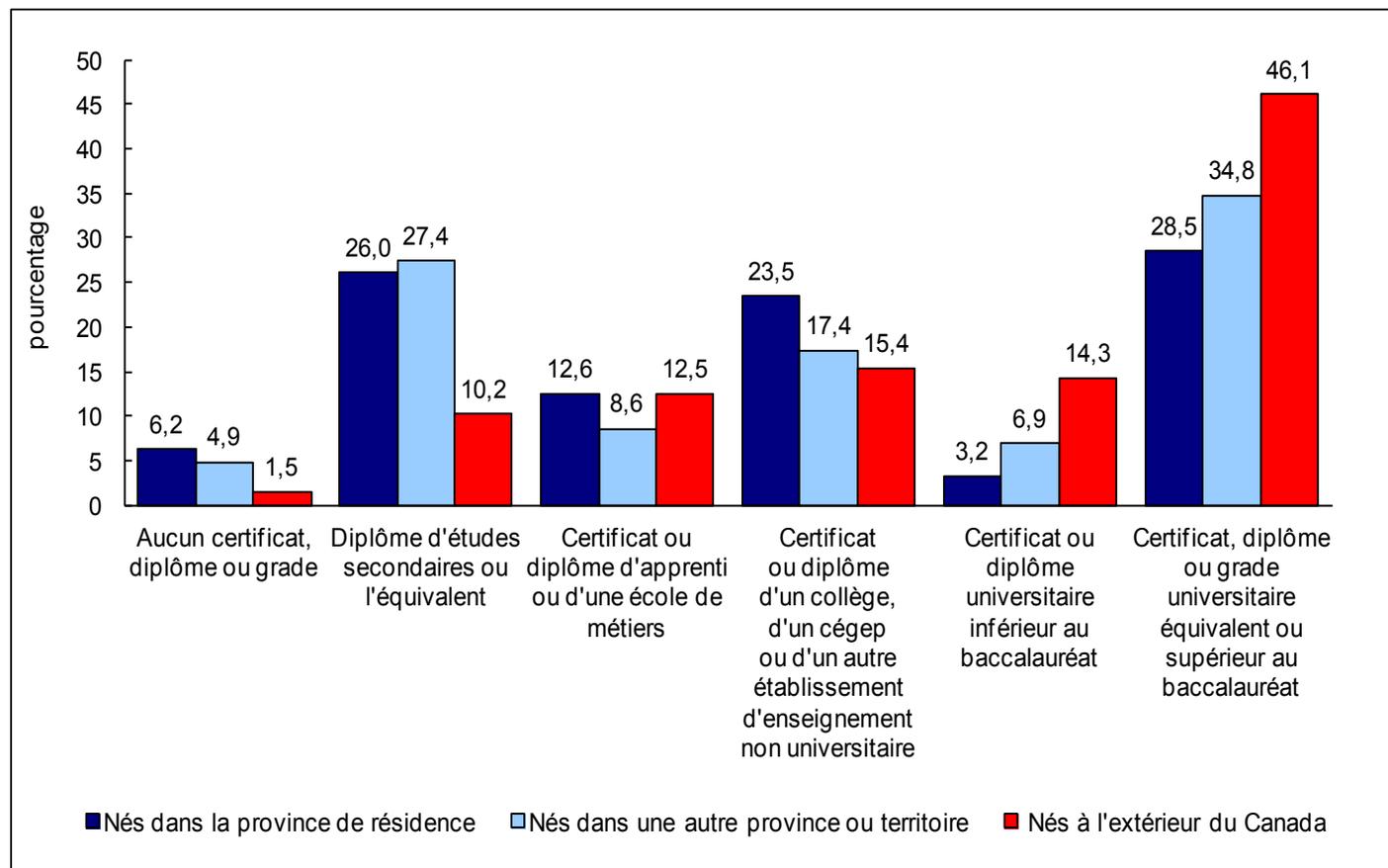


Source : Statistique Canada, Recensement de la population de 2006.

L'examen de la situation des jeunes adultes en matière de scolarisation doit tenir compte d'un facteur important : le lieu de naissance des francophones. On sait, par exemple, que tant chez les anglophones que chez les francophones, les immigrants sont généralement plus sujets à détenir un grade universitaire, en raison notamment du fait que la scolarité constitue l'un des critères de sélection des immigrants au Canada. En 2006, chez les francophones âgés de 25 à 34 ans, on constate que 46 % de ceux nés à l'extérieur du pays détiennent un diplôme universitaire alors que 28 % de ceux nés au Manitoba et 35 % de ceux nés dans une autre province détiennent un tel diplôme (voir le graphique 4.3). Aux premiers niveaux de scolarité, on observe le corollaire de cette situation, c'est-à-dire que les francophones nés à l'extérieur du Canada sont moins susceptibles de détenir un diplôme d'études secondaires comme plus haut niveau de scolarité ou de ne détenir aucun certificat, diplôme ou grade que les autres Franco-Manitobains.

Graphique 4.3

Plus haut certificat, diplôme ou grade obtenu par les francophones âgés de 25 à 34 ans selon le lieu de naissance, Manitoba, 2006



Nota : Le terme francophone se réfère à la première langue officielle parlée.

Source : Statistique Canada, Recensement de la population de 2006.

L'un des changements les plus marquants ayant découlé des profondes mutations sociales et des réformes scolaires des années 1960 est sans conteste l'inscription en grand nombre des femmes dans les établissements d'enseignement postsecondaire, en particulier dans les universités. En 1971, la proportion de femmes détenant un grade universitaire était de deux à trois fois moins élevée que celle des hommes, selon le groupe d'âge (Corbeil, 2003). En 2006, parmi les francophones du Manitoba, on constate que chez les personnes âgées de 65 ans ou plus, soit ceux qui avaient au moins 30 ans en 1971, la proportion de femmes qui détiennent un diplôme universitaire est de 6 %, comparativement à 7 % chez les hommes de ce groupe d'âge (voir le tableau 4.4). En revanche, chez les 20 à 24 ans, on observe la situation inverse : la proportion de détenteurs d'un tel diplôme est de 8 % chez les hommes alors qu'elle atteint 15 % chez les femmes. De plus, dans ce groupe d'âge, 8 % des hommes ne détiennent aucun certificat, diplôme ou grade comparativement à 5 % des femmes. En somme, l'ensemble des femmes âgées de moins de 55 ans sont proportionnellement plus nombreuses à détenir un diplôme ou un grade universitaire que leurs homologues masculins alors que ces derniers sont proportionnellement plus nombreux à ne détenir aucun certificat, diplôme ou grade ou à posséder un diplôme professionnel ou d'une école de métiers.

Tableau 4.4
Plus haut certificat, diplôme ou grade obtenu par les francophones selon le groupe d'âge et le sexe, Manitoba, 2006

Certificat, diplôme ou grade	20 à 24 ans		25 à 34 ans		35 à 44 ans		45 à 54 ans		55 à 64 ans		65 ans et plus	
	Femme	Homme	Femme	Homme	Femme	Homme	Femme	Homme	Femme	Homme	Femme	Homme
	pourcentage											
Aucun certificat, diplôme ou grade	4,8	8,1	3,5	7,9	6,9	16,2	14,9	22,5	25,4	31,2	53,2	52,1
Diplôme d'études secondaires ou attestation d'équivalence	54,3	57,9	23,7	26,5	24,4	24,2	28,7	21,4	22,3	16,9	19,7	10,6
Certificat ou diplôme d'apprenti ou d'une école de métiers	7,0	2,5	6,5	17,8	12,2	14,5	9,6	17,6	13,1	17,7	6,9	17,0
Certificat ou diplôme d'un collège, cégep ou autre établissement non universitaire	14,0	17,0	24,5	18,2	24,0	21,3	23,1	17,3	19,3	12,3	6,9	8,7
Certificat ou diplôme universitaire inférieur au baccalauréat	4,6	6,1	3,6	6,3	6,5	6,0	4,2	4,4	5,7	5,8	7,1	4,1
Certificat, diplôme ou grade universitaire équivalent ou supérieur au baccalauréat	15,2	8,4	38,0	23,3	26,1	17,8	19,4	16,7	14,2	16,0	6,3	7,4

Nota : Le terme francophone se réfère à la première langue officielle parlée.

Source : Statistique Canada, Recensement de la population de 2006.

4.3.2.2 Langue d'enseignement chez les adultes

Nous avons vu précédemment que, dans l'ensemble du Manitoba, près de 7 enfants sur 10 dont au moins un parent est de langue française sont inscrits dans le programme régulier d'une école primaire de langue française ou dans un programme d'immersion française. Au niveau secondaire, cette proportion est plus faible qu'au niveau primaire. Qu'en est-il de la langue de scolarisation des adultes ayant répondu à l'EVMLO? Aux diverses questions de l'enquête portant sur la langue dans laquelle les répondants ont effectué entièrement ou partiellement leurs études, on décèle que la présence du français varie d'un groupe d'âge à l'autre et d'un niveau de scolarité à l'autre.

Le tableau 4.5 rend compte du fait qu'une proportion importante (74 %) de francophones ont fait entièrement ou partiellement leurs études en français au niveau primaire. Cette proportion fléchit dans les étapes ultérieures du parcours scolaire. Ainsi, 62 % des francophones ont poursuivi entièrement ou partiellement leurs études secondaires en français, et cette proportion est la même pour ceux qui ont complété des études universitaires.

Tableau 4.5

Proportion de francophones ayant poursuivi entièrement ou partiellement leurs études en français selon le groupe d'âge et le niveau des études, Manitoba, 2006

Groupe d'âge	Niveau des études							
	Primaire		Secondaire		Postsecondaire non universitaire		Universitaire	
	%	CV	%	CV	%	CV	%	CV
18 à 24 ans	82	5,4	77	6,0	43 ^E	19,8	62	15,2
25 à 44 ans	86	4,4	68	9,2	27 ^E	26,7	67	12,3
45 à 64 ans	69	6,9	58	9,2	31 ^E	31,5	61	16,3
65 ans ou plus	64	8,4	52	13,2	x	x	56 ^E	26,2
Total	74	3,4	62	5,2	29^E	17,2	62	8,9

CV coefficient de variation

Nota : Le terme francophone se réfère à la première langue officielle parlée.

Source : Statistique Canada, Enquête sur la vitalité des minorités de langues officielles, 2006.

4.4 Médias, arts et culture

Le soutien aux arts et à la culture est l'un des éléments clés ciblés par la *Feuille de route*. On y reconnaît notamment leur rôle essentiel à l'épanouissement des communautés de langue officielle en milieu minoritaire.

L'Enquête sur la vitalité des minorités de langue officielle cible six médias pour mesurer l'accès aux éléments culturels dans la langue de la minorité, soit la télévision, l'Internet, la radio, les journaux, les livres et les spectacles ou les événements artistiques. De nos jours, l'Internet et la câblodistribution facilitent l'accès à ces médias dans plusieurs langues et en provenance de nombreux pays, ce qui permet d'accroître la disponibilité des divers produits culturels de langue française à travers le pays.

Les résultats de l'EMVLO révèlent que les Franco-Manitobains, tout comme leurs homologues anglophones, sont de grands consommateurs de médias, dont les plus importants sont la télévision (98 %) et les journaux (87 %) (voir le tableau 4.6).

Tableau 4.6
Proportion de francophones selon l'utilisation de certains médias
(toutes langues confondues), Manitoba, 2006

Utilisation du média	Francophones
	pourcentage
Regardent la télévision	98
Lisent des journaux	87
Écoutent la radio	85
Lisent des livres	82
Utilisent l'Internet	68

Nota : Le terme francophone se réfère à la première langue officielle parlée.

Source : Statistique Canada, Enquête sur la vitalité des minorités de langues officielles, 2006.

Les francophones du Manitoba sont majoritairement portés à déclarer que la lecture des journaux (84 %), l'écoute de la télévision (80 %), l'accès à internet (78 %), l'écoute de la radio (76 %), de même que la lecture de livres (75 %) se font surtout ou seulement en anglais. L'accessibilité aux médias de langue française n'est donc pas le seul facteur qui influence la consommation dans la langue de la minorité : les résultats de l'Enquête sur la vitalité des minorités de langue officielle (EVMLO) révèlent en effet que malgré les avancées technologiques facilitant l'accès à divers médias de langue française, l'anglais prédomine lors de l'utilisation des médias.

4.5 Vie communautaire

L'implication des individus au sein de leur communauté et la participation à des activités communautaires sont généralement reconnues comme des dimensions de la vie en société qui contribuent à la création et au maintien de réseaux de soutien social. En outre, « [le] capital social (défini en termes généraux comme la participation aux réseaux sociaux) est de plus en plus considéré comme une composante clé du développement communautaire ou comme un aspect essentiel de la « capacité » d'une collectivité de se développer » (Rothwell et Turcotte, 2006 : p.1).

Les données de l'Enquête sur la vitalité des minorités de langue officielle (EVMLO) permettent de mesurer certaines dimensions de la participation des francophones à la vie communautaire. Les statistiques concernant la participation à des activités de bénévolat, le fait d'être membre d'organismes communautaires ou de prodiguer des soins dans un contexte informel permettent en effet d'examiner dans quelle mesure les francophones s'impliquent dans la vie associative et communautaire de leur milieu de vie²⁵.

Ce sont 30 % des adultes francophones qui ont déclaré avoir été membres d'un organisme, d'un réseau ou d'une association au cours des 12 derniers mois ayant précédé l'enquête, alors que 42 % ont déclaré faire du bénévolat et 30 % ont fourni du soutien non rémunéré pour les activités de tous les jours à quelqu'un qui n'habitait pas dans leur ménage.

La langue dans laquelle se déroulent les activités communautaires des Franco-Manitobains varie selon le type d'activité. Lorsqu'ils font du bénévolat, 59 % des francophones utilisent surtout ou seulement l'anglais alors que 22 % d'entre eux utilisent surtout ou seulement le français. Les écarts observés en ce qui a trait à la langue utilisée par les francophones lorsqu'ils donnent du soutien social pour les activités de tous les jours à des personnes qui n'habitent pas dans le ménage ou lors de leur implication au sein d'organismes, de réseaux ou d'associations sont très faibles²⁶.

25. Plusieurs facteurs sociodémographiques et économiques influent sur la participation communautaire, notamment l'âge, la scolarité, le milieu de résidence, le statut socio-économique, etc. Toutefois, l'analyse de ces facteurs dépasse l'objectif du présent document.

26. Pour chacune de ces deux variables, la différence entre la proportion des francophones qui utilisent surtout ou seulement le français et la proportion de ceux qui utilisent surtout ou seulement l'anglais n'est pas statistiquement significative.

Soulignons que les enfants et les autres membres de la famille (51 %) et les amis (24 %) sont plus souvent bénéficiaires du soutien pour les activités quotidiennes. Par conséquent, la famille et les amis semblent compter pour beaucoup dans les réseaux des francophones au Manitoba. Ainsi, en cas de maladie, 48 % déclarent qu'ils se tourneraient vers les autres membres de leur famille pour du soutien, tandis que 30 % se tourneraient vers leurs enfants et 9 % vers leurs amis. L'utilisation du français dans les activités de soutien social semble donc associée principalement au domaine privé.

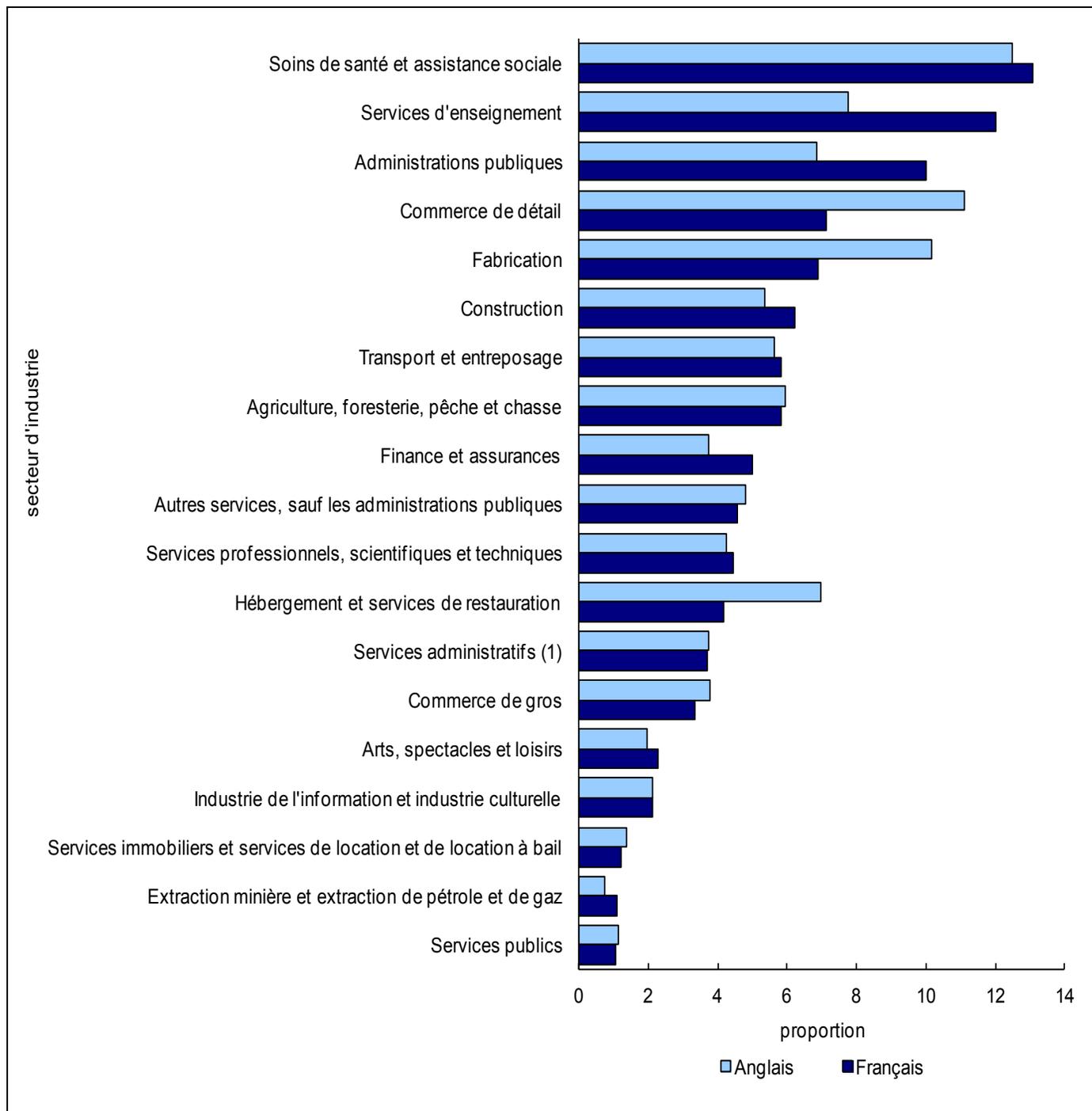
L'Enquête sur la vitalité des minorités de langue officielle révèle que près des trois quarts des francophones du Manitoba déclarent qu'il est important ou très important pour eux que des personnes ou des organismes travaillent au développement de la communauté francophone. De plus, on constate que 32 % de ceux qui sont membres d'organismes, de réseaux ou d'associations le sont dans le but de promouvoir la communauté francophone.

4.6 Caractéristiques de l'emploi et du revenu

Tant les données du recensement que de l'Enquête sur la vitalité des minorités de langue officielle (EVMLO) permettent d'examiner dans quelle mesure les francophones du Manitoba œuvrent dans des secteurs d'industrie différents ou non de ceux des anglophones. On peut donc y identifier les similitudes et les différences dans la répartition des groupes linguistiques entre les divers secteurs d'industrie.

L'analyse sommaire des données du Recensement de 2006 révèle que la population francophone du Manitoba est proportionnellement plus nombreuse que celle des anglophones à œuvrer dans certains secteurs tels ceux des services d'enseignement et des administrations publiques. Dans ces deux secteurs, on retrouve en effet respectivement 12 % et 10 % des francophones de la province comparativement à 8 % et 7 % des anglophones (voir le graphique 4.4). Ces derniers, pour leur part, sont proportionnellement plus nombreux à occuper des emplois dans le secteur du commerce de détail (11 %), de la fabrication (10 %) et de l'hébergement et des services de restauration (7 %). Dans ces trois secteurs d'industrie, ce sont respectivement 7 %, 7 % et 4 % des travailleurs franco-manitobains qui y occupent un emploi. Dans les autres grands secteurs d'industrie, on n'observe que très peu d'écarts entre les deux groupes.

Graphique 4.4
Proportion de travailleurs selon le secteur d'industrie et la première langue officielle parlée, Manitoba, 2006



1. Services administratifs, services de soutien, services de gestion des déchets et services d'assainissement.
 Source : Statistique Canada, Recensement de la population de 2006.

Tableau 4.7
Répartition des travailleurs francophones selon le secteur d'industrie, Manitoba, 2006

Secteur d'industrie (SCIAN)	Travailleurs francophones	
	nombre	pourcentage
Administrations publiques	2 720	10,0
Agriculture, foresterie, pêche et chasse	1 600	5,9
Arts, spectacles et loisirs	620	2,3
Autres services, sauf les administrations publiques	1 225	4,5
Commerce de détail	1 915	7,0
Commerce de gros	915	3,4
Construction	1 705	6,2
Extraction minière et extraction de pétrole et de gaz	305	1,1
Fabrication	1 895	6,9
Finance et assurances	1 385	5,1
Hébergement et services de restauration	1 185	4,3
Industrie de l'information et industrie culturelle	580	2,1
Services administratifs, services de soutien, services de gestion des déchets et services d'assainissement	1 000	3,7
Services d'enseignement	3 280	12,0
Services immobiliers et services de location et de location à bail	325	1,2
Services professionnels, scientifiques et techniques	1 230	4,5
Services publics	285	1,0
Soins de santé et assistance sociale	3 550	13,0
Transport et entreposage	1 585	5,8
Total	27 310	100,0

Nota :

SCIAN = Système de classification des industries de l'Amérique du Nord.

Le terme francophone se réfère à la première langue officielle parlée. Dû à l'arrondissement aléatoire des nombres, certains totaux peuvent ne pas correspondre à la somme des nombres présentés dans le corps du tableau.

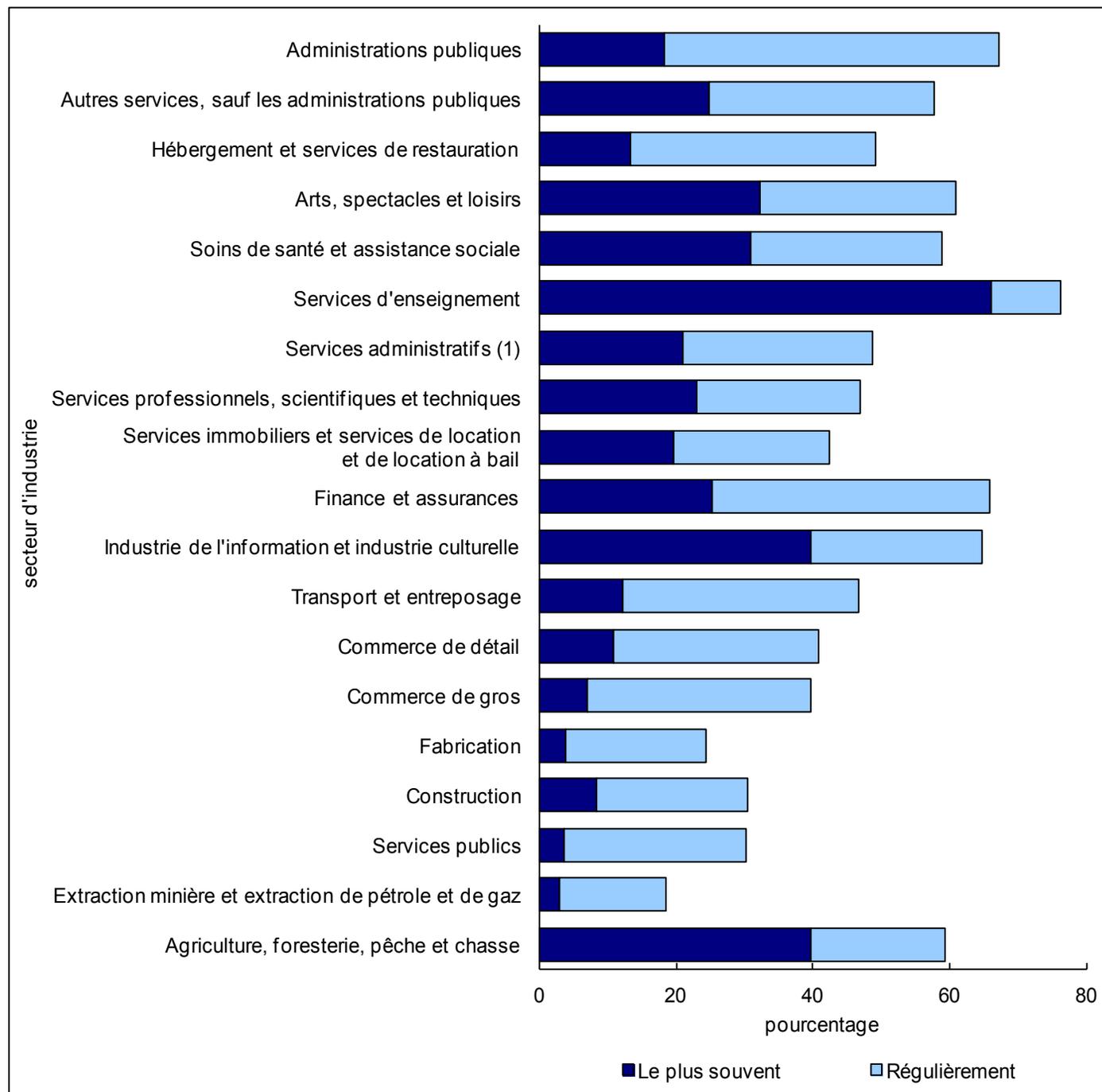
Source : Statistique Canada, Recensement de la population de 2006.

4.6.1 Utilisation de la langue française au travail selon le secteur d'industrie

Parmi l'ensemble des travailleurs du Manitoba âgés de 15 ans ou plus, 4 % utilisent le français le plus souvent ou régulièrement dans le cadre de leur travail. Chez les personnes ayant le français comme première langue officielle parlée, cette proportion atteint 53 %, soit 25 % le plus souvent et 28 % régulièrement (c'est-à-dire moins souvent que la langue prédominante).

Les francophones qui œuvrent dans les secteurs des soins de santé et de l'assistance sociale, de l'enseignement et, de l'administration publique regroupent plus du tiers (35 %) des francophones de la province (voir le graphique 4.5). Qu'en est-il de l'utilisation du français par les francophones au sein de ces secteurs? Les francophones du secteur des soins de santé et de l'assistance sociale utilisent le français au travail dans une proportion de 59 % (31 % le plus souvent et 28 % régulièrement) et ceux du secteur de l'administration publique l'utilisent dans une proportion de 67 % (18 % le plus souvent et 49 % régulièrement). On ne s'étonnera guère que les travailleurs francophones du secteur de l'enseignement soient proportionnellement les plus nombreux à avoir le français comme principale langue de travail : on en compte 66 % qui l'utilisent le plus souvent alors que 10 % déclarent en faire une utilisation régulière. Les francophones des secteurs de l'industrie de l'information et de l'industrie culturelle et ceux du secteur de l'agriculture, de la foresterie, de la pêche et de la chasse, lesquels représentent respectivement 2 % et 6 % des travailleurs francophones de la province, se partagent la deuxième place en ce qui a trait à l'utilisation du français le plus souvent au travail (40 %).

Graphique 4.5
Utilisation du français le plus souvent ou régulièrement au travail par les francophones selon le secteur d'industrie, Manitoba, 2006



1. Services administratifs, services de soutien, services de gestion des déchets et services d'assainissement.

Nota : Le terme francophone se réfère à la première langue officielle parlée.

Source : Statistique Canada, Recensement de la population de 2006.

4.6.2 Écarts différentiels de revenu

Historiquement, les francophones au Canada ont été désavantagés sur le plan économique. Les Franco-Manitobains ne faisaient pas exception. Dans la mesure où le niveau de revenu des individus est fortement tributaire de leur niveau de scolarité, de leur profession et du secteur d'industrie dans lequel ils œuvrent (pour ne nommer que ces facteurs), on peut croire que les mutations importantes qu'ont connues les communautés francophones du Manitoba au cours des 40 dernières années ont eu des répercussions majeures sur leur niveau de revenu.

L'analyse des facteurs ayant influencé l'évolution des écarts différentiels de revenu entre les groupes linguistiques dépasse l'objet et la portée du présent rapport. Toutefois, les statistiques du Recensement de 2006 portent à croire que la situation des Franco-Manitobains s'est beaucoup améliorée au fil du temps.

Les statistiques de 2006 révèlent que les personnes ayant le français comme première langue officielle parlée ont des revenus moyen et médian supérieurs à ceux des anglophones. Ainsi, les hommes ayant le français comme seule première langue officielle parlée (PLOP) ont un revenu moyen supérieur de 2 600 \$ à celui des hommes ayant l'anglais comme seule PLOP. On observe un écart plus important en ce qui a trait au revenu médian puisque celui des hommes francophones est de 3 200 \$ supérieur à celui des anglophones. Chez les femmes, les revenus moyen et médian des francophones sont supérieurs à ceux des anglophones de 2 100 \$ et de 1 800 \$ respectivement (voir le tableau 4.8). Quant aux revenus moyens et médians des personnes ayant le français et l'anglais comme premières langues officielles parlées, ils sont bien inférieurs à ceux des francophones et des anglophones. Chez la population de double langue officielle parlée, les revenus inférieurs s'expliqueraient par le fait qu'il s'agit essentiellement de personnes immigrées. De nombreuses études ont déjà montré qu'en dépit d'un niveau de scolarité supérieur, les immigrants ont un taux de chômage supérieur et des revenus inférieurs à ceux des personnes nées au Canada (Frenette et Morissette, 2003; Picot and Hou, 2003; Zietsma, 2010).

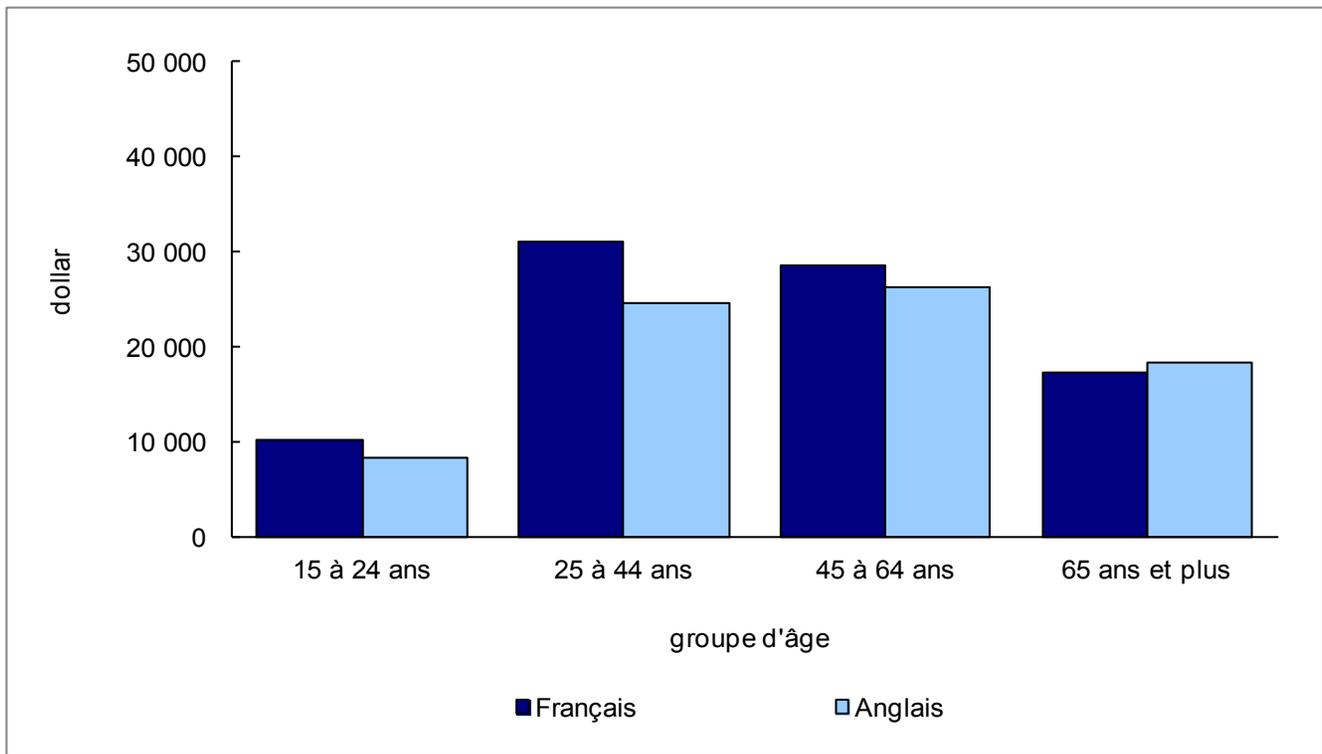
Tableau 4.8
Revenu moyen et revenu médian des hommes et des femmes selon la première langue officielle parlée, Manitoba, 2006

Première langue officielle parlée	Hommes		Femmes	
	Revenu moyen	Revenu médian	Revenu moyen	Revenu médian
	dollar			
Français	39 943	33 107	27 746	21 995
Anglais	37 335	29 926	25 652	20 226
Français et anglais	33 280	22 406	21 968	16 946
Total	37 317	29 919	25 627	20 169

Source : Statistique Canada, Recensement de la population de 2006.

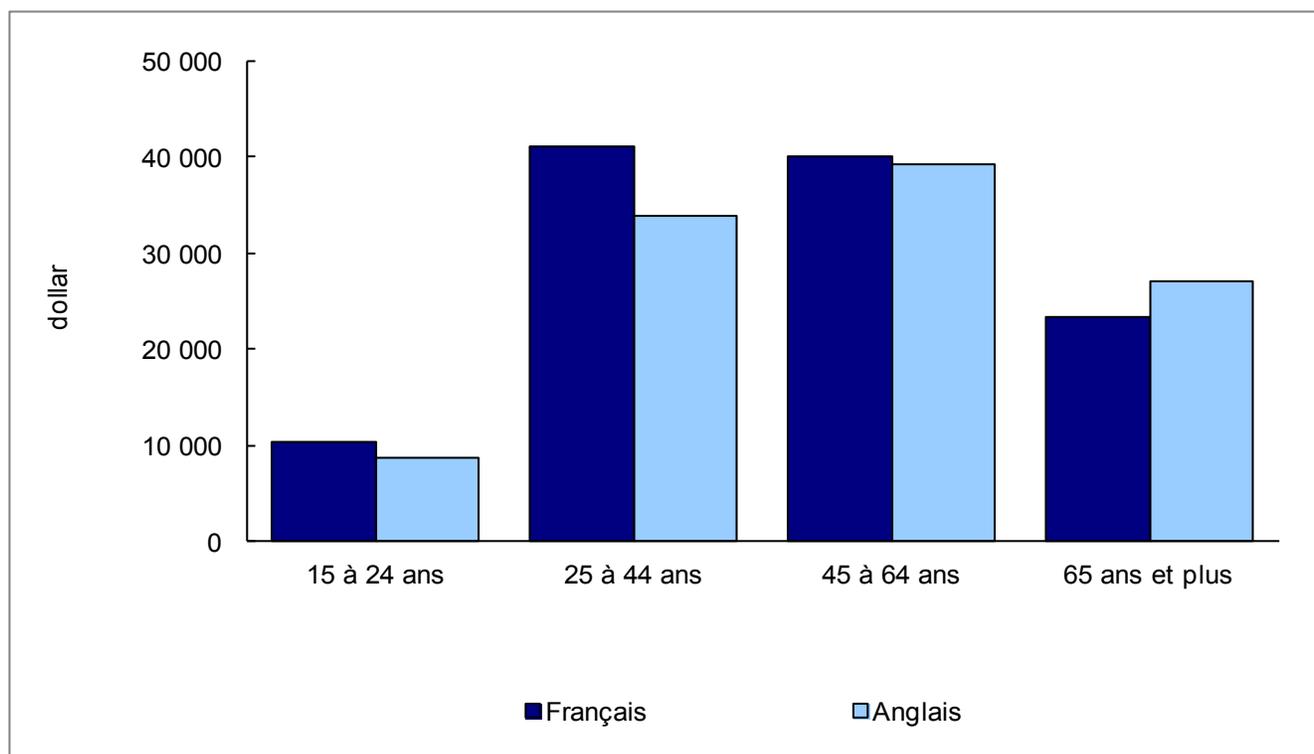
À la lumière du contexte historique décrit plus haut, on sait que le revenu médian des deux groupes linguistiques est fonction de l'âge, les francophones plus âgés affichant un revenu médian inférieur à celui des anglophones. Les statistiques présentées aux graphiques 4.6-a et 4.6-b rendent en effet compte du fait que chez les personnes de 65 ans ou plus, le revenu médian des anglophones est supérieur à celui des francophones. Cela est vrai tant chez les hommes que chez les femmes, quoique les écarts de revenu soient moins importants chez ces dernières. En revanche, chez les 25 à 44 ans, tant le revenu médian des femmes que celui des hommes de langue française est supérieur à ceux des anglophones, soit de 6 400 \$ et de 7 200 \$ respectivement.

Graphique 4.6-a
Revenu médian des femmes selon le groupe d'âge et la première langue officielle parlée, Manitoba, 2006



Source : Statistique Canada, Recensement de la population de 2006.

Graphique 4.6-b
Revenu médian des hommes selon le groupe d'âge et la première langue officielle parlée, Manitoba, 2006



Source : Statistique Canada, Recensement de la population de 2006.

Plusieurs facteurs permettent d'expliquer l'écart différentiel de revenus entre francophones et anglophones. Bien que les résultats portant sur l'ensemble de la population révèlent que, tant chez les hommes que chez les femmes, les revenus moyens des francophones sont supérieurs à ceux des anglophones, la source de ces écarts réside en partie dans un certain nombre de caractéristiques qui distinguent ces deux populations. Par exemple, nous avons en effet pu constater préalablement que la population franco-manitobaine de moins de 65 ans est plus scolarisée que la population anglophone du même groupe d'âge. La structure par âge de la population est également un facteur qui influe sur les revenus moyen et médian de cette population.

En approfondissant l'analyse des résultats du recensement, notamment en utilisant la technique de l'analyse statistique multivariée, on constate que l'âge, la scolarité, le type de lieu de résidence, le secteur d'industrie et le statut d'immigrant y jouent un rôle important et permettent d'expliquer une partie de ces écarts. Ainsi, si les francophones et les anglophones du Manitoba avaient exactement le même profil en ce qui a trait à ces caractéristiques – ce qui n'est pas le cas –, on n'observerait pas de différences statistiquement significatives entre les revenus moyens, et ce, autant pour les hommes que pour les femmes.

Section 5 Vitalité subjective

Dans le présent portrait des francophones du Manitoba, nous avons brossé un profil général des différentes caractéristiques démographiques et socio-économiques de cette population. Mais que savons-nous de certains éléments clés de la vitalité subjective, des perceptions et de la valorisation du fait français dans le milieu de vie?

Les résultats de l'Enquête sur la vitalité des minorités de langue officielle mettent en lumière au moins deux éléments clés que partagent la plupart des francophones : un fort sentiment de double identification aux groupes francophone et anglophone et la valorisation de la langue française.

En ce qui a trait au phénomène de l'appartenance identitaire, les résultats de l'EVML0 donnent à penser que les francophones affichent une double identité ethnolinguistique. Ils déclarent en effet dans une proportion de 55 % s'identifier tant au groupe francophone qu'anglophone comparativement à 23 % qui déclarent s'identifier surtout ou seulement au groupe francophone.

Le sentiment d'appartenance et l'identité sont des concepts fort complexes. Une personne peut s'identifier, selon les circonstances, à son pays, à sa langue, à sa culture, etc. Le sentiment de double identification aux groupes francophone et anglophone qui est observé chez les francophones du Manitoba suggère que, dans bien des cas, l'immersion dans la culture majoritairement anglophone aurait contribué à l'émergence d'un phénomène où se conjuguent à la fois une valorisation et un respect de l'héritage culturel et linguistique francophone et des pratiques langagières qui témoignent d'un vécu au sein d'une culture anglophone ambiante et prédominante. La vérification et l'analyse de cette hypothèse outrepassent toutefois le cadre du présent rapport analytique et les limites de l'EVML0 à cet égard.

Cependant, plusieurs éléments nous permettent d'affirmer que les francophones du Manitoba accordent une valeur certaine à la langue française. Un peu plus de 70 % d'entre eux ont déclaré qu'il est important pour eux de pouvoir utiliser le français dans leur vie de tous les jours. D'autre part, il s'avère important ou très important pour eux que des personnes ou des organismes travaillent au développement de la communauté de langue française (72 %), que les services gouvernementaux soient offerts en français (82 %) et que les droits linguistiques soient respectés dans leur province (86 %).

Fait à noter, en examinant le degré d'utilisation de la langue française dans divers domaines, notamment à l'égard des interactions avec les professionnels des services de soins de santé et ceux du système de justice, ainsi qu'à l'égard de l'accès aux principaux véhicules de la culture, on constate un phénomène qui peut paraître de prime abord contradictoire : la valorisation d'une langue ne se traduit pas nécessairement par une forte utilisation de celle-ci. À titre d'exemple, notons que parmi les francophones du Manitoba qui déclarent qu'il est important ou très important de pouvoir utiliser le français dans leur vie de tous les jours, 80 % regardent la télévision surtout ou seulement en anglais et une proportion semblable lisent les journaux surtout ou seulement en anglais. Malgré une valorisation affirmée du français, malgré la forte importance qu'on peut lui accorder, la réalité démographique et les dynamiques propres au milieu dans lequel habitent les francophones peuvent entraver l'utilisation de cette langue.

L'Enquête sur la vitalité des minorités de langue officielle a recueilli des données sur les perceptions subjectives à l'égard de l'évolution passée et future de la présence de la langue minoritaire dans la municipalité de résidence ainsi que sur la vitalité perçue de la communauté de langue officielle en situation minoritaire. À cet égard, notons que 43 % des francophones du Manitoba estiment que la vitalité de la communauté de langue française dans leur municipalité est forte ou très forte alors que 27 % considèrent qu'elle n'est ni forte ni faible. De plus, lorsqu'on leur a demandé ce qu'il adviendrait de la présence du français dans leur municipalité au cours des dix prochaines années, 74 % des Franco-Manitobains ont déclaré que cette présence demeurerait la même ou augmenterait, soit un résultat fort similaire à celui obtenu quant à la perception de l'évolution depuis les dix dernières années. Ces résultats donnent donc à penser que les francophones du Manitoba semblent confiants à l'égard de la présence de leur langue dans leur municipalité, voire leur province.

Conclusion

Ce portrait démolinguistique des francophones du Manitoba contient beaucoup d'informations variées sur les caractéristiques, les pratiques et les perceptions de ce groupe linguistique. Que doit-on en retenir? Bien qu'ils ne constituent pas une liste exhaustive des informations clés que contient le présent document, les éléments suivants permettent d'en cerner la vision d'ensemble.

1. La population de langue maternelle française du Manitoba comprenait 45 515 personnes en 2006 comparativement à 54 200 personnes en 1951, soit une baisse de 16 %. En comparaison, la population de langue maternelle anglaise s'est accrue de 81 % pour atteindre 845 595 personnes en 2006. La population de tierce langue maternelle, qui compose 21 % de la population de la province en 2006, a diminué de 5 %, totalisant 242 400 personnes en 2006 comparativement à 254 450 en 1951, et ce malgré la forte immigration internationale dans l'ensemble du Canada au cours des dernières décennies.
2. Au Manitoba, le recours au critère de première langue officielle parlée affecte légèrement à la baisse l'effectif de la population francophone, malgré une forte présence d'allophones. De fait, la part relative de la minorité francophone (selon la première langue officielle parlée) au sein de l'ensemble de la population du Manitoba est de 3,8 % (43 120 personnes) et celle de la population ayant le français comme langue maternelle est de 4,0 % (45 515 personnes) (après redistribution égale des réponses multiples). Pour ce qui est de la population anglophone, sa part relative est de 74,6 % selon le critère de langue maternelle et de 95,2 % selon celui de PLOP, ce qui témoigne d'une forte orientation des allophones vers l'anglais.
3. La proportion de la minorité francophone au sein de l'ensemble de la population manitobaine est de 3,8 %. Près de 60 % de la population franco-manitobaine réside dans la subdivision de recensement (SDR) de Winnipeg, qui comprend les quartiers de St-Boniface, St-Norbert et St-Vital. On observe aussi une certaine concentration de francophones en milieu plus rural, soit dans la division de recensement (DR) No. 2, qui comprend notamment les agglomérations de Ritchot, Taché, Ste. Anne, La Broquerie et De Salaberry, et qui regroupe 17 % des francophones de la province.
4. Entre 1971 et 2006, la proportion d'enfants issus d'une famille exogame français-anglais parmi l'ensemble des familles dont au moins un parent est de langue maternelle française a doublé au Manitoba, passant de 33 % à 66 %. À l'opposé, la part des enfants vivant au sein d'une famille endogame dont les deux parents ont le français comme langue maternelle a substantiellement diminué, passant de 54 % en 1971 à 24 % en 2006. La proportion de familles exogames français-tierce langue a légèrement diminué durant cette période, passant de 13 % à 9 %.
5. En raison de l'augmentation de la proportion de couples exogames français-anglais entre 1971 et 2006, on pourrait s'attendre à observer une baisse du taux de transmission de la langue minoritaire (en l'occurrence le français) aux enfants. Or, alors que les enfants de moins de 18 ans issus de couples exogames français-anglais s'étaient vus transmettre le français comme langue maternelle dans une proportion de 7 % en 1971, cette proportion atteignait 19 % en 2006. On observe également une légère augmentation de la transmission du français aux enfants issus de couples exogames français-tierce langue, de 14 % à 15 % au cours de la même période.
6. On observe entre 1971 et 2006 une augmentation du taux de transmission du français aux enfants issus de couples exogames français-anglais. Cette hausse est plus marquée parmi les familles dont la mère est de langue maternelle française que parmi celles dont le père a cette langue maternelle. Ainsi, les données de recensement révèlent que le taux de transmission du français des mères de langue maternelle française à leurs enfants a fortement augmenté, de 7 % en 1971 à 31 % en 2006, alors que celui des pères de langue maternelle française est passé de 7 % à 15 % respectivement.

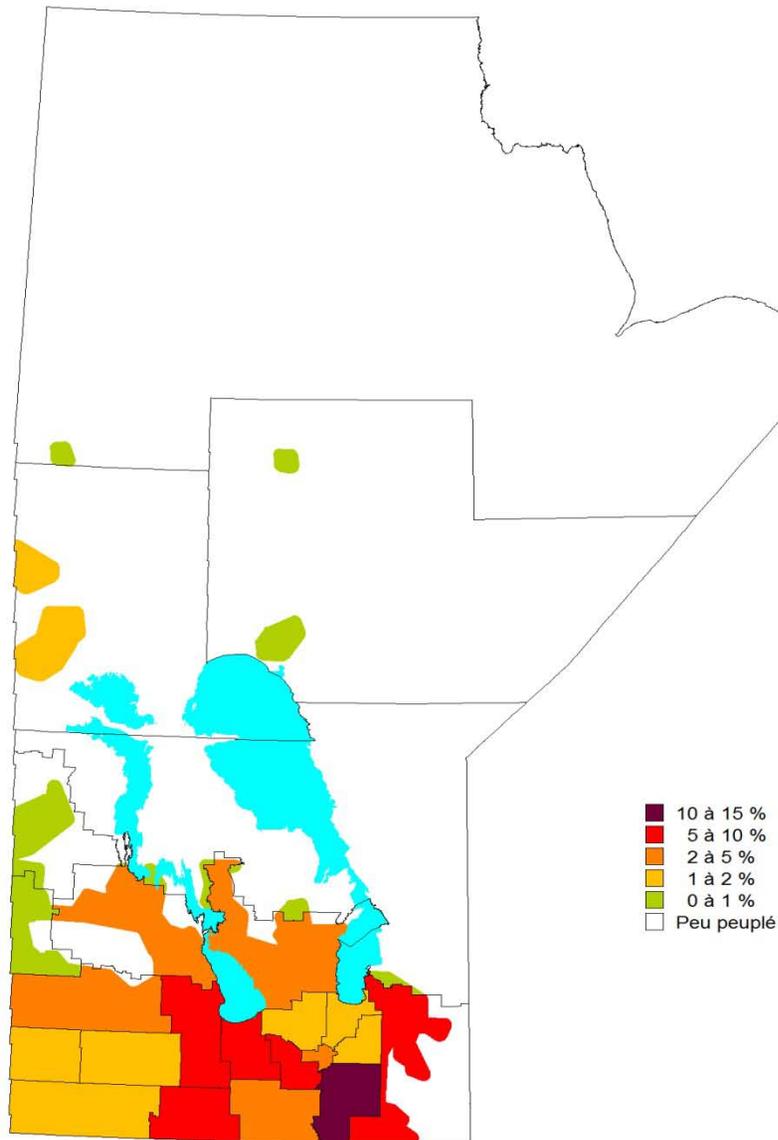
7. Au fil des recensements, on constate que le taux de transferts linguistiques chez les personnes de langue maternelle française au Manitoba augmente de façon régulière. Ainsi, en 1971, environ 37 % des Manitobains dont le français était la langue maternelle déclaraient parler une autre langue, essentiellement l'anglais, le plus souvent à la maison. Trente-cinq ans plus tard, 56 % des personnes de langue maternelle française déclaraient parler une autre langue que le français le plus souvent au foyer. Presque nuls chez les personnes de langue maternelle anglaise, les transferts linguistiques ont tout de même diminué, se situant à 1,0 % en 1971 et à 0,4 % en 2006. Chez les personnes de tierce langue maternelle, la proportion de transferts linguistiques est restée relativement stable au cours des 35 dernières années, passant de 52,4 % en 1971 à 51,7 % en 2006.
8. Dans l'ensemble du Manitoba, une proportion plus importante de francophones déclarent parler davantage l'anglais que le français à la maison (transferts linguistiques complets et partiels) que celle des francophones qui déclarent être plus à l'aise en anglais qu'en français. Ainsi, 56 % des Franco-Manitobains déclarent parler davantage l'anglais à la maison alors que 48 % ont déclaré être plus à l'aise en anglais qu'en français.
9. Au Manitoba, la population dont la première langue officielle parlée est le français fait surtout usage de l'anglais dans la sphère publique. C'est dans la consommation des médias et dans les échanges qui ont lieu dans les institutions et les commerces que l'usage de l'anglais est le plus répandu. Ainsi, dans ces deux domaines, la population de PLOP français y utilise l'anglais de façon prédominante (surtout ou seulement) dans une proportion de 84 % et 78 % respectivement. Dans la sphère privée, l'utilisation prédominante (surtout ou seulement) du français au foyer par près d'une personne sur deux est à peu près équivalente à celle de l'anglais.
10. La proportion de personnes qui ont déclaré pouvoir soutenir une conversation en français (9,3 %) au sein de l'ensemble de la population du Manitoba en 2006 est plus importante que celle de la population qui a déclaré le français seul ou avec une autre langue comme langue maternelle (4,2 %) ou encore que celle dont le français est la première langue officielle parlée (3,8 %). La part relative de Manitobains ayant la capacité de soutenir une conversation en français est fortement polarisée selon le groupe linguistique. Bien que 89 % des personnes de langue maternelle française aient déclaré une connaissance des deux langues officielles, cette proportion n'était que de 7 % chez les personnes de langue maternelle anglaise et de 3 % chez les personnes de tierce langue maternelle (voir tableau 3.9). Chez ces dernières, 4 % ont déclaré ne pouvoir soutenir une conversation ni en français ni en anglais.
11. En 2006, plus de 80 % des personnes de langue maternelle française étaient nées au Manitoba. Cette proportion est pratiquement la même chez les personnes dont le français est la première langue officielle parlée. Peu importe le critère adopté, la proportion de francophones du Manitoba nés dans une autre province ou un territoire du Canada se situe à 16 %, parmi lesquels 2 personnes sur 5 sont nées au Québec et près d'une personne sur 5 est née en Saskatchewan. Quant aux personnes nées à l'étranger, des immigrants pour la plupart, ils composaient 3,4 % de la population de langue maternelle française et 5,4 % de celle dont le français est la première langue officielle parlée.
12. Au cours des trente-cinq dernières années, le poids relatif de la population d'immigrants au Canada qui résident au Manitoba a diminué, passant de 4,6 % en 1971 à 2,4 % en 2006. Au cours de cette même période, la proportion de la population immigrée de langue française de cette province parmi l'ensemble des immigrants de langue française à l'extérieur du Québec a décru plus fortement, passant de 6,7 % à 2,2 %.
13. Entre 1986 et 2006, le solde migratoire net entre le Manitoba et les autres provinces et territoires a été négatif, variant de -2 230 à -620. La période 1981 à 1986 diffère des suivantes : on observe un solde migratoire positif de 755 personnes dans la population de première langue officielle parlée français. Entre 1981 et 2006, pour chaque lustre observé, les départs de francophones vers les autres provinces ou territoires ont oscillé entre 2 535 et 4 730 personnes. Pour ce qui est de la migration vers le Manitoba, c'est lors de la période de 1981 à 1986 que celle-ci a été la plus importante : 3 290 francophones sont venus s'installer dans la province. La migration francophone vers le Manitoba a diminué constamment par la suite pour atteindre 1 970 arrivées entre 2001 et 2006.

14. Lors du Recensement de 2006, 15 % des médecins travaillant au Manitoba, soit 205 sur un total de 1 370, ont déclaré pouvoir soutenir une conversation en français, alors que 3 % déclaraient l'utiliser au moins régulièrement dans le cadre de leur travail. Chez les infirmières, au nombre de 12 025, ces proportions sont de 8 % et 4 % respectivement.
15. Les résultats de l'Enquête sur la vitalité des minorités de langue officielle révèlent que la majorité des francophones du Manitoba indiquent utiliser l'anglais lors des consultations avec les différents professionnels de la santé à propos desquels des renseignements ont été recueillis dans le cadre de cette enquête, soit les médecins de famille, les infirmières, les professionnels de la ligne téléphonique d'information (Info-Santé) et les professionnels des autres endroits fréquentés pour obtenir des soins.
16. Au Manitoba, 10 000 enfants de parents francophones étaient inscrits à l'école prématernelle, maternelle, primaire ou secondaire au moment de cette enquête. Parmi ces enfants, 52 % fréquentaient une école française. Lorsqu'on inclut les élèves inscrits dans un programme d'immersion dans une école anglaise, nous pouvons estimer qu'environ 68 % des enfants de parents francophones au Manitoba recevaient un enseignement en français.
17. En 2006, 25 % des anglophones ne détenaient aucun certificat, diplôme ou grade, comparativement à 27 % des francophones. De plus, ces derniers sont tout aussi nombreux à détenir un diplôme universitaire équivalent ou supérieur au baccalauréat (17 %) que les anglophones (17 %). Dans toutes les catégories, les statistiques révèlent que les écarts entre ces deux groupes linguistiques sont maintenant très faibles, signe qu'un rattrapage considérable a eu lieu.
18. Les statistiques de 2006 révèlent que les personnes ayant le français comme première langue officielle parlée ont des revenus moyen et médian supérieurs à ceux des anglophones. Ainsi, les hommes ayant le français comme seule première langue officielle parlée (PLOP) ont un revenu moyen supérieur de 2 600 \$ à celui des hommes ayant l'anglais comme seule PLOP. On observe un écart plus important en ce qui a trait au revenu médian puisque celui des hommes francophones est de 3 200 \$ supérieur à celui des anglophones. Chez les femmes, les revenus moyen et médian des francophones sont supérieurs à ceux des anglophones de 2 100 \$ et de 1 800 \$ respectivement. Quant aux revenus moyens et médians des personnes ayant le français et l'anglais comme premières langues officielles parlées, ils sont bien inférieurs à ceux des francophones et des anglophones.
19. En ce qui a trait au phénomène de l'appartenance identitaire, les résultats de l'Enquête sur la vitalité des minorités de langue officielle donnent à penser que les francophones affichent une double identité ethnolinguistique. Ils déclarent en effet dans une proportion de 55 % s'identifier tant au groupe francophone qu'anglophone comparativement à 23 % qui déclarent s'identifier surtout ou seulement au groupe francophone.
20. Un peu plus de 70 % des Franco-Manitobains ont déclaré qu'il est important pour eux de pouvoir utiliser le français dans leur vie de tous les jours. D'autre part, il s'avère important ou très important pour eux que des personnes ou des organismes travaillent au développement de la communauté de langue française (72 %), que les services gouvernementaux soient offerts en français (82 %) et que les droits linguistiques soient respectés dans leur province (86 %).

Cartes géographiques

Carte 1.1

Pourcentage de la population ayant le français comme première langue officielle parlée (avec répartition aléatoire de la catégorie français anglais)²⁷, selon les divisions de recensement, Manitoba, 2006

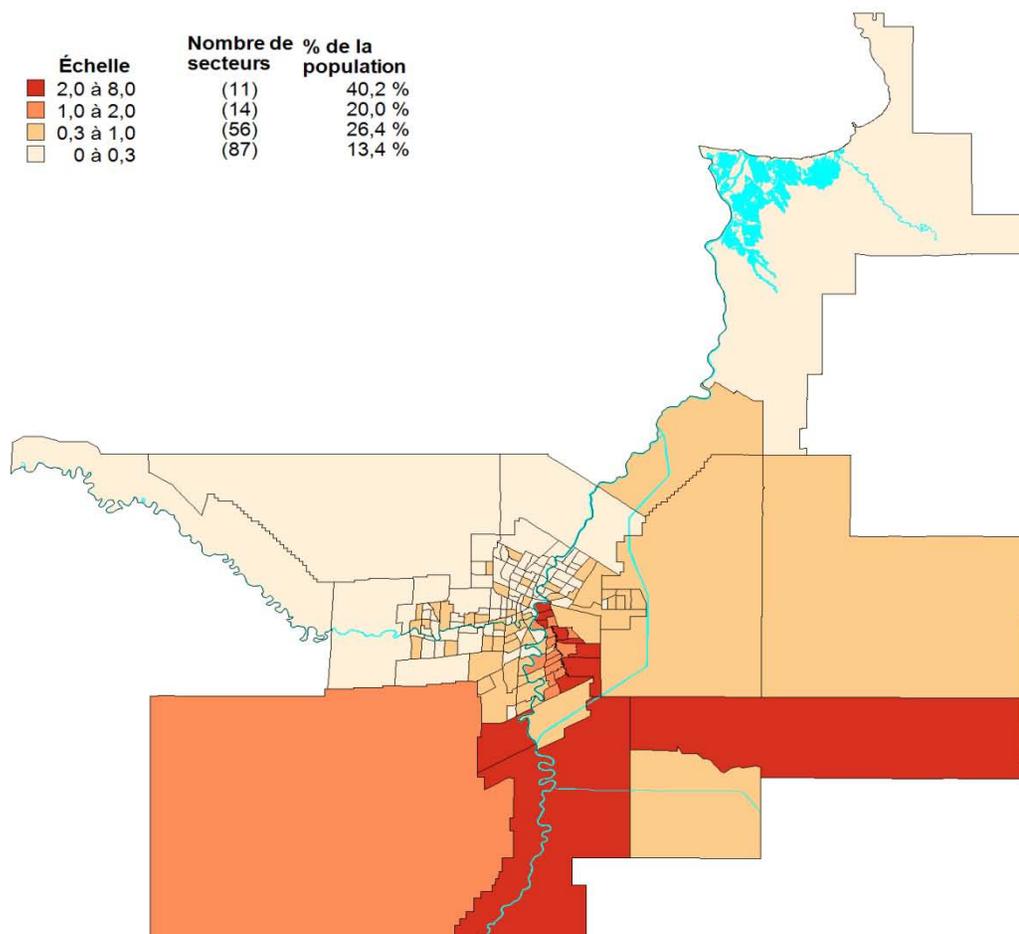


Source : Statistique Canada, Recensement de la population de 2006.

27. La répartition aléatoire de la catégorie « français anglais » a été effectuée à l'aide du logiciel SAS (commande RANUNI) de sorte à attribuer environ la moitié de cette catégorie au groupe « français ».

Carte 1.2

Répartition de la population ayant le français comme première langue officielle parlée (avec répartition aléatoire de la catégorie français anglais)²⁸, sur le territoire de la région métropolitaine de recensement de Winnipeg selon les secteurs de recensement de 2006



Source : Statistique Canada, Recensement de la population de 2006.

28. L'échelle sur cette carte se réfère à la population que représente la population francophone d'un secteur de recensement donné au sein de l'ensemble de la population francophone de la région métropolitaine de recensement.

Annexe A

Tableau A-1
Population francophone du Manitoba selon la division de recensement et
la subdivision de recensement, 2006

Division de recensement et subdivision de recensement ¹	Population francophone	
	pourcentage	nombre
Division No. 1	5,7	985
Stuartburn	1,3	20
Piney	10,3	180
Reynolds	2,8	40
Whitemouth	1,4	20
Pinawa	2,1	30
Lac du Bonnet (4601057) RM	7,2	200
Lac du Bonnet (4601060) T	3,1	30
Buffalo Point 36	7,1	10
Alexander	11,3	335
Powerview-Pine Falls	6,9	90
Division No. 1, Unorganized	1,8	20
Division No. 2	13,2	7 310
Franklin	4,8	85
De Salaberry	41,7	1 390
St-Pierre-Jolys	58,9	480
Hanover	1,3	155
Steinbach	1,7	180
Niverville	3,5	85
La Broquerie	24,9	915
Ste. Anne (4602057) RM	19,5	880
Ste. Anne (4602061) T	41,8	610
Taché	14,6	1 330
Ritchot	23,6	1 190
Division No. 3	2,3	1 025
Montcalm	38,4	505
Emerson	6,0	40
Rhineland	0,2	10
Altona	0,6	20
Winkler	0,4	35
Morden	1,5	95
Roland	1,5	15
Morris (4603065) RM	3,4	90
Morris (4603067) T	3,7	60
Dufferin	3,6	80
Carman	2,1	60

Tableau A-1
Population francophone du Manitoba selon la division de recensement et la subdivision de recensement, 2006 (suite)

Division de recensement et subdivision de recensement ¹	Population francophone	
	pourcentage	nombre
Division No. 4	7,7	715
Pembina	1,7	30
Manitou	2,2	15
Pilot Mound	9,5	55
Argyle	7,7	80
Lorne	19,8	395
Somerset	32,9	140
Division No. 5	1,1	150
Turtle Mountain	0,9	10
Killarney	1,4	30
Boissevain	0,7	10
Deloraine	1,1	10
Division No. 7	1,3	785
South Cypress	3,6	30
Oakland	1,0	10
Glenwood	1,6	10
Souris	2,3	40
Whitehead	1,4	20
Cornwallis	4,3	175
Brandon	1,1	430
North Cypress	2,9	55
Carberry	0,7	10
Elton	0,8	10
Division No. 8	6,1	845
South Norfolk	20,5	240
Notre Dame de Lourdes	85,8	455
Treherne	4,8	30
Victoria	7,0	80
North Norfolk	0,5	15
Gladstone	2,0	15
Division No. 9	5,2	1 175
Grey	15,0	300
St. Claude	54,5	305
Portage la Prairie (4609024) RM	4,0	270
Portage la Prairie (4609029) CY	2,4	295

Tableau A-1
Population francophone du Manitoba selon la division de recensement et la subdivision de recensement, 2006 (suite)

Division de recensement et subdivision de recensement ¹	Population francophone	
	pourcentage	nombre
Division No. 10	7,8	775
Macdonald	5,3	300
Cartier	12,2	385
St. François Xavier	7,4	80
Division No. 11	4,0	25 330
Winnipeg	4,0	25 300
Headingley	1,7	35
Division No. 12	2,0	380
Springfield	2,4	305
Brokenhead	0,8	30
Beausejour	1,5	40
Division No. 13	1,2	535
East St. Paul	1,1	95
West St. Paul	1,2	50
St. Andrews	0,8	95
Selkirk	1,6	145
Dunnottar	4,3	30
St. Clements	1,3	130
Division No. 14	1,7	300
Rosser	0,7	10
Woodlands	1,8	65
Rockwood	2,3	160
Stonewall	1,3	55
Teulon	1,4	15
Division No. 15	2,0	430
Neepawa	1,3	40
Hamiota	1,9	15
Archie	2,7	10

Tableau A-1
Population francophone du Manitoba selon la division de recensement et la subdivision de recensement, 2006 (suite)

Division de recensement et subdivision de recensement ¹	Population francophone	
	pourcentage	nombre
Division No. 16	0,7	70
Rosburn	2,0	10
Binscarth	3,8	15
Shellmouth-Boulton	1,1	10
Hillsburg	2,1	10
Roblin	0,9	15
Park (North)	5,2	15
Division No. 17	4,0	885
Alonsa	1,0	15
McCreary (4617034) RM	13,7	65
McCreary (4617036) VL	12,0	55
Ste. Rose	31,2	245
Ste. Rose du Lac	18,9	175
Ochre River	6,5	60
Dauphin (4617048) RM	0,9	20
Dauphin (4617050) CY	2,0	155
Ethelbert (4617063) RM	2,6	10
Ethelbert (4617067) VL	4,8	15
Winnipegosis	1,7	10
Lawrence	13,0	65
Division No. 18	2,5	600
Gimli	1,6	90
Winnipeg Beach	2,4	25
Armstrong	0,8	15
Division No. 19	0,2	30
Division No. 19, Unorganized	0,5	15
Peguis 1B	0,4	10
Division No. 20	0,8	80
Swan River	0,7	20
Swan River	0,7	25
Mountain (North)	3,2	25

Tableau A-1
Population francophone du Manitoba selon la division de recensement et la subdivision de recensement, 2006 (fin)

Division de recensement et subdivision de recensement ¹	Population francophone	
	pourcentage	nombre
Division No. 21	1,1	230
Grand Rapids	3,0	10
Grand Rapids 33	1,5	10
Opaskwayak Cree Nation 21I	6,3	10
The Pas	1,2	65
Kelsey	0,6	15
Moose Lake 31A	1,4	10
Flin Flon (Part)	1,8	100
Snow Lake	1,9	15
Division No. 21 , Unorganized	1,3	25
Division No. 22	0,8	320
Thompson	1,9	260
Division No. 22, Unorganized	1,1	25
Division No. 23	0,6	50
Gillam	1,2	15
Churchill	1,0	10

1. La liste exclut les subdivisions de recensement où il y a très peu ou pas de francophones

Nota : Le terme francophone se réfère à la première langue officielle parlée.

Source : Statistique Canada, Recensement de la population de 2006.

Annexe B

Tableau B-1
Proportion de francophones selon l'utilisation des langues dans divers domaines de la sphère publique et privée, Manitoba, 2006

Langue	Maison		Amis		Réseau immédiat		Travail		Institutions et commerces		Médias	
	%	CV	%	CV	%	CV	%	CV	%	CV	%	CV
Français seulement et surtout ¹	43	6,3	24	9,7	18	9,6	18	12,0	7	16,1	3 ^E	28,0
Anglais-français	9	15,9	17	13,3	23	9,0	14 ^E	16,7	15	11,1	13	12,3
Anglais seulement et surtout ²	48	6,1	60	4,4	59	4,3	68	4,5	78	2,5	84	2,2
Total	100	0,0	100	0,0	100	0,0	100	0,0	100	0,0	100	0,0

CV coefficient de variation

1. Se réfère à la somme des catégories « seulement le français » et « beaucoup plus le français que l'anglais » du questionnaire de l'enquête.

2. Se réfère à la somme des catégories « seulement l'anglais » et « beaucoup plus l'anglais que le français » du questionnaire de l'enquête.

Nota : Le terme francophone se réfère à la première langue officielle parlée.

Source : Statistique Canada, Enquête sur la vitalité des minorités de langues officielles, 2006.

Annexe C

Construction des indices

Note sur la construction des indices d'utilisation des langues au quotidien

Les indices utilisés dans cette section ont été développés de la façon suivante. Qu'il s'agisse de l'utilisation du français ou de l'anglais, dans tous les cas les personnes utilisant seulement la langue majoritaire se voyaient accorder une valeur de 1 alors que celles n'utilisant que la langue minoritaire se voyaient attribuer une valeur de 5. En général, la grande majorité des questions comportaient une échelle à cinq niveaux. Pour certaines questions, il n'y avait que trois catégories possibles : « français », « français et anglais » et « anglais ». La catégorie médiane correspondait alors à une valeur de « 3 ».

Deux approches ont été utilisées pour présenter les résultats portant sur chacun des indices : l'une par niveau moyen d'utilisation des langues, l'autre par catégories linguistiques. La première approche consistait essentiellement à faire la somme des valeurs obtenues à chacune des questions et à diviser cette somme par le nombre de questions auxquelles avaient répondu les répondants. Pour ce qui est de la seconde, nous avons regroupé les « scores » moyens obtenus en cinq catégories. Toutefois, étant donné que les résultats obtenus consistaient en une échelle continue allant de 1 à 5, nous avons identifié des seuils permettant de redistribuer les valeurs parmi chacune des cinq catégories linguistiques suivantes : « Seulement la langue majoritaire », « surtout la langue majoritaire », « autant une langue que l'autre », « surtout la langue minoritaire », « seulement la langue minoritaire ». Les seuils correspondant à chacune de ces catégories sont les suivants : « 1 à 1,49 », « 1,50 à 2,49 », « 2,50 à 3,49 », « 3,50 à 4,49 », « 4,50 à 5,0 ». Bien qu'il n'existe pas de solution parfaite pour effectuer une telle distribution, cette approche a l'avantage de centrer les valeurs de part et d'autre de la catégorie médiane et de restreindre l'étendue des valeurs aux extrémités de l'échelle.

Enfin, l'indice général d'utilisation des langues a été élaboré non pas en faisant la moyenne des valeurs sur l'ensemble des 23 variables, mais en additionnant à la valeur obtenue à la question sur les langues parlées avec les amis les valeurs moyennes obtenues sur chacun des quatre indices suivants : langues au travail, réseau immédiat, institutions et médias. Une telle approche offre l'avantage de ne pas accorder un poids trop important à un domaine composé de plusieurs questions au détriment d'un autre composé d'un nombre moindre de questions.

Notons enfin que l'information portant sur la langue d'usage au foyer a été utilisée de la même façon que celle portant sur les amis. En utilisant à la fois l'information sur la langue parlée le plus souvent et celle parlée régulièrement, la variable ainsi créée est composée des mêmes cinq catégories explicitées ci-haut.

Annexe D

Description de l'indice de concentration

Aire de diffusion : L'aire de diffusion est une petite unité géographique relativement stable. Toutes les aires de diffusion comptent à peu près le même nombre d'habitants, soit de 400 à 700 personnes. Pour une définition complète, consultez le dictionnaire du Recensement de 2006.

La **définition de la concentration** tient compte à la fois de la proportion et de l'effectif de la minorité de langue officielle au sein de l'aire de diffusion. Une forte concentration du groupe minoritaire est établie lorsque la population francophone au sein d'une aire de diffusion est soit égale ou supérieure à 50 % de l'ensemble de la population soit égale ou supérieure à 200 personnes. Une concentration moyenne désigne une situation où la proportion est égale ou supérieure à 10 % mais inférieure à 50 % et l'effectif est égal ou supérieur à 50 anglophones, mais inférieur à 200 personnes. Finalement, la concentration des francophones est dite faible lorsque leur proportion au sein de l'aire de diffusion est inférieure à 10 % ou que leur nombre est inférieur à 50 personnes.

Une fois la classe de concentration (c'est-à-dire faible, moyenne ou forte) attribuée à la population francophone de chaque aire de diffusion d'une municipalité donnée (ou subdivision de recensement), nous avons choisi d'attribuer à la population francophone de cette municipalité la classe (ou niveau) de concentration au sein de laquelle on retrouve la plus forte proportion de la population minoritaire. Le total qui représente la plus grande fraction de la population francophone totale de la municipalité nous indique la classe de concentration attribuée aux francophones de cette municipalité. En d'autres mots, lorsqu'on affirme que 13,5 % des francophones vivant au Manitoba sont faiblement concentrés au sein de leur municipalité de résidence, cela signifie que 13,5 % d'entre eux résident dans des municipalités où, dans la majorité des cas, soit leur nombre est inférieur à 50 personnes soit leur proportion est inférieure à 10 % de la population au sein de l'aire de diffusion où ils résident.

Références

Blaser, Christine, (2009), *Professionnels de la santé et minorités de langue officielle au Canada : 2001 et 2006*, produit n° 91-550-X au catalogue de Statistique Canada, Ottawa, 60 pages.

Brockington, Riley, (2009), *Indicateurs sommaires des écoles publiques pour les provinces et les territoires, 2000-2001 à 2006-2007*, n° 78, produit n° 81-595-M au catalogue de Statistique Canada, Ottawa, 55 pages.

Corbeil, Jean.-Pierre, (2003), « Les groupes linguistiques au Canada : 30 ans de scolarisation », *Tendances Sociales Canadiennes*, n° 71, hiver 2003, produit n° 11-008 au catalogue de Statistique Canada, Ottawa, pages 9 à 14.

Corbeil, Jean-Pierre, Grenier, Claude et Sylvie Lafrenière (2007), *Les minorités prennent la parole : résultats de l'Enquête sur la vitalité des minorités de langue officielle – 2006*, produit n° 91-548-XWF au catalogue de Statistique Canada, Ottawa, 169 pages.

Fédération des communautés francophones et acadiennes du Canada (FCFA), (2009), *Profil de la communauté francophone du Manitoba*, <http://www.fcfa.ca/profils> (site consulté le 24 janvier 2011).

Frenette, Marc et René Morissette, (2003), *Convergeront-ils un jour? Les gains des travailleurs immigrants et de ceux nés au Canada au cours des deux dernières décennies*, Recherches analytiques document n° 215, n° 11F0019MIF au catalogue de Statistique Canada, Ottawa.

Houle René et Jean-Pierre Corbeil, (2010), *Portrait statistique de la population immigrante de langue française à l'extérieur du Québec (1991 à 2006)*, produit n° 89-641-X au catalogue de Statistique Canada, Ottawa, 106 pages.

Lachapelle, Réjean 1988, « Évolution des différences de fécondité entre les groupes linguistiques au Canada » *Tendances sociales canadiennes*, n° 10, produit no 11-008-F au catalogue de Statistique Canada, p. 2 à 8.

Lachapelle, Réjean et Jean-François Lepage, (2011), *Les langues au Canada : Recensement de 2006*, Ottawa, Patrimoine Canadien et Statistique Canada, 209 pages.

Lord, Bernard, (2008), *Rapport sur les consultations du gouvernement du Canada sur la dualité linguistique et les langues officielles*, Ottawa, 49 pages.

Martel, Angéline, (1991), *Les droits scolaires des minorités de langue officielle au Canada : de l'instruction à la gestion*, Commissariat aux langues officielles, Ottawa, 409 pages.

Oreopoulos, Philip, (2006), *Législation canadienne de l'école obligatoire et incidence sur les années de scolarité et le futur revenu du travail*, n° 251, produit n° 11F0019MIF au catalogue de Statistique Canada, Ottawa, 44 pages.

Picot, Garnett et Feng Hou, (2003), *La hausse du taux de faible revenu chez les immigrants au Canada*, document n° 198, n° 11F0019MIF au catalogue de Statistique Canada, Ottawa.

Rothwell, Neil et Martin Turcotte, (2006), « L'influence de la scolarité sur l'engagement communautaire : différences entre les régions rurales et urbaines du Canada ». *Bulletin d'analyse – Régions rurales et petites villes au Canada*, vol. 7, n°1, juillet, produit n° 21-006-XIF au catalogue de Statistique Canada, Ottawa, 18 pages.

Statistique Canada, (1989), *Estimations de la population selon la première langue officielle parlée*, produit n° 21-006-XIF au catalogue de Statistique Canada, Ottawa.

Zietsma, Danielle (2007), *Les immigrants sur le marché du travail en 2006 : premiers résultats de l'enquête sur la population active du Canada*, Série d'analyse de la population active immigrante, n° 1, produit n° 71-606-XWF au catalogue de Statistique Canada, Ottawa, 28 pages.